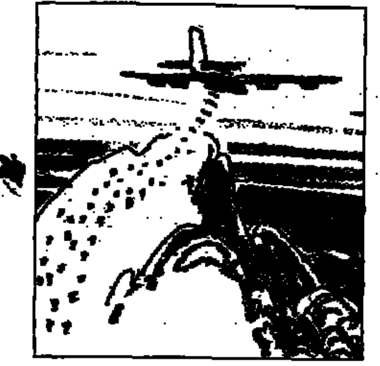
Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16655 – 7,50 F - 1,13 EURO — VENDREDI 14 AOÛT 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Alain Jouffroy, l'engagé poétique
■ Robert Desnos
■ Pages 19 à 22





■ Voyages en utopies

Larguer des arbres par avion afin de reboiser de vastes étendues est techniquement possible. Il ne manque que l'argent. Notre quatrième voyage en utopies, illustré par Jean-Claude Mézières. p. 10

et notre grand jeu de l'été p. 24

■ Russie : nouvelle secousse financière

Face à l'effondrement des marchés financiers – à l'ouverture, jeudi, la chute de la Bourse de Moscou était telle que les cotations ont été stoppées –, la banque centrale limite la convertibilité du rouble. p. 3

■ Dopage : le football aussi

Les déclarations de l'entraineur de l'AS Roma, selon lequel « *le calcio doit sortir des pharmacies* », plongent le championnat italien de football dans le doute. p. 15

■ Fiscalité de l'assurance-vie

Une partie des sommes versées sur les contrats d'assurance-vie pourraient être soumises aux droits de succession. Les assureurs protestent surtout contre la possible rétroactivité de la réforme. p. 5

et notre éditorial p. 11

■ Algérie : bataille de pouvoirs

Plusieurs quotidiens d'Alger attaquent sans ménagement le général Mohamed Betchine, ministre-conseiller du président Liamine Zeroual. Une campagne de presse qui dévoile les divisions entre clans du régime. p. 2

■ Le scoutisme et les banlieues

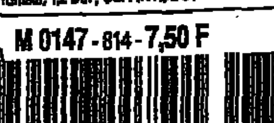
Les Scouts de France organisent des camps d'été avec des jeunes venus de quartiers sensibles. Un choc de cultures parfois violent. p. 6

■ Domination des banques américaines

Les banques d'affaires américaines sont derrière toutes les grandes opérations financières en Europe. La Dresdner Bank, troisième groupe bancaire allemand, cherche à prendre pied outre-Atlantique. p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 814 - 7,50 F



L'Ile-de-France, région la plus riche d'Europe

● L'Insee compare pour la première fois la richesse des 196 régions de l'Union européenne ● Le PIB de la région parisienne est supérieur à ceux de la Lombardie, de la Rhénanie-Westphalie, du Grand Londres ou de la Catalogne ● L'Europe des régions est marquée par de grandes disparités

L'ÎLE-DE-FRANCE est la région la plus productive de richesses au sein de l'Europe des Quinze. Elle concentre 5 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne, devançant très nettement, dans le palmarès des 196 régions que compte le territoire européen, Milan et la Lombardie, le Grand Londres, la région de Düsseldorf ou la Catalogne.

Dans une étude rendue publique jeudi 13 août, l'Insee établit pour la première fois une comparaison entre les différentes régions d'Europe. L'Institut souligne que, globalement, les régions françaises ne sont pas mal placées par rapport à leurs voisines, même s'il n'y en a que trois dans les vingt premières, contre six allemandes et six italiennes. La situation de la France est plus homogène que celle de ses grands voisins. L'écart entre les zones les plus prospères et les plus pauvres y est moins grand qu'en Allemagne, en Italie ou au Royaume-Uni.



Si l'on prend comme critère le PIB par habitant, la classification est cependant différente : l'Ile-de-France est alors surpassée par Hambourg, Bruxelles, la région de Francfort et le Luxembourg. De ce point de vue, le Limousin, la Corse et le Languedoc-Roussillon se classent en queue de peloton, occupant les 142e, 143e et 145e places sur 196.

Même s'il faut toujours considérer avec précaution des données statistiques et macro-économiques, on note que les régions réputées riches se retrouvent autour d'un axe incurvé allant du centre de la Grande-Bretagne à l'Italie moyenne, en passant par Bruxelles, Francfort, Münich et Paris – la fameuse « banane bleue ». En revanche, la totalité de la Grèce, la majorité de l'Espagne et du Portugal ainsi que l'Italie du sud révèlent une Europe méridionale en retard de développement.

Lire pages 8 et 9

Les banques suisses signent un accord avec les survivants de la Shoah

UN ACCORD a été signé, mercredi 13 août à New York, entre les banques suisses et les défenseurs de rescapés de l'Holocauste ou de leurs ayants droit. Aux termes de ce règlement, qui engage non seulement les deux principales banques privées – UBS, Crédit suisse – mais aussi la Banque nationale suisse (BNS), une somme de 1,25 milliard de dollars (environ 7,75 milliards de francs) sera versée aux organisations juives. Les banques ont souligné que l'accord « *règle définitivement l'ensemble des revendications à l'encontre de toutes les banques suisses relatives aux avoirs en déshérence* ». Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires économiques espère que cet accord « *écartera définitivement les menaces de sanctions* » contre la Suisse.

Lire page 24

Sony prive les voyeurs du Caméscope qui dévoile tout

TOKYO
de notre correspondant

En décidant de retirer de la vente certaines caméras Handycam, la firme japonaise Sony vient de se mettre à dos une clientèle originale : les voyeurs. Ces Caméscopes ont en effet la particularité de dévoiler ce que cachent les vêtements. Equipés d'un système infrarouge permettant de filmer dans l'obscurité, ils peuvent aussi être utilisés de jour avec un filtre spécial. Dès lors, ils font apparaître les sous-vêtements des sujets, voire leur anatomie s'ils sont en maillot de bain. Sony semblait ignorer les fonctions « perverses » de sa caméra, dont 870 000 exemplaires ont déjà été vendus au Japon et à l'étranger depuis son lancement en mars dernier.

Mais elles n'avaient pas échappé aux voyeurs. Certes marginale et rétive à se faire connaître, cette clientèle n'en constitue pas moins un segment non négligeable du prolifique marché du sexe au Japon, évalué à 1 % du produit intérieur brut. Le voyeurisme y est une pratique ancienne : on trouvait ce que l'on nomme aujourd'hui « *peep show* » parmi les spectacles forains du XVIIIe siècle (des hommes armés de longs bambous creux soufflant sous le kimono de jeunes personnes montées sur une estrade) ; quant au regard d'un tiers, il n'est pas absent des estampes érotiques nippones. Dans le Japon moderne, les voyeurs sont organisés en sorte de « confréries » qui ont des territoires – les parcs des grandes villes – dont les intrus, amateur solitaire ou promeneur égaré, sont chassés sans ménagement.

Il y a quelques années, la presse étrangère s'extasia sur la « libération » des mœurs de la jeunesse nippone : garçons et filles se tenaient désormais par la main dans la rue. Or il y avait belle lurette qu'ils faisaient beaucoup plus le soir dans les parcs pendant la belle saison. Contrairement à ceux de New York, Rome ou Paris, les parcs de Tokyo sont sûrs même la nuit : *on n'y détrousse pas, mais on y trousse* avec entrain. De jeunes couples s'y livrent à l'abri d'un bosquet à des ébats bucoliques sans s'apercevoir – ou se formaliser – de la présence des voyeurs vêtus de noir pour passer plus inaperçus.

Dans les années 80, des livres de photographies, prises à l'infrarouge, de la vie nocturne des parcs ont connu un certain succès, tout comme celui d'un « spécialiste » qui photographiait les dessous des jupes des femmes. Ces derniers mois, le voyeurisme a été placé à l'index à la suite d'un scandale dans lequel étaient impliqués de hauts fonctionnaires du ministère des finances. Ils fréquentaient un *no-pants shabushabu*, c'est-à-dire un restaurant dont le plat principal est une sorte de fondue de viande et dont, surtout, les hôtesses en minijupes ne portent pas de sous-vêtement.

Il y a aujourd'hui pléthore d'établissements de ce genre, nouvelle version des *no-pants kissa* (ou « *cafés sans slip* ») où les hôtesses n'en portent effectivement pas et dont le sol est en miroir. Dans celui fréquenté par le directeur du département de contrôle financier du ministère des finances et ses subordonnés en goguette, les hôtesses servent les clients assis à des tables basses et, moyennant un pourboire, se hissent sur la pointe des pieds pour atteindre une bouteille sur une étagère.

Bref, en retirant sa caméra aux prouesses insoupçonnées, Sony a voulu satisfaire aux principes de la décence, quitte à se priver d'un marché prometteur.

Philippe Pons

Le rapport qui critique l'AFP

LE RAPPORT d'audit de l'Inspection générale des finances sur l'Agence France Presse (AFP), dont *Le Monde* révèle le contenu, est très sévère. En cinquante-quatre pages, il critique les dysfonctionnements de l'AFP et juge sa direction « *impuissante* ». Soulignant le manque de stratégie, il évoque « *le pilotage défaillant des filiales* » et l'absence de « *positions fortes dans les secteurs les plus prometteurs* », comme la télévision, le multimédia ou l'information économique et financière. Dans un entretien au *Monde*, Jean Miot, PDG de l'AFP, se déclare « *fier* » de son bilan. « *Ces conclusions n'apportent rien que nous ne sachions déjà* », répond-il en dénonçant une « *campagne* » à son encontre.

Lire page 13

POINT DE VUE

Civisme sanitaire

par Bernard Kouchner

NOTRE pays prend lentement conscience des effets néfastes de la pollution atmosphérique sur la santé. On constate une recrudescence de troubles respiratoires, particulièrement chez les personnes les plus vulnérables : jeunes enfants, personnes âgées, sujets allergiques. Nos systèmes de veille épidémiologique en attestent. Les hôpitaux notent une augmentation des consultations lorsque les observatoires marquent une détérioration de la qualité de l'air. Certes, les études sont encore balbutiantes, face à des phénomènes difficiles à appréhender, mais les chiffres viennent conforter ce que le bon sens ne pouvait nous laisser ignorer : qualité de l'air, qualité de la vie influencent largement la santé publique. Quelles sont les conséquences sur les maladies cardiovasculaires ? Sur les cancers ? Au-delà des effets à court terme, des conséquences à long terme, sans doute plus redoutables, nous imposent de traiter ces questions.

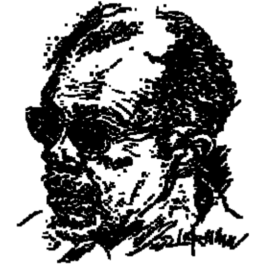
Nous nous y employons : des mesures de restriction de la circulation ont été mises en œuvre par le ministère de l'environnement. Si de nouveaux pics de pollution interviennent, des décisions plus fermes devront être prises. Des voix commencent à s'élever pour repenser la circulation en milieu urbain. Elles devront être entendues. La voiture ne doit pas nous réduire en esclaves dyspnéiques et crachotants. Nous avons proposé une première mesure en usage ailleurs : que les autocars interdits de circulation urbaine restent sur des parkings aux portes des villes et que des minibus non polluants distribuent les touristes devant les sites appropriés et aux portes des hôtels. Il y a urgence : regardez, à Paris, la couleur du Louvre, qui, au fur et à mesure que sa façade est ravalée, reprend sa teinte grisâtre antérieure. Pensez, en l'observant, à ce que nos poumons absorbent.

Ces phénomènes ne constituent pas une fatalité. Les pouvoirs publics agissent : transparence de l'information ; nouvelles réglementations ; normes plus rigoureuses ; sanctions plus fréquentes.

Lire la suite page 11

Bernard Kouchner *est secrétaire d'Etat à la santé.*

A Marciac, la folie Jamal



AHMAD JAMAL

CABOTIN, électrique, bondissant... A près de soixante-dix ans, il a toujours l'air de débuter. Sa musique est une débauche d'énergie et de vitalité qui contredit une vie étriquée. Plus fougueux qu'un pur-sang, Ahmad Jamal, qui fut le pianiste préféré de Miles Davis, a émerveillé autant qu'effrayé le sage public du Festival de jazz de Marciac (Gers).

Lire page 17

CLANS Par journaux interposés, et sur un ton de plus en plus véhément, différentes factions du pouvoir algérien règlent de mystérieux comptes ● DEPUIS quelques semaines, une partie de la presse a pris pour cible le général Mohamed Betchine, ministre-conseiller du président Liamine Zeroual. Certains y voient une campagne destinée à pousser le chef de l'Etat algérien à se séparer de son conseiller ; d'autres assurent que le président lui-même, à travers le général, serait en fait visé par un vaste complot. ● LA DERNIÈRE en date des attaques lancées contre le ministre-conseiller a réveillé une autre et sombre histoire qui divise le pouvoir algérien : la condamnation à mort, par contumace, d'Ali Bensaad, un universitaire de gauche connu pour ses positions anti-islamistes et – bizarrement – accusé d'appartenir à un groupe terroriste intégriste.

Le pouvoir algérien règle dans la presse de mystérieuses querelles

Le puissant général Mohamed Betchine, ministre-conseiller du président Zeroual, est la cible de plusieurs journaux, au ton de plus en plus libre ; ils mènent contre lui une campagne aux enjeux peu clairs, qui illustre les batailles feutrées que se livrent les différents clans du régime

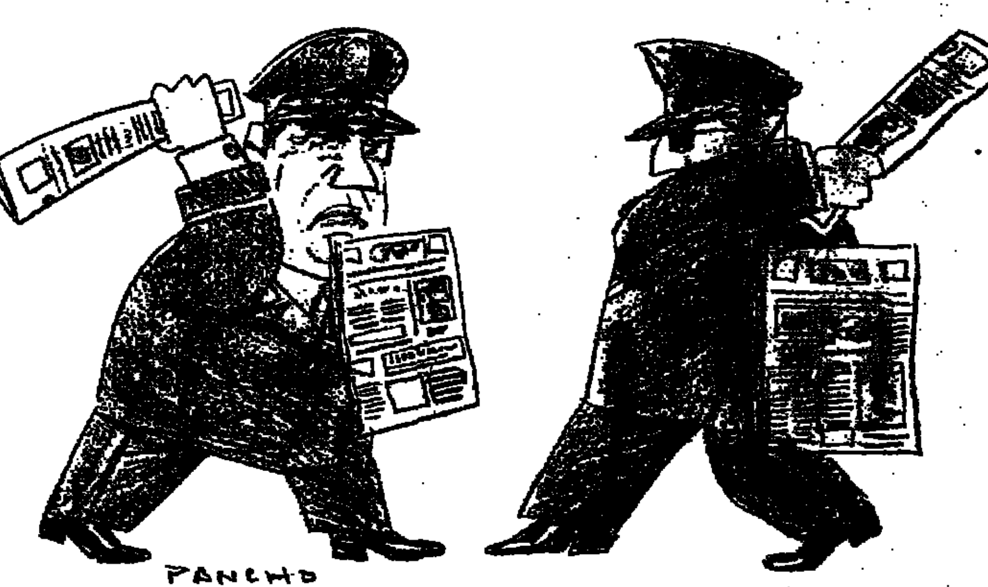
« RENTREZ vos chiens, Monsieur Betchine ». On pouvait lire cela, mardi 11 août, à Alger, à la « une » du journal *Le Matin*. Lequel répondait avec violence à une diatribe, du même ton, du journal *L'Authentique*. Les Algériens ont été surpris par cette subite liberté des journaux et tout aussi étonnés d'en lire autant sur les turpitudes supposées du général à la retraite Mohamed Betchine, ministre-conseiller du président Liamine Zeroual. Les plus « avertis », hommes politiques et journalistes, parlent d'une *« exacerbation des luttes de clans au sein du pouvoir »*.

Un des clans aurait décidé d'attaquer de front le puissant général-conseiller et de contraindre son ami, le président Zeroual, à se débarrasser de lui. Dans ce « combat », des journaux comme *El Watan*, *Le Matin* et *El Khabar* foncent sans hésitation, comme s'ils étaient assurés d'une haute protection. Le général Betchine, qui a ses propres journaux, notamment *L'Authentique* et *El Acil*, et une haute influence sur les journaux publics, réplique à ces attaques en dénonçant l'existence d'un *« complot contre les institutions »* : ce serait le président Liamine Zeroual lui-même que l'on viserait à travers les attaques presque quotidiennes contre le ministre Betchine.

Depuis deux mois, les Algériens suivent par journaux interposés ce long feuilleton d'une guerre dans le « sérail ». Le général Betchine, attaqué de toutes parts, reçoit, dans le plus pur style des années du parti unique, des communiqués de soutien *« indéfectible »* d'une multitude d'organisations satellites du pouvoir. Ces communiqués de soutien au *« moudjahid »* Betchine (combattant de la guerre de libération) meublent les colonnes des journaux gouvernementaux, tandis qu'une partie de la presse privée, subitement sans crainte, dresse une sorte d'acte d'accusation contre le conseiller du président : en ressort une image de despote aux appétits financiers et immobiliers aussi voraces qu'insatiables.

Personne, en Algérie, ne croit que la presse privée algérienne puisse s'en prendre ainsi au puissant général Betchine sans avoir reçu des signaux clairs qu'elle pouvait le faire sans crainte. En 1995, le journal *Liberté* avait été suspendu et poursuivi pour *« atteinte à corps constitué »* pour le simple fait d'avoir suggéré que M. Betchine pourrait être... ministre de la défense. Ce qui s'écrit aujourd'hui est autrement plus grave. Mais les journaux ne sont pas inquiétés : pas la moindre esquisse de poursuites judiciaires. Ceux qui veulent en finir avec le général Betchine – qui a ostensiblement pris place dans la direction du parti présidentiel (le Rassemblement national démocrate, RND) et qui, à défaut d'être le prochain présidentiable, pourrait le choisir –, paraissent suffisamment forts pour épargner aux journaux les traditionnelles retombées pour délit de lèse-majesté : suspension ou blocage de la distribution de la manne publicitaire étatique, généreusement et politiquement dispensée par la société publique de publicité, l'ANEP.

Le premier à ouvrir le feu sur le puissant général fut, en juin, le chef du petit Parti pour le renouveau algérien (PRA), Nourredinne Boukrouh, candidat à la présidentielle (*Le Monde* du 23 juin). Le PRA a été totalement balayé aux élections législatives.



L'AFFAIRE BENSAAD

Brillant polémiste, M. Boukrouh dénonçait alors, dans des articles de presse qualifiés de *« brûlots »*, l'empire financier constitué par M. Betchine et la cession, à vil prix, des villas de Moretti (sur le littoral ouest d'Alger), dont le général serait aussi un des heureux bénéficiaires.

La presse ouvre généreusement ses colonnes à M. Boukrouh dans sa dénonciation de *« l'encanaillement des institutions »*. Il accuse le général Betchine de l'avoir menacé, par le biais d'un journaliste de la télévision qui serait venu, de nuit, expliquer à un cadre du PRA tous les malheurs qui pourraient s'abattre sur M. Boukrouh, sa famille et ses collaborateurs.

Mais le pire est encore à venir pour le général. Alors que la polémique avec M. Boukrouh bat son plein, le général se retrouve accusé d'avoir manipulé la justice pour faire récemment condamner à mort un universitaire de gauche constantinois, M. Ali Bensaad. L'affaire Ali Bensaad vient de « naître ». Elle va défrayer la chronique, alors qu'elle était pourtant, en partie, connue dès 1995 sans qu'aucun journal ose l'évoquer.

Le 21 septembre 1995, Ali Bensaad, universitaire anti-islamiste militant, prend la parole dans un meeting de Reda Malek (chef d'un parti laïc dans la mouvance du pouvoir) à Constantine pour rejeter *« la république d'Abassi Madani* [un des dirigeants du FIS] *et la république de Betchine »*. Le lendemain, des militaires encerclent sa maison et procèdent à une fouille générale. Ali Bensaad échappe à une arrestation anonyme, comme il y en a eu tant en Algérie car, ce matin-là, il est parti en Tunisie participer à un colloque. Reda Malek, qui présidait le meeting où Ali Bensaad avait critiqué Betchine, choisit d'adresser, le 24 novembre 1995, dans la discrétion, une lettre à Liamine Zeroual pour le défendre. En mars 1996, Ali Bensaad est – d'abord – condamné à six mois de prison par défaut pour diffamation et insultes envers corps constitué.

Puis arrive cette fameuse condamnation à mort pour appartenance à groupe terroriste (comprendre : islamiste), prononcée au début de juillet 1998 à l'encontre de l'universitaire. Depuis quelques jours, M. Bensaad s'exprime dans les journaux algériens. Il envoie d'Allemagne des justificatifs prouvant qu'il ne peut être l'auteur des homicides dont on l'accuse puisqu'il se trouvait à Hambourg.

Dans un entretien publié par *El Watan* et *El Khabar*, il considère qu'il a échappé de justesse à la mort. *« Si on m'avait trouvé chez moi, il y a trois ans, quand on est venu pour m'arrêter après le meeting où j'ai critiqué le général Betchine, je serais sûrement à l'heure actuelle mort. Et on aurait dit que c'étaient les islamistes (...). »*

L'universitaire déclare qu'il ne rentrera en Algérie que s'il a des garanties du président Liamine Zeroual. Les journaux du général Betchine et le RND crient au complot : ils affirment qu'ils n'ont rien à voir avec cette affaire. Des articles suggèrent qu'il suffisait qu'Ali Bensaad (condamné par contumace) rentre au pays pour que la justice réexamine son cas. Ils viennent de recevoir le renfort du ministre de la santé, le professeur Yahia Guidoum, autre « Constantinois » cité par l'universitaire comme possible témoin de moralité et qui doit, selon le microcosme algérois, sa fortune politique à M. Betchine.

NOMS D'OISEAUX

Dans une lettre publiée mardi par la presse, il invite l'universitaire à venir *« chez lui »*, lui qui ne *« peut être un terroriste islamiste »*. Le professeur-ministre suggère l'idée d'un vaste complot dont seraient victimes et M. Bensaad et le général Betchine lui-même. *« Ce qui t'arrive est dirigé contre Mohamed Betchine ; les éléments à l'origine de ta condamnation ont été fournis par ceux qui, en ciblant Betchine, veulent en réalité arrêter le processus mis en branle le 16 novembre 1995* [date de l'élection de Liamine Zeroual à la présidence]. *Ceux qui ont mangé à tous les râteliers, ceux qui sont réellement à la tête de véritables empires économiques, ceux qui sont la vraie mafia, ceux-là sont les vrais commanditaires du complot... »*

Les propos du ministre de la santé ont de quoi intriguer. Qui pouvait, mis à part les services de sécurité, fournir à la justice algérienne des « éléments » pour condamner M. Bensaad ? L'affaire confirme l'idée de féroces luttes de clans dont les enjeux ne sont pas suffisamment clairs. La « guerre » s'exprime par le biais des journaux dont les responsables en arrivent à se traiter de méchants noms d'oiseaux. L'un, *L'Authentique*, affirme que le directeur du journal *Le Matin* a *« le visage lavé à l'urine »* ; celui-ci réplique à l'auteur de l'article en l'accusant de se complaire dans *« le rôle de la "favorite" dans le harem de Betchine »*.

Il fallait que la France soit citée dans ce ténébreux feuilleton du sérail algérien. C'est le journal *Demain l'Algérie* qui s'en est chargé. En affirmant que ce qui est arrivé au président Zeroual hier et à M. Betchine aujourd'hui est peut-être *« le prix à payer pour avoir dénoncé les menées post-colonialistes d'une ancienne puissance avide de redorer son blason terni, et ce avec le concours des mafias locales »*...

Séquence International

Sept morts dans un attentat contre un train

L'explosion d'une bombe, déposée dans un train, a tué sept personnes et en a blessé onze autres, mercredi 12 août, ont annoncé les forces de sécurité algériennes, qui en ont imputé la responsabilité aux *« terroristes »*. La bombe a explosé alors que le train, qui faisait la liaison Oran-Alger, était à une centaine de kilomètres au sud-ouest de la capitale. C'est le deuxième attentat sur cette ligne en deux mois. Le 12 juin, au moins 13 personnes avaient été tuées et 31 autres blessées dans une explosion du même genre. Les attentats contre des trains ou des bus sont devenus l'une des armes privilégiées des groupes luttant contre les autorités centrales algériennes depuis plus de six ans.

Par ailleurs, d'après le quotidien progouvernemental *L'Authentique*, les forces de sécurité ont tué mardi, près d'une mosquée de Constantine, le chef du Groupe islamique armé (GIA) de l'Est algérien, Hamou El Eulmi, dit Zeneddine. Il était recherché depuis 1993, et avait été condamné à mort par contumace. – *(AFP, Reuters.)*

La mission de l'ONU divisée

Les six membres de la « mission d'information » de l'ONU en Algérie, qui ont travaillé sur place du 22 juillet au 3 août, seraient divisés quant aux conclusions à tirer de leurs observations. A en croire de bonnes sources à Paris, cela explique un certain délai dans la publication du rapport qu'ils doivent remettre à Kofi Annan. Le secrétaire général des Nations unies a reçu, à la fin de la semaine dernière, un prérapport, pendant que la mission prenait encore quelques semaines pour rédiger un texte définitif. Collant au plus petit dénominateur commun aux rapporteurs, il devrait permettre à la mission de présenter un front uni. En fait, toujours à en croire ces sources diplomatiques, le président de la mission, l'ancien premier ministre portugais Mario Soares, souhaitait tirer de ces deux semaines de travail sur le terrain des leçons plutôt critiques pour le régime algérien. Cette « conclusion » ne serait pas partagée par la majorité des autres membres de la mission.

Quand des enfants sont privés de vacances en France...

ELLE NE CONNAÎT ni son nom ni son âge exact. *« Dix ou onze ans, je crois »*, hasarde-t-elle. De cet enfant algérien, qu'elle s'apprêtait à recevoir pour deux semaines, Aïcha Boutegrabet ne sait qu'une chose : c'était une fille. Elle l'avait demandé au Secours populaire, qui organisait cet échange entre les deux rives de la Méditerranée, *« pour qu'elle puisse partager la chambre de mes deux plus jeunes, qu'elle s'amuse en leur compagnie, qu'elle s'en fasse des amies »*.

« Elle » : c'est tout ce qu'Aïcha, agent d'entretien dans une institution pour handicapés à Orly et mère de six enfants, pourra dire. Car dimanche 2 août, *« elle »* et les 250 autres enfants qui devaient partir pour la France ont regardé le bateau quitter le port d'Alger sans eux. Juste avant leur embarquement, les responsables des associations algériennes travaillant avec le Secours populaire ont appris des autorités que les enfants ne pourraient pas monter à bord. Le 19 juillet, déjà, un premier groupe de 300 enfants avait subi le même sort. Faute d'explication, le Secours populaire avait écrit au président Zeroual pour lui faire part de son *« étonnement »*. La réponse, l'organisation caritative l'a reçue le 2 août sous la forme de ce nouveau refus.

Alors Julien Laupretre, président de l'association, est sorti de sa réserve. *« Indignation »*, *« attitude impardonnable »*, *« coup bas inhumain »*, *« mépris »* : lors d'une conférence de presse, il s'en est pris directement aux autorités algériennes. Un quotidien algérien aurait évoqué une circulaire interdisant aux enfants de quitter seuls le territoire, d'autres journaux parlant des risques de manipulation de jeunes cerveaux fragiles... *« Rien de tout cela ne m'a été dit lorsque j'ai été reçu, en février 1997, par le ministre de la solidarité ni lorsque les 100 premiers enfants sont venus l'été passé. Mais quand on veut tuer son chien... »*

Pour le Secours populaire qui, de la défense de la cause indépendantiste pendant la guerre d'Algérie au soutien humanitaire lors des deux tremblements de terre d'El Asnam, a toujours collaboré avec le régime d'Alger, la déception est immense. Un pan d'histoire commune vient de s'effondrer. D'autant que, au-delà des principes, c'est toute une infrastructure, construite dans les départements, qui se retrouve orpheline. Pour accueillir 1 000 enfants, 800 familles et de nombreux centres sociaux avaient été mobilisés. En Seine-Saint-Denis, la fédération départementale avait trouvé des places pour 103 enfants dans des colonies de vacances organisées, des Alpes à la Bretagne, par 14 mairies. Pour l'occasion, les clivages politiques, pourtant tenaces dans ce département, avaient pu être dépassés. *« Quel gâchis ! »*, regrette André Courtois, secrétaire départemental.

> « Un pays qui ne laisse même pas ses enfants partir deux semaines respirer un peu, qu'est-ce qu'il lui reste ? »

Mais c'est encore dans les familles d'accueil que la déception est la plus grande. Pour recevoir leur hôte, les Boutegrabet avaient renoncé à des vacances en Turquie pourtant prévues de longue date. *« Les deux filles trouvaient ça normal*, assure Aïcha. *Elles disaient que la petite en avait encore plus besoin. Et puis, l'emmener au parc Astérix, à Disneyland-Paris et aux sorties de la ville à Dieppe et Noirmoutiers, ça les excitait beaucoup. Là, elles sont complètement abattues. »*

Abattue aussi Nadia Khelifati, qui avait répondu à un appel lancé sur Beur FM. Bien-sûr, elle continue à rire et assure que, depuis que son fils aîné s'est marié, *« il y a toujours une chambre libre à la maison »* et que, *« maintenant, elle sera vraiment prête »*. Mais dès qu'elle évoque l'enfant *« resté sur le quai, à regarder le bateau partir »*, sa voix se voile. *« Et comme toujours, ce n'est de la faute de personne. Ni ni là-bas... »*

Au-delà de leur déception ponctuelle, c'est de l'Algérie, de ce pays qu'ils ont quitté il y a plusieurs dizaines d'années, que tous s'inquiètent. Rafika Kahouadji, dix-neuf ans, lycéenne à Caen, le sait bien : si Samia, la jeune Algérienne que sa famille devait accueillir, ne partagera pas sa chambre, l'une et l'autre continueront à vivre. *« Mais un pays qui ne laisse même pas ses enfants partir deux semaines respirer un peu, qu'est-ce qu'il lui reste ? »*

Nathaniel Herzberg

Les titres russes ont perdu plus de 11 % à l'ouverture de la Bourse jeudi

La Banque centrale limite la convertibilité du rouble

La Bourse de Moscou a poursuivi sa chute, jeudi 13 août, allant une nouvelle fois jusqu'à la suspension des cotations. La nouvelle baisse des prix du pétrole et la conjoncture mondiale affectent le plus neuf des *« marchés émergents »*, miné par l'économie grise et à nouveau menacé d'une dévaluation. Moscou va prélever un milliard de dollars sur l'aide du FMI pour rembourser la dette.

MOSCOU
de notre correspondante

Réagissant à l'effondrement des marchés russes, pratiquement paralysés depuis lundi, la banque centrale russe a limité, à partir du jeudi 13 août, l'achat de devises par les banques du pays dont les clients se ruent sur les dollars.

Cette mesure *« vise à prévenir un élargissement de la crise inter-bancaire »* en Russie, a annoncé mercredi Sergueï Aleksachenko, numéro deux de la Banque centrale. Elle fut cependant interprétée, sur certains marchés étrangers, comme un prélude à une dévaluation, recommandée par ailleurs, jeudi, par le financier américain George Soros. Celui-ci s'est prononcé dans le *Financial Times* pour une indexation du rouble, *dévalué « de 15 à 25 % »*, à l'euro ou au dollar, afin de stabiliser les marchés russes *« entrés en phase terminale »*. Mais le ministre des finances, Mikhaïl Zadornov avait affirmé mercredi qu'une dévaluation du rouble restait *« évitable »*, alors que le premier ministre, Sergueï Kirienko, *confirmait son refus* de modifier la politique monétaire du pays, mise au point en juillet par le gouvernement, la Banque centrale et le FMI.

La situation a pourtant empiré depuis lors. La promesse, faite par *le FMI il* y a un mois, d'accorder à la Russie 22,6 milliards de dollars d'ici la fin de l'an prochain avait plusieurs visées : rendre confiance aux investisseurs étrangers, permettre à la Banque centrale de défendre le rouble et donner au gouvernement le temps de mettre un semblant d'ordre dans ses finances.

L'ÉCONOMIE GRISE

Ces résultats n'ont pas été atteints. La raison fondamentale en est que les investisseurs n'y ont pas cru. Après une semaine de flottement, la chute des actions russes a repris, atteignant 42 % depuis le 20 juillet, date de la confirmation de l'aide du FMI. Les taux sur les dettes – intérieure et extérieure – de la Russie se sont à nouveau envolés, empêchant le gouvernement de lever de nouveaux prêts visant à reéchelonner ses *lourdes dettes à court terme* (24 milliards de dollars à rembourser d'ici la fin de l'année), comme le prévoyait le programme élaboré avec le FMI.

Affirmant qu'il *« n'allait pas emprunter à 100 % »*, le gouvernement a dû annuler trois adjucations hebdomadaires de Bons du *Trésor (GKO). Le ministère des finances* a ainsi levé mercredi, sur un marché secondaire exsangue, 1,4 milliard de roubles (230 millions de dollars) sur une semaine à un taux de 30 % annuels. Il fut aussi autorisé par le FMI à verser au budget (*« principalement pour rembourser nos dettes »*, a reconnu M. Zadornov), un milliard de dollars prélevé sur les premiers 4,8 milliards de dollars versés par le FMI, qui devaient rester dans les réserves de la Banque centrale, lourdement mises à contribution pour défendre le rouble.

Les raisons avancées pour expliquer ces fuites du marché russe sont diverses, la première étant la conjoncture mondiale et la nouvelle baisse du prix du pétrole, qui affecte les principaux payeurs d'impôts en Russie. Mais le scepticisme est avant tout nourri par *l'état de l'économie russe, le plus* neuf des « marchés émergents » : plus de la moitié de ses transactions relèveraient de l'économie grise et échappent ainsi aux impôts de l'Etat. Ceci rend très aléatoire un succès du complexe programme élaboré par le gouvernement, en accord avec le FMI, pour réduire le déficit budgétaire.

Les députés de la Douma, dominée par des « communistes » désorientés, *dont une partie jouent* la politique du pire, ajoutent encore au problème. Jouant sur la Constitution qui donne à la Douma un droit de regard sur tout ce qui touche aux impôts, ils ont refusé en juillet de voter une partie des lois proposées par le gouvernement.

Mercredi, ils ont encore fait monter les enchères en posant de *nouvelles conditions* à une réunion extraordinaire de la Douma, prévue les 19 et 20 août, qui aurait pu entériner des lois en souffrance.

Enfin, la situation sociale restait *menaçante, avec une multiplication* de barrages sur les voies ferrées. L'extrême faiblesse du pouvoir central, discrédité par son incapacité à faire assurer les versements de salaires, se mesure à son incapacité à recourir à la police pour les prévenir.

CRÉDIBILITÉ

En refusant depuis des mois tous les appels à la dévaluation, les autorités russes arguaient de la nécessité de protéger à la fois *« les faibles »*, et l'acquis d'années de réformes, la *« stabilisation »* monétaire. Mais les autres solutions pour éviter une dévaluation, que l'on craint impossible à contrôler si elle devait être décidée et donc politiquement fatale, semblent hors de portée. *Le chancelier Kohl* a déclaré mercredi que l'on *« ne peut pas remettre de l'argent en Russie si les conditions requises ne sont pas créées sur place »*.

Mais un haut responsable du Trésor américain, David Lipton, a été envoyé en mission mardi auprès des autorités russes *« pour les convaincre de ne pas dévaluer »*, selon le *Wall Street Journal*. Officiellement, il vient préparer la visite de Bill Clinton à Moscou le 1er septembre. Resterait alors la possibilité de brader des parts de grosses entreprises russes, dont *Gazprom*, à des étrangers, comme le Kremlin semble s'y être résolu. Ou *imposer un rééchelonnement* des dettes, mais cela n'ajouterait guère à la crédibilité sur les marchés.

Sophie Shihab

Le ministre donne l'exemple

Cherchant à calmer les marchés russes, le ministre des finances, Mihaïl Zadornov, a convoqué, mercredi 12 août à Moscou, une conférence de presse, prenant pour prétexte une « bonne nouvelle » : la signature, le 4 août, par le premier ministre Sergueï Kirienko, d'une résolution autorisant le ministère des finances à réduire de 20 % son personnel pléthorique. *« Nous suivons rigoureusement la politique de réduction des dépenses publiques pour faire disparaître la première cause de la crise financière »*, a déclaré M. Zadornov, un professionnel respecté issu du parti démocratique d'opposition *Iabloko*. Son ministère, accusé comme les autres, notamment par la Cour des comptes, de graves malversations, se privera ainsi de six vice-ministres sur seize – en tout, de 1 266 employés. *« Les meilleurs pourront ainsi être stimulés et nous allons exiger la même chose des autres institutions »*, a précisé M. Zadornov.

Pas de solution en vue dans le conflit entre Turcs et Kurdes

Les escarmouches ont gagné la mer Noire

ISTANBUL
de notre correspondante

Le conflit, parfois oublié, qui déchire le Sud-Est anatolien entre dans sa quinzième année ce 15 août, mais, malgré les déclarations optimistes des autorités *turques, civiles et militaires, qui* annoncent à intervalles réguliers l'anéantissement du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), les affrontements qui opposent les rebelles nationalistes kurdes aux forces gouvernementales *continuent de faire des victimes*.

Dans les centres urbains, un degré de sécurité a été effectivement restauré. Diyarbakir, qui, il y a quelques années, se transformait en ville fantôme dès la tombée du jour, est aujourd'hui suffisamment *calme pour que les habitants*, profitant de la fraîcheur relative des soirées estivales, s'installent dans les jardins publics et les cafés de plein air. Mais, dans la campagne, la réalité de la situation demeure difficile à évaluer, en l'absence de sources d'information indépendantes et compte tenu des restric*tions d'accès à certaines zones.*

Les listes des affrontements et du nombre de victimes publiées officiellement suffisent pour dresser un tableau peu encourageant de la situation. Le 14 juillet, les forces gouvernementales ont subi les pertes les plus élevées de ces dernières années – 22 hommes – *au cours d'affrontements qui ont* duré plusieurs heures. Le 5 août, la préfecture de la région – soumise à l'état d'urgence – annonçait que 165 combattants kurdes avaient été tués au cours d'une vaste offensive qui avait débordé au-delà de la frontière irakienne, lancée après une attaque à la roquette du PKK sur des positions turques. De multiples autres escarmouches, toutes meurtrières, ont eu lieu tout au long de la frontière turco-*irakienne et dans la région où Irak*, Turquie et Iran se rencontrent.

D'autres types d'incidents ont également été signalés ailleurs. Selon les autorités, cinq civils ont été tués le mois dernier par la guérilla kurde dans la province d'Erzurum, à l'est du pays. *Dans la* province de Van, également à l'est, le maire de Bahcesaray a été relâché le 11 août, six jours après avoir été enlevé par le PKK à un barrage routier. Trois autres personnes kidnappées en même temps n'ont pas encore été retrouvées. *Dans la* même région, un autre maire, tué lors d'une attaque le 10 août, a en revanche été moins chanceux.

EN CHAISE ROULANTE

Les autorités turques ont également attribué aux combattants kurdes un raid, le 10 août, contre *un hôtel de montagne* à *Uzungöl*, une région touristique de la mer Noire, dont le propriétaire a été tué alors qu'il tentait d'empêcher les assaillants de mettre le feu à son établissement. Ces informations confirmeraient que, bien que les militants kurdes semblent avoir perdu une partie de leur *force militaire et du soutien de* la population du Sud-Est, le PKK, avec l'appui de groupuscules d'extrême gauche, est désormais actif au nord du pays, dans une région très éloignée de la zone à majorité kurde.

Bien que le conflit ait jusqu'à présent fait au moins 28 000 victimes, aucune issue n'est en vue, et la possibilité d'une solution pacifique est à peine discutée. Au cours des derniers mois, les autorités semblent plutôt avoir resserré *la vis* : récemment, *le militant* des droits de l'homme Akin Birdal, dans une chaise roulante moins de trois mois après une tentative d'assassinat, a été condamné à un an de prison pour un discours réclamant une paix négociée. Dans la presse, les commentateurs politiques s'aventurent de plus en plus *rarement à soulever ce sujet* délicat.

Le manque de stabilité continue d'empêcher le développement économique de la région ; la pauvreté, à son tour, favorise le développement d'un terrain favorable *aux rébellions en tout genre* pour une génération de jeunes, aigris et sans espoir. La Turquie ne semble pas prête à se libérer de ce cercle vicieux, malgré son coût matériel et humain très élevé.

Nicole Pope

Les Grapo renouent avec les campagnes d'extorsion en Espagne

MADRID
de notre correspondante

Ils étaient en demi-sommeil depuis plusieurs années, au point que l'on n'en entendait pratiquement plus parler. Pourtant, à en croire les informations recueillies, ces derniers jours, par la radio et la presse espagnole, les Grapo, ces Groupes de résistance antifasciste premier octobre, responsables en vingt ans de plusieurs attentats, enlèvements ou assassinats commis au nom de la « justice sociale » et d'une très utopique « victoire du prolétariat » à venir, n'ont *pas totalement renoncé*.

En témoignent les lettres menaçantes reçues récemment par plusieurs dizaines d'entrepreneurs en Andalousie, Castille-La-Manche, Galice, Catalogne et Communauté de Valence, dans lesquelles le mouvement terroriste exige, *« pour éviter des désagréments majeurs »*, que les destinataires paient des sommes allant jusqu'à 50 millions de pesetas.

Parallèlement, les Grapo ont placé, le 5 août, une bombe au siège de la radio Cadena Cope, à Barcelone, qui a pu être désactivée à temps, après avoir placé au printemps plusieurs engins explosifs dans d'autres entreprises ainsi que dans des succursales du ministère des *finances*, qui soit ont pu être désactivées, soit n'ont pas fait de victime.

Pourquoi cette résurgence, « modérée » sans doute mais réelle, du mouvement terroriste *le* plus idéaliste et doctrinaire, mais aussi le plus isolé et le plus mystérieux de ces dernières années ? Sans doute, expliquent les experts, en raison de l'échec, en février dernier, des négociations discrètes menées entre les prisonniers du mouvement (il en reste une bonne cinquantaine encore incarcérés) et le ministère de l'intérieur, qui tentait de négocier que les Grapo *mettent un terme officiel à leur lutte en* échange de la libération de plusieurs détenus.

UN SIGNE DE FAIBLESSE

Que les Grapo cherchent à faire parler d'eux serait ainsi plutôt un signe de faiblesse : l'organisation n'aurait pas plus d'une vingtaine de *membres actifs et très peu de moyens.*

C'est le 1er octobre 1975 que les Grapo s'étaient fait connaître en signant l'assassinat de cinq policiers. Leur heure de gloire fut, à la fin de 1976 et au début de 1977, les enlèvements successifs d'Antonio Maria de Oriol, président du Conseil d'Etat, et du général Emilio de Villaescusa, *qui présidait le Conseil supérieur de la* justice militaire, tuant au passage trois policiers et un membre de la guardia civil. Un temps, la direction des Grapo du fameux « camarada Arenas » a opéré depuis *Paris*, mais aucun enquêteur n'a pu établir les liens et les appuis qu'ils ont pu, éventuellement, recevoir d'autres groupes terroristes. La plus grande inconnue à leur sujet reste le sort de l'industriel aragonais Publio Cordon, enlevé en juin 1995 pour obtenir une rançon exorbitante et dont on reste sans nouvelles, bien que les Grapo aient affirmé à l'époque l'avoir libéré au cours de l'été.

Pratiquement désarticulée en 1995, à la suite de nombreuses arrestations parmi ses membres, l'organisation des Grapo est entrée en sommeil. Deux de ses chefs historiques, José Maria Sanchez Casas et Olegario Sanche Corrales, qui avaient purgé dix-huit et vingt ans de prison, ont été libérés l'année dernière, en juil*let, sans avoir, semble-t-il*, le *moins du monde* changé. A la sortie, l'un d'eux envoya *« un salut à tous les travailleurs d'Espagne »*. L'autre déclara : *« Tant qu'il y aura des injustices, il faudra bien poursuivre, je suppose, les armes à la main. »*

Marie-Claude Decamps

L'OTAN accentue sa pression sur Slobodan Milosevic

L'OTAN a accentué sa pression sur Slobodan Milosevic en le rendant responsable des violences contre des *civils au Kosovo* et en adoptant, mercredi 12 août, trois options militaires d'intervention dans la province où se déroulent les combats les plus durs depuis le début du conflit en mars. *« Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, est profondément préoccupé par la poursuite de la violence au Kosovo et ses effets sur la population civile de la région, pour laquelle le président Milosevic porte une lourde responsabilité »*, a indiqué l'Alliance dans un communiqué.

Cette déclaration est intervenue à l'issue du *Conseil de l'OTAN, qui* s'est mis d'accord sur la possibilité de mettre en œuvre trois options militaires d'intervention au Kosovo et dans la région. Ces options ont pour objectif de *« mettre un terme à la violence et de créer les conditions d'une négociation »* entre les parties en conflit, les Albanais du Kosovo et les autorités yougoslaves, a estimé le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, actuellement en Espagne. *« Les autorités militaires de l'Alliance sont autorisées à approcher de façon informelle les Etats membres pour leur demander quelles forces elles sont disposées à apporter pour les opérations aériennes »*, a ajouté M. Solana.

L'Alliance avait entamé début juin ces travaux de planification militaire, après la reprise de l'offensive serbe dans la province du Kosovo, qui faisait suite à l'ajournement des négociations entre le président yougoslave Slobodan Milosevic et le chef politique des Albanais du Kosovo Ibrahim Rugova. La première option, *« une campagne aérienne de grande ampleur »* au Kosovo et sur des cibles déterminées dans le reste du territoire de la République de Yougoslavie (*Serbie et Monténégro*), avait déjà été adoptée la semaine dernière par l'OTAN, en vertu d'une procédure écrite qui ne demande pas de vote formel au Conseil. Selon un diplomate requérant l'anonymat, cette *« campagne aérienne de grande ampleur, seule, n'était pas suffisamment crédible »*.

L'OTAN a donc adopté une autre option aérienne, des *« frappes ciblées en cas d'incident »* grave, qui doivent être une réponse, par exemple, à un *« massacre de grande ampleur »* de civils. Cette option est *« une sorte d'ultime avertissement à Milosevic, un message qui veut dire : "vous devez prendre l'OTAN au sérieux", puisque c'est le seul langage qu'il comprend »*, estime un diplomate.

L'OPTION TERRESTRE

La dernière option, un déploiement terrestre au Kosovo et en Albanie pour la mise en œuvre, soit d'un cessez-le-feu, qui nécessiterait 60 000 militaires, soit d'un accord de paix (36 000 hommes), diffère des deux premiers plans en ce qu'elle dépendra de l'accord des deux parties en conflit.

Le conflit armé au Kosovo, province serbe peuplée en très grande *majorité d'Albanais* auxquels Belgrade a supprimé toute autonomie en 1989, oppose depuis début mars les forces armées yougoslaves aux groupes armés indépendantistes kosovars de l'UCK (Armée de libération du Kosovo). Il a fait plus de 500 morts, en immense majorité des Albanais, et provoqué l'exode de plus de 200 000 réfugiés. L'adoption des options militaires de l'OTAN intervient le jour même où se déroulent, dans l'ouest du Kosovo, les combats les plus durs *depuis le début du conflit*. Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé mardi à un cessez-le-feu immédiat.

Le Centre d'information du Kosovo (KIC), un organisme albanais, a par ailleurs confirmé que la police serbe avait pris mercredi le village de Glodjane, un bastion séparatiste albanais dans l'ouest du Kosovo. Le KIC a en outre reconnu que la police avait pris *le contrôle d'autres* villages proches de Glodjane, ceux de Babaloc, *Prilep* et *Rznic*. *Tous* ces villages sont situés le long d'un *important axe de communication*, la route entre les villes de Decani et de Djakovica, près de la frontière avec l'Albanie. – *(AFP)*

هكذا من الاصل

Bill Clinton réclame que la sécurité des ambassades américaines soit renforcée

Washington considère que le terrorisme est une « menace croissante »

Les corps de dix des douze victimes américaines de l'attentat de Nairobi ont été rapatriés, jeudi 13 août, de la base aérienne de Ramstein, dans le sud-ouest de l'Allemagne, à celle d'Andrews, près de Washington, où un hommage national devait leur être rendu en présence du président Bill Clinton. L'une des victimes a déjà été rapatriée à la demande de sa famille et la douzième, mariée à un Kenyan, sera inhumée au Kenya.

APRÈS les attentats anti-américains de Nairobi et de Dar es-Salaam qui ont fait 258 morts, et près de 5 000 blessés, le président américain Bill Clinton a demandé, mercredi 12 août, lors d'une réunion avec ses principaux conseillers, un examen de la sécurité des ambassades américaines. Il a requis une liste « *de mesures* [à prendre] *à court et à moyen termes* » en matière de sécurité, a expliqué un porte-parole de la Maison Blanche, Patrick Cowley. Washington est déterminé à intensifier la lutte contre le terrorisme, qui constitue « *la menace grandissante des années 90* », a-t-il ajouté.

Le rapport, dont ont été chargés le département d'Etat et l'Office of Management and Budget, l'organisme fédéral chargé de préparer le budget, servira à obtenir du Congrès des crédits supplémentaires. L'administration Clinton avait déjà demandé un renforcement de la sécurité de ses ambassades, mais le projet avait été revu à la baisse en raison de son coût élevé. Le département d'Etat a révélé, mercredi, que des difficultés d'ordre budgétaire avaient précisément empêché de répondre rapidement à une requête formulée il y a huit mois par l'ambassadeur des Etats-Unis à Nairobi, Mme Prudence Bushnell.

« *En décembre 1997, l'ambassadeur Bushnell a fait part de ses inquiétudes concernant la vulnérabilité de l'ambassade, réclamé l'envoi d'une équipe pour évaluer les conditions de sécurité et fait part de son désir d'avoir un nouveau bâtiment* », a déclaré le secrétaire d'Etat adjoint Patrick Kennedy. « *En janvier 1998, le département a donné son accord (...). Malheureusement, nous ne disposions pas du budget nécessaire pour répondre immédiatement à tous les besoins relatifs à la construction d'une ambassade* », a poursuivi le diplomate, précisant que le chef de la mission était revenu à la charge à deux reprises. A Nairobi, le président kenyan, Daniel arap Moi, a annoncé mercredi, dans un communiqué, qu'« *un certain nombre de personnes* » suspectes ont été interpellées et ont fourni des pistes utiles pour l'enquête. Lundi, les Etats-Unis avaient annoncé qu'une enveloppe de 2 millions de dollars a été prévue pour récompenser ceux qui fourniraient des informations sur les auteurs des attentats.

Les équipes de secouristes ont arrêté leurs travaux mercredi sur les lieux de l'attentat. Le site a été nettoyé et quatre drapeaux – kenyan, israélien, français et américain – ont été dressés, pour une cérémonie organisée par les secouristes en mémoire des victimes. Les secouristes des quatre pays, ainsi que plusieurs personnalités, dont Mme Bushnell, ont observé une minute de silence et ont déposé des gerbes de fleurs sur un tas de gravats.

HARCÈLEMENT

A Dar es-Salaam, des experts légistes et des experts américains en explosifs ont continué à rechercher, dans le périmètre de l'ambassade américaine, des indices permettant de déterminer le type d'explosifs utilisés. La police tanzanienne avait arrêté 14 personnes, mais en a relâché une, un médecin australien d'origine somalienne, travaillant pour le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Alors que la piste islamiste semble toujours la plus sérieuse, la communauté musulmane du Kenya affirme avoir été victime de harcèlement depuis l'attentat, accusant notamment les médias de stigmatiser les musulmans.

Le gouvernement américain étudie diverses solutions pour aider les victimes kenyanes et tanzaniennes de ces deux attentats, a indiqué, mercredi, un haut responsable américain. Le sous-secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, John Carson, a cité parmi les idées à l'étude la création d'un « *fonds en faveur des familles des victimes* » des deux explosions. « *Dans les semaines à venir,* a-t-il expliqué, *nous allons faire des propositions visant à démontrer notre gratitude aux employés locaux* » des deux ambassades. – *(AFP, Reuters.)*

Selon les experts de l'ONU, la surveillance du désarmement irakien n'est plus possible

A LA VEILLE de l'arrivée, prévue jeudi 13 août à Bagdad, de Prakash Shah, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien (Unscom), Richard Butler, a averti le Conseil de sécurité que ces derniers ne pouvaient plus assurer que Bagdad ne reconstitue pas son arsenal de destruction massive, après le gel de la coopération décidé par Bagdad. Dans une lettre au président du Conseil de sécurité de l'ONU, Danilo Turk, M. Butler demande au Conseil « *des instructions* ».

Le Conseil de sécurité avait réagi avec modération à la suspension par Bagdad, le 5 août, de la coopération avec l'Unscom, jugeant l'attitude de l'Irak « *inacceptable* », mais ne brandissant pas la menace de nouvelles actions pour forcer l'Irak à revenir sur sa décision. L'Irak réclame une modification de la composition de l'Unscom à qui elle a interdit toute nouvelle inspection, autorisant toutefois les experts à poursuivre la surveillance à long terme de ses installations.

« DÉCISION GRAVE »

L'Unscom ne peut plus « *continuer à dire au Conseil, avec le même degré de certitude, que l'Irak respecte son obligation de ne pas remettre sur pied ses programmes d'armement prohibé* », a écrit Richard Butler. « *Les actions de l'Irak ont stoppé toutes les activités de désarmement de la Commission* », y compris les discussions aux niveaux politique et technique, souligne-t-il. D'après lui, les activités de surveillance de l'Unscom « *ont aussi été limitées par l'Irak* ».

Le chef de l'Unscom ajoute que la Commission « *partage entièrement les conclusions* » du directeur général de l'AIEA, Mohamed El Baradei : celui-ci, dans une missive adressée mardi au Conseil, indiquait qu'il était « *impossible* » que l'Agence assure un contrôle complet du programme nucléaire de l'Irak, après les restrictions imposées par Bagdad.

Dans une lettre transmise mercredi au vice-premier ministre irakien Tarek Aziz, Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, a déploré le refus de Bagdad de coopérer avec l'Unscom.

M. Védrine juge qu'il s'agit d'une « *décision grave* » que la France « *ne peut que déplorer* » et qui ne peut « *que desservir la cause de l'Irak en retardant l'accomplissement des mandats confiés à la commission spéciale* ». – (AFP.)

La France affiche sa neutralité au Congo-Kinshasa

« *LAURENT-DÉSIRÉ KABILA s'est retrouvé, presque sans le faire exprès, à la tête d'un pays-continent* » alors qu'il « *n'était pas forcément fait exactement pour ce rôle* », a déclaré, mercredi 12 août, Charles Josselin, le ministre de la coopération. Cette critique sur les qualités d'homme d'Etat de M. Kabila constitue la première prise de position publique de la France à propos de la rébellion qui a éclaté, il y a une dizaine de jours, contre le régime de M. Kabila en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre).

Interrogé par France 3, M. Josselin s'est néanmoins refusé à confirmer un article du *Canard enchaîné* selon lequel la révolte contre M. Kabila avait la « *bénédiction* » de la France. L'hebdomadaire affirmait, dans son édition parue mercredi 12 août, que les services de l'Elysée ont eu connaissance d'un complot contre M. Kabila et seraient entrés en contact avec les milieux d'opposition qui le préparaient. Selon l'hebdomadaire, il se serait agi pour Paris de prendre une revanche sur les Etats-Unis qui avaient favorisé la prise de pouvoir de M. Kabila.

L'administration française, a précisé une source diplomatique, a eu des contacts avec l'opposition au président Kabila, « *ce qui est normal pour apprécier une situation* ». A l'issue d'un entretien avec le directeur de cabinet de M. Kabila à Kinshasa, le chargé d'affaires français en RDC, Jean-Hugues Simon Michel, a lui « *fermement* » démenti toute implication de la France dans les troubles.

Concernant le rôle du Rwanda et de l'Ouganda, accusés par Kinshasa de soutenir et de participer à la rébellion lancée par les Banyamulenges (Congolais tutsis d'origine rwandaise), M. Josselin a affirmé être informé de la présence de troupes rwandaises aux côtés des insurgés. « *Les télégrammes que je reçois de nos postes diplomatiques font état d'une présence dans le Kivu* [est de la RDC] *d'éléments rwandais* », a affirmé M. Josselin à Radio-France internationale. Sur le point de savoir si la France soutiendrait une protestation de la RDC contre cette ingérence auprès de l'ONU, M. Josselin s'est contenté de déclarer que « *la France déplore l'ingérence étrangère et la condamne* ». Au ministère des affaires étrangères, on évoque la « *neutralité absolue* » de la France tout en se disant « *préoccupé* » par l'intégralité territoriale de la RDC et la stabilité régionale.

COALITION REBELLE

Confirmant ces craintes, le gouverneur de la province angolaise du Cabinda, Amaro Taty, a affirmé que la rébellion en RDC pourrait affecter cette région d'Angola située près des zones portuaires de la RDC où ont lieu des combats entre rebelles et troupes fidèles à M. Kabila. M. Taty a annoncé la mise en alerte des troupes de Luanda dans la zone. L'Angola avait soutenu M. Kabila dans sa prise de pouvoir, mais, pour l'instant, aucun mouvement militaire angolais n'a été signalé en RDC.

Mercredi, les rebelles ont rouvert à Goma la frontière avec le Rwanda, jouxtant l'est de la RDC passé sous leur contrôle. Ils ont annoncé la création d'une large coalition d'opposition destinée à chasser M. Kabila du pouvoir. S'exprimant depuis Goma où ils se sont rencontrés mercredi, ils ont affirmé mettre la dernière main à leur alliance, qui devrait être baptisée le Mouvement congolais pour la démocratie. Les dirigeants de la rébellion ont affirmé que leur mouvement n'était pas le seul fait des Banyamulenges, soutenus par le Rwanda.

Pour donner de la consistance à cette affirmation, la direction du mouvement est composée de l'ancien ministre des affaires étrangères de Kabila, Kizima Karaha, banyamulenge et proche du Rwanda, mais aussi d'Emile Ilunga, originaire du Katanga. Elle comprend également Arthur Zahidi Ngoma, désigné chef de la rébellion la semaine dernière. Sur le plan militaire, le porte-parole des rebelles a démenti la reprise de Bukavu par les troupes gouvernementales, annonçant que la ville orientale serait désormais la capitale de la rébellion. Sur le front ouest, les forces de M. Kabila affirment avoir repris l'initiative, mais aucune source indépendante ne confirme cette information. – *(AFP, Reuters.)*

Forte baisse du chômage en Grande-Bretagne

LONDRES. Le chômage a très fortement baissé en juillet au Royaume-Uni, atteignant son plus bas niveau depuis 1980, a annoncé, mercredi 12 août, l'Office des statistiques nationales (ONS). Le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 26 000 ce mois par rapport à juin pour s'établir à 1,335 million de personnes. Les demandeurs d'emploi représentaient en juillet 4,7 % de la population active contre 4,8 % le mois précédent. Selon les normes du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage du Royaume-Uni atteignait 6,2 % pour la période avril-juin contre 6,5 % pour la période janvier-mars.

Surprenante pour la majorité des économistes, cette baisse tombe à point nommé pour un gouvernement travailliste très critiqué pour les énormes difficultés rencontrées par les entreprises manufacturières. Etouffées par les taux d'intérêt très élevés et par la forte appréciation de la livre sterling, certaines entreprises manufacturières ont commencé à licencier, selon syndicats et organisations de chefs d'entreprises. – *(AFP.)*

Risques de crise sanitaire en Chine

PÉKIN. Les autorités chinoises ont mis en garde le pays, mercredi 12 août, contre un risque de maladies infectieuses à grande échelle du fait notamment des conditions de vie dans les camps où s'entassent les victimes des inondations. « *On ne peut exclure le développement à grande échelle de maladies intestinales, d'affections transmises par les insectes et les parasites* », a dit le vice-ministre de la santé, Yin Dakui. Plusieurs débuts d'épidémie ont été « *maîtrisés* », écrit l'agence Chine nouvelle.

Selon une représentante de la Croix-Rouge, le principal risque sanitaire réside dans la pollution de l'eau. Ces inondations catastrophiques, qui frappent le sud de la Chine et se sont étendues au sud-ouest et au nord-est du pays, ont causé des pertes évaluées à plus de 200 milliards de yuans (144 milliards de francs), selon l'agence Chine nouvelle qui cite des économistes. – *(Reuters, AFP.)*

Yasser Arafat demande des sanctions économiques contre Israël

PRETORIA. Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, en visite en Afrique du Sud, a demandé, mercredi 12 août, aux Etats-Unis et à l'Europe d'imposer à Israël le même type de sanctions que celles adoptées contre le régime de l'apartheid. « *Nous avons besoin du même type de pression internationale que celle imposée au régime de l'apartheid. Personne ne peut nier le rôle qu'ont joué les sanctions économiques contre l'apartheid* », a-t-il dit.

Le porte-parole du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a estimé mercredi que les appels du président palestinien en faveur de pressions internationales sur Israël étaient « *nocifs* » pour la paix. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BRÉSIL : l'ancien président brésilien, Fernando Collor de Mello,** ne pourra pas être candidat à l'élection présidentielle du 4 octobre, selon un jugement rendu, mercredi 12 août, par le Tribunal supérieur électoral (TSE) à l'unanimité de ses membres. Six ans après avoir démissionné de son poste de président juste avant sa destitution pour corruption par le Sénat et avoir été privé de ses droits civiques jusqu'en l'an 2000, M. Collor de Mello, quarante-neuf ans, avait fait enregistrer sa candidature après qu'un juge de l'Etat d'Alagoas (nord) l'eut rétabli dans ses droits civiques. – *(AFP.)*

■ **IRAN : condamné le 23 juillet à cinq ans de prison ferme** pour corruption, le maire réformateur de Téhéran, Gholamhossein Karbastchi, a interjeté appel mardi 11 août, a rapporté mercredi le journal *Hamchahri*, organe de la municipalité. Actuellement en liberté sous contrôle judiciaire, M. Karbastchi a été reconnu coupable de détournement de fonds d'un montant de près de 5 millions de dollars (30 millions de francs), d'abus de biens publics, de complicité de corruption et de financement illégal d'activités politiques. – *(AFP.)*

■ **CHINE : l'ancien chef du PC et maire de Pékin, Chen Xitong,** condamné le 31 juillet à seize ans de prison pour corruption, a fait appel de sa peine, a déclaré jeudi 13 août un magistrat chinois. Chen Xitong, âgé de soixante-huit ans, est le plus haut responsable chinois reconnu coupable de corruption depuis l'arrivée des communistes au pouvoir en 1949. – *(Reuters.)*

L'opposant nigérian Moshood Abiola serait décédé de mort naturelle

OTTAWA. La mort, le 7 juillet, du chef de l'opposition nigériane, Moshood Abiola, est due à des causes naturelles, bien que le stress dû à son emprisonnement ait pu contribuer à ce décès, a conclu mercredi 12 août une équipe médicale internationale sollicitée par sa famille.

M. Abiola souffrait « *d'une maladie du cœur de longue date, d'une intensité telle qu'elle pouvait causer une mort soudaine non prévisible* », a indiqué, à Ottawa, le professeur canadien James Young, membre de l'équipe médicale internationale. M. Young a indiqué que son équipe n'avait pas trouvé de traces de poison dans le corps de Moshood Abiola. Sa famille et de nombreux opposants avaient estimé que le plus célèbre prisonnier politique du Nigeria pouvait avoir été victime d'un empoisonnement. – *(AFP.)*

Aung San Suu Kyi défie de nouveau la junte birmane par une escapade

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Aung San Suu Kyi ne renonce pas. La figure de proue de l'opposition birmane a de nouveau réussi à déjouer la surveillance de son domicile pour sortir de Rangoun. Abandonnant sa petite limousine blanche trop reconnaissable, elle a pris la route de Bassein apparemment en compagnie de deux chauffeurs et d'un assistant, à bord d'un minibus, qui était suivi par un deuxième véhicule.

L'escapade a vite tourné court : le minibus a été bloqué mercredi 12 août en milieu de journée, par des militaires à 27 km à l'ouest de la capitale, et s'y trouvait toujours, vingt-quatre heures plus tard. La célèbre opposante espère ainsi entretenir l'intérêt, à l'étranger, pour la cause qu'elle défend : rétablir les libertés dans un pays où ces dernières sont bafouées par l'armée depuis près de quatre décennies.

C'est la quatrième fois, en l'espace de six semaines, qu'Aung San Suu Kyi tente de se rendre en province. La fois précédente, elle était demeurée bloquée dans sa voiture pendant six jours avant d'être ramenée de force, le 29 juillet, à Rangoun. Elle avait alors annoncé qu'elle reprendrait la route dès qu'elle serait remise de la déshydratation et de la fièvre subies à cette occasion. Depuis lors, elle a demandé aux autorités de retirer les dix-huit officiers qui, avec son accord, étaient installés à l'intérieur de sa propriété à Rangoun. La junte avait obtempéré tout en renforçant la surveillance extérieure des lieux.

Dans un premier temps, les autorités ont réagi avec circonspection. Un communiqué officiel a indiqué vendredi que le gouvernement « *regrette que les conditions de sécurité* » dans la région que l'opposante souhaitait visiter ne soient pas satisfaisantes et qu'il « *encourage Mme Suu Kyi à regagner son domicile pour y poursuivre ses activités politiques dans l'environnement plus sûr de Rangoun. Toutefois,* ajoute le communiqué, *elle-même et ses compagnons demeurent libres* » de « *rester sur le bord de la route aussi longtemps que les conditions de sécurité seront remplies* ». Le minibus contiendrait assez de provisions pour permettre aux voyageurs de tenir plusieurs jours.

En juin, la Ligue nationale pour la démocratie (LND) a demandé à la junte de réunir au plus tard le 21 août les élus de 1990, un scrutin organisé par les militaires et remporté, de haute main, par le mouvement de Mme Suu Kyi. Depuis cet ultimatum, le harcèlement des cadres de la LND par les services de sécurité s'est renforcé et des élus ont été assignés à demeure ou même arrêtés. La tension a donc monté d'un cran au moment même où des étudiants, pourtant privés de cours depuis fin 1996, passaient des examens.

« N'OUBLIEZ PAS »

Une autre affaire contribue à exercer une pression sur la junte. Les autorités ne se sont pas encore prononcées sur le sort réservé à dix-huit ressortissants étrangers, militants des droits de l'homme, arrêtés pour avoir distribué des tracts à Rangoun à l'occasion du dixième anniversaire de la sanglante répression du 8 août 1988. « *N'oubliez pas, ne vous découragez pas* », disaient les tracts. Les détenus, qui ont reçu la visite de diplomates, seraient bien traités. Washington a réclamé, mercredi, la libération immédiate de ses six ressortissants. L'embarras de Rangoun est d'autant plus grand qu'à l'exception d'un Australien, les autres militants sont des ressortissants d'Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, au sein de laquelle la Birmanie a été admise en 1997.

L'anniversaire du 8 août s'est, toutefois, déroulé sans autre incident et les Birmans, à l'exception de l'infime minorité ayant accès aux émissions de radios étrangères, ignorent tout du nouveau face-à-face entre le Prix Nobel de la paix 1991 et le régime militaire. Ils ignorent également les appels à la désobéissance civile lancés par l'opposition exilée, au cas, plus que probable, où les élus de 1990 ne pourraient pas se réunir le 21 août.

Mme Suu Kyi, qui a reçu la semaine dernière une lettre de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, dont le contenu n'a pas été divulgué, ne semble pas pour autant, tant s'en faut, prête à céder tant que les militaires n'engageront pas un dialogue avec elle, sa revendication prioritaire. Selon des diplomates en poste aux Nations unies, les autorités birmanes ont de leur côté rejeté la proposition du secrétaire général de l'ONU de dépêcher à Rangoun un envoyé spécial pour des discussions urgentes.

Jean-Claude Pomonti

هكذا من الامل

FISCALITÉ Le lobby des assurances est mobilisé contre le projet du gouvernement de revenir sur l'exonération de droits de succession des assurances-vie versées aux *bénéficiaires après le décès du souscripteur*. Le ministère des finances estime que ce *régime favorise le recours à l'assurance-vie comme procédé d'évasion fiscale pour les gros patrimoines*. ● LES ASSUREURS protestent surtout contre l'éventuelle *rétroactivité de la réforme envisagée*, qui s'appliquerait aux contrats en cours. Rapporteur général du *budget à l'Assemblée nationale*, Didier Migaud (PS) fait valoir que la *lutte contre l'évasion fiscale est nécessairement rétroactive*. ● LA GARANTIE des contrats d'assurance contre la faillite des organismes assureurs n'existe pas en France. Le *gouvernement a aussi mis à l'étude* un système de protection. *(Lire aussi notre éditorial page 11.)*

La « moralisation » de l'assurance-vie indigne ses gestionnaires

Le gouvernement estime que certains gros patrimoines sont investis en contrats-décès pour échapper aux droits de succession. Il envisage de plafonner l'exonération prévue dans la législation actuelle. Les assureurs protestent contre l'« instabilité fiscale »

LE LOBBY des assureurs ne connaît pas de trêve estivale. Ses membres les plus actifs sont tous sur le qui-vive depuis que Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, ont annoncé leur intention de soumettre une partie des sommes versées sur les contrats d'assurance-vie aux droits de succession, en laissant entendre que la mesure s'appliquerait aux contrats existants (*Le Monde* du 23 juillet). Le ministère estime que l'exonération dont bénéficie l'assurance-vie constitue un outil d'évasion fiscale pour les gros patrimoines et qu'il faut donc moraliser l'ensemble du dispositif.

« La morale, c'est d'abord le respect des engagements », prévient François Perrin-Pelletier, président du Groupement associatif interprofessionnel pour l'amélioration de la retraite et de l'épargne (Gaipare), l'une de ces associations d'épargnants qui vendent à leurs membres des contrats négociés avec les assureurs. *« Si cette mesure devait porter sur les versements déjà effectués sur des contrats d'assurance-vie, donc être rétroactive, elle serait tout à fait immorale. Elle inciterait nos concitoyens à placer plutôt leur argent dans des pays où la fiscalité n'est pas modifiée rétroactivement »*, explique M. Perrin-Pelletier, qui représente soixante-dix mille assurés.

« PUBLICITÉ MENSONGÈRE »

Pour la petite histoire, il rappelle que l'Etat a lui-même vendu des contrats d'assurance-vie via le réseau de la Caisse nationale de prévoyance (CNP) : Trésor public, La Poste et caisses d'épargne. *« S'il mettait en cause l'exonération des droits de succession sur ces contrats, il aurait fait de la publicité mensongère ! »*, résume M. Perrin-Pelletier. A ce détail près que ces trois réseaux ne sont pas spécialisés dans la gestion de patrimoines, ni dans le montage de contrats portant sur plus de 1 million de francs.

Gérard Athias est le président de l'Association française d'épargne et de retraite (AFER), qui, avec cinq cent trente mille adhérents et 530 milliards de francs d'épargne, est la plus grosse de ces associations. M. Athias est virulent : *« L'Etat*, dit-il, *change les règles du jeu et va léser des personnes qui n'ont rien fait d'illégal. Sous prétexte d'autonomie du droit fiscal, il ignore totalement l'article 2 du code civil, qui dit : "La loi ne dispose que pour l'avenir, elle n'a point d'effet rétroactif". »* Il envisage d'écrire à tous les parlementaires.

Philippe Baillot, assureur, auteur de *La Fiscalité des assurances de personnes* (éditions de l'Argus), rappelle, lui, que ni le rapport du Conseil des impôts sur l'imposition du patrimoine ni celui de Didier Migaud (PS), rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sur la fiscalité du patrimoine ne sont favorables à une quelconque rétroactivité. Les assureurs espèrent donc que M. Migaud confirmera sa position lors du débat parlementaire sur le projet de loi de finances. M. Migaud précise cependant, aujourd'hui, que, dans le cas de l'assurance-vie, la rétroactivité ne le choquerait pas, dès lors qu'il s'agirait de mettre fin à l'utilisation abusive d'une niche fiscale.

A Bercy, on explique que le contour définitif de la mesure n'est pas encore arrêté, même si l'idée de départ est bien d'appliquer la nouvelle mesure aux contrats en cours comme à venir. Un fiscaliste du ministère fait valoir que la disposition envisagée ne serait pas rétroactive, puisqu'elle s'appliquerait au moment du décès du titulaire du contrat. Il rappelle que le barème de l'impôt sur le revenu s'applique aux revenus de l'année à la fin de laquelle il est voté. Surtout, le gouvernement a prévu un seuil suffisamment élevé pour ne toucher que les personnes qui ont un patrimoine important et qui l'ont placé en contrat d'assurance-vie à seule fin non de pourvoir aux besoins d'un conjoint ou de personnes à charge, mais d'éviter de payer des droits. Un point reste en débat : le seuil sera-t-il calculé sur la base du patrimoine global du défunt ou sur celle de la part successorale ? Cette question est toujours à l'étude.

Le ministère peut, en tout cas, se féliciter d'avoir déjà gagné une manche : ni les banquiers ni les assureurs ne contestent vraiment le fond de la réforme et la limitation de l'exonération des droits de succession. M. Athias reconnaît que des dispositions qui soumettraient les nouveaux contrats d'assurance-vie aux droits de succession au-delà de 1 million de francs ou *de 30 % du patrimoine – comme* l'a annoncé Bercy fin juillet – *« ne lui paraissent pas déraisonnables »*. Elles sont d'ailleurs dans la ligne du rapport Migaud. Un banquier relève, en outre, que les contrats supérieurs à 1 million de francs ne sont pas les plus nombreux.

LA DOUZIÈME MODIFICATION

M. Baillot regrette, cependant, que l'on ait qualifié l'assurance-vie d'*« immorale »*, alors qu'un ménage sur deux détient un contrat et que deux cent mille personnes travaillent dans ce secteur, pour gérer l'épargne financière de dix millions de personnes. Cette nouvelle réforme serait, en outre, la... douzième modification, en dix ans, des prélèvements obligatoires applicables à l'assurance-vie ! *« Une agitation législative sans équivalent à l'étranger »*, souligne M. Baillot. Elle oblige les assureurs à revoir, chaque année, leurs logiciels informatiques, à former leurs équipes et à informer leurs clients.

L'assurance-vie souffre déjà de cette instabilité fiscale, prévient la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), car *« la nature de long terme de cette opération de prévoyance et d'épargne appelle un cadre fiscal stable sur la durée »*. A force d'entendre que les avantages fiscaux de l'assurance-vie sont rognés les uns après les autres, les épargnants se méfient de ce produit, alors même que la plupart d'entre eux ne sont pas directement touchés par les réformes. Au premier trimestre de 1998, la collecte d'épargne, sous forme d'assurance-vie et capitalisation, a régressé de 22 % par rapport aux trois premiers mois de 1997.

Sophie Fay

Un placement avantageux

● **La situation actuelle :** les sommes que les compagnies d'assurance-vie versent aux héritiers à la suite du décès d'un assuré sont exonérées de droits de succession. Le bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie étant identifié dans le contrat souscrit, les sommes versées sur ce contrat ne peuvent être comprises dans le patrimoine du défunt. La seule exception concerne les primes de plus de 200 000 francs versées après le soixante-dixième anniversaire de l'assuré.

● **La réforme envisagée :** pour *éviter l'utilisation de cette niche* fiscale à des fins d'évasion, sans *mettre en cause le principe de* l'épargne de prévoyance, le gouvernement propose de remettre en question l'exonération pour les primes versées au-delà de 1 million de francs. Les montants figurant alors sur des contrats d'assurance-vie ne pourraient bénéficier de l'exonération que pour la fraction n'excédant pas 30 % du patrimoine du défunt. Le projet peut être affiné : le seuil serait calculé sur la seule part successorale et non sur le patrimoine global.

● **Encours :** l'assurance-vie concentre 11,5 % du patrimoine total des ménages. L'encours des contrats d'assurance-vie est de 3 147,4 milliards de francs, avec un *rendement moyen de 5,9 % en* 1997. La collecte sur l'assurance-vie a produit, en 1997, 475 milliards de francs, en hausse de 9 % sur 1996. Au premier trimestre 1998, la collecte a reculé de 22 % par rapport à 1997.

Un dispositif de garantie en préparation pour les assurés

LES ASSUREURS français devraient être bientôt dotés d'un système de garantie. Contrairement à la Grande-Bretagne, la France n'a mis en place aucun mécanisme de protection des assurés en cas de faillite de leur compagnie. *« Un projet de loi sur la protection de l'épargne populaire sera déposé au Parlement à la rentrée »*, avait indiqué, début juillet, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances. Un proche du dossier affirme que la volonté politique est claire, visant à achever le chantier de la sécurité de la place de Paris.

Tandis que les exemples de défaillances bancaires ne manquent pas pour illustrer l'insuffi*sance du système, la faillite, en décembre 1997*, de la société d'assurance-vie Europavie, actuellement en liquidation judiciaire – une première dans ce secteur depuis 1945 –, a accéléré les choses. Certes, cette faillite s'explique en grande partie par des malversations ; elle n'en a pas moins créé un choc chez les assurés. Les *épargnants qui avaient souscrit un contrat au*près de cette société ne disposent d'aucune protection.

Des discussions doivent encore être conduites entre les différents partenaires. Les principes de base sont, semble-t-il, fixés : création d'un fonds unique pour les banques et pour les assurances et renforcement de la tutelle des établissements financiers, notamment de la commission de contrôle des assurances, qui dépend de Bercy. Reste à fixer le plafond du montant de l'indemnisation, ainsi que son mode de calcul et le moment où le mécanisme devra être déclenché. *Les compagnies d'assu*rance alimenteront ce système par un verse*ment obligatoire. A titre de comparaison*, le dispositif actuel pour les banques prévoit que chaque déposant ne peut être indemnisé que pour un dépôt maximum de 400 000 francs.

Le projet prévoit la possibilité d'une intervention préventive. Un collège des *« autorités de contrôle »* veillera à la sécurité des établissements financiers. Il sera composé de la commission bancaire, de la commission de contrôle des assurances, de la commission des opérations de Bourse, du Trésor... Cette réforme pourrait entraîner la création d'un organisme de place. La volonté des pouvoirs publics est de tout mettre en œuvre pour éviter les liquidations. Ce système, qui repose sur l'unification des garanties et sur la « sacralisation » de la garantie préventive, s'apparente aux modèles italien ou américain. Aux Etats-Unis, les banques – excepté les établissements à risques – ne paient plus rien pour abonder le système de garantie.

Certains assureurs sont méfiants devant la mise en place d'un système qui pourrait favori*ser des comportements plus risqués « en offrant une protection aux entreprises d'assurance dont la gestion laisse à désirer »*, comme le soulignait récemment l'agence de notation financière Moody's.

Pascale Santi

FO pose ses conditions à la réduction du temps de travail à EDF et GDF

Les deux entreprises publiques vont devoir adapter les accords en vigueur à la nouvelle loi

FORCE OUVRIÈRE joue les apprentis sorciers en matière de réduction du temps de travail. Après sa fédération des métaux, qui a signé, le 28 juillet, avec l'Union des industries métallurgiques et minières, un accord sur l'*« adaptation du temps de travail à la durée légale des 35 heures »*, la fédération FO de l'électricité et du gaz a réaffirmé, mercredi 12 août, sa volonté de parvenir à EDF et GDF à un accord sur la réduction du temps de travail.

Dans un communiqué, FO précise que les directions des deux entreprises envisagent que soient négociés au plan national le financement, les heures supplémentaires et la révision de l'accord social du 31 janvier 1997, tandis que l'organisation du travail serait traitée au plan local. Un nouveau système de rémunération et un calendrier de négociation salariale pluriannuelle pourraient être proposés *sur trois ans*. Pour FO, les deux entreprises vont *« rapidement se retrouver dans une situation où* [compte tenu des divers accords en vigueur] *vont cohabiter des agents à 32 heures payés 35, des agents à 32 heures collectives payées 36 et des agents à 35 heures payés 38 »*.

Dans ces conditions, la fédération a demandé à la direction que la loi Aubry soit respectée et permette réellement de créer les dix mille emplois découlant de la réduction du temps de travail à 35 heures. FO *« exclut que cette négociation s'engage avec des propositions conduisant à diminuer le pouvoir d'achat des salariés* [et] *des retraités »* ou que *« la flexibilité soit la monnaie d'échange à l'application de la loi »*.

La situation d'EDF est en effet atypique. L'entreprise publique a *conclu*, le 31 janvier 1997, avec les fédérations CFDT, CFTC et CFE – CGC, un accord sur le passage aux 32 heures avec la création de quinze mille emplois sur trois ans. FO, tout comme la CGT, a rejeté cet accord. Après la conférence sur l'emploi, les salaires et le temps de travail du 10 octobre 1997, la direction d'EDF a donc été conduite à ouvrir de nouvelles discussions pour adapter l'accord de réduction du temps de travail à 32 heures à la nouvelle *donne* des 35 heures. Par ailleurs, à l'instar de La Poste, EDF ne fait pas partie des entreprises éligibles au dispositif d'incitation financière mis en place par le gouvernement.

Martine Aubry appréciera à sa juste mesure ces initiatives de FO. En *effet*, du côté du ministère du travail, on serait plutôt à la recherche d'un accord-modèle sur les 35 heures, qui respecte l'esprit de la loi Aubry en liant réduction du temps de travail et créations d'emplois, afin de minimiser la portée de l'accord UIMM et d'empêcher qu'il fasse école dans d'autres branches. Déjà, interrogé le 10 août dans *Libération*, Alain Sionnaud, *président de la fédération* du bâtiment, et Guillaume *Sarkozy*, vice-président de l'Union des industries textiles, considéraient que l'accord UIMM était une *« référence »*.

Alain Beuve-Méry

DÉPÊCHES

■ **CORSE : François Musso, ancien président de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse, a été remis en liberté,** mercredi 12 août, par la chambre d'accusation de Bastia. La mise en liberté s'accompagne du versement d'une caution de 500 000 francs et d'un contrôle judiciaire.
François Musso avait été démis de ses fonctions au mois de juin et mis en examen, le 22 juillet, pour *« détournement de fonds, recel et abus de fonds sociaux » (Le Monde* du 21 juillet).

■ **TOULON : Marc Bayle, candidat choisi par la droite varoise pour la législative partielle de la première circonscription du Var,** déclare, dans *Le Figaro* du 13 août, qu'en approuvant sa candidature Hubert Falco (DL) et Georges Ginesta, secrétaire départemental du RPR, *« démontrent une volonté d'unité et de rénovation »*. Il admet que la droite a *« connu ici beaucoup de désordres* [et] *de déchirements »* mais affirme : *« Nous sommes en train de tourner la page. »*

■ **MAÇONS : l'ordre maçonnique Le Droit humain** *« s'insurge »*, dans un communiqué, et *« condamne avec la plus grande fermeté »* l'éditorial de l'hebdomadaire *National Hebdo* préconisant des *« rafles »* et des *« camps de concentration »* contre les immigrés clandestins. Il attend des pouvoirs publics *« l'application des sanctions les plus sévères à l'égard de cet hebdomadaire* [qui] *bafoue les principes fondamentaux de la République et de la démocratie »*.

■ **HANDICAPÉS : la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) déplore,** mercredi 12 août, dans un communiqué, que les formulaires de déclarations de ressources pour 1998 émis par les caisses d'allocations familiales (CAF) ne permettent plus aux invalides de faire valoir leur situation particulière, ce qui *« met en péril leur droit à abattement de ressources, faute de déclaration »*.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne,** se rendra en Nouvelle-Calédonie et en Micronésie (Pacifique ouest) du 24 au 29 août. Il y rencontrera les signataires de l'accord de Nouméa du 5 mai, afin de continuer l'élaboration de la loi organique qui permettra de mettre en place les institutions prévues.

هكذا من الاهل

INTÉGRATION Dans le cadre d'opérations lancées au début des années 90, les Scouts de France organisent chaque été des camps pour des jeunes venus de quartiers sensibles. ● EN ISÈRE, comme dans les autres camps qui accueillent des treize-quinze ans, le choc des cultures est souvent difficile. Les garçons semblent particulièrement réticents à se plier à la discipline du scoutisme. Peu enthousiastes au début, les filles se laissent davantage convaincre de l'intérêt de l'expérience. ● POUR L'ENCADREMENT, souvent pris par le doute, l'essentiel est de ne pas enfermer les jeunes dans une logique d'échec et de tenter de leur faire partager quelques valeurs, sans prosélytisme. ● INTERROGÉ par *Le Monde*, Nourredine Boubaker, directeur au Fonds d'action sociale (FAS), porte un jugement positif sur ces initiatives tout en se montrant très critique vis-à-vis des mouvements d'éducation populaire.

Des jeunes en difficulté se frottent aux valeurs des Scouts de France

Entre les treize-quinze ans venus de quartiers sensibles et les usages en vigueur dans les camps organisés à leur intention, le choc des cultures est souvent rude. Sans tenter de faire du prosélytisme, l'encadrement cherche à sortir les jeunes de leur logique d'échec

LE MONESTIER-DU-PERCY (Isère)
de notre envoyée spéciale

Assise près de sa tente, la jeune fille embrasse du regard la chaîne du Dévoluy. *« Ça, d'habitude, on ne le voit que sur les cartes postales. »* Bien qu'elle vive en Isère, à L'Isle-d'Abeau, Christine n'était jamais allée en montagne. Jacky, lui, maugrée : *« Je préfère la vue de chez moi. »* A savoir ? *« Un panier de basket, des voitures, des gens. »* S'ensuit une litanie de récriminations : *« Y a trop de mouches, y a trop de taons, et puis on se douche à l'eau froide, on a des chiottes pourries, on fait plus de travail que de jeux. »*

REPORTAGE

« J'aurais été à la place des monos, tout le monde aurait pris des baffes, mais grave ! »

Le camp, c'est d'abord une série de privations : *« Pas de télé, pas de radio, pas de consoles, pas de ballons de basket. »* Ce qui manque le plus à Jacky, qui vient des environs de Bourgoin-Jallieu (Isère), c'est *« la musique bien forte qui pète à l'oreille »*. Ce séjour à la montagne est le premier pour lui. *« Je me sens mal*, assure-t-il, *y a trop de machins dans la nature qui gênent. » « Ecoute !*, lance-t-il dans la soirée, *ce que j'aime pas, c'est ça ! »* Le chant des grillons ? *« Ça me résonne dans la tête. »* Jacky est un des éléments moteurs du groupe, un des plus enthousiastes, de ceux qui participent le plus volontiers aux *« services »* (cuisine, vaisselle, préparation de la veillée, eau et bois). Mais il obéit à la règle qui régit le groupe de garçons : ne jamais se montrer publiquement positif. Les animateurs proposent une activité ? De l'avis général, *« c'est nul »*. L'activité leur a plu ? Aucun ne l'admettra. L'encadrement demande un coup de main ? Personne ne bouge. *« Jamais prêts. »* Telle pourrait être leur devise. Si le camp est organisé par les Scouts de France, les jeunes accueillis, des treize-quinze ans envoyés par le Secours catholique, ne correspondent pas, loin s'en faut, au profil du scout tel qu'on l'imagine.

Il a plu, ce jour-là. Omar a nettoyé les chaussures de sport que Zakaria lui a prêtées. Pas assez méticuleusement, semble-t-il. *« Si tu me les rends comme ça, je t'éclate ta race ! »*, hurle Zakaria, avant de procéder lui-même au nettoyage à l'aide... du foulard orange qui a été distribué à chacun au début du séjour. Ce foulard, aucun ne le porte. Le survêtement et le short de basketteur tiennent lieu d'uniforme, l'injure et les coups de langage.

« DES JEUX DE CONS »

Au début, les filles, elles aussi, renâclaient. Sur leur « cahier d'équipe », qu'elles n'ont rempli qu'une fois, les Déesses du cirque ont noté quelques récriminations les premiers jours. *« Pour la fin du camp, que les garçons dorment avec nous »* ; au chapitre « vie d'équipe » : *« Moyen, pas trop de discussions, trop de crevardes »* ; et sous la ligne « remarques et observations » : *« On arrête de faire des jeux de cons. »*

Au fil du séjour, elles se sont assagies. Jusqu'à tenir un discours à faire rougir de plaisir la direction de la communication des Scouts de France. Sur les « services » : *« Ça nous apprend à mûrir vachement plus vite »* (Gaëlle) ; *« C'est bien pour apprendre à vivre en société »* (Charlène). Sur les conditions de vie : *« On apprend à vivre sans l'électricité, quand on rentre, on apprécie le confort »* (Jeannette) ; *« Quand on retrouvera les choses, on les respectera »* (Linda). Sur le dialogue : *« On parle beaucoup avec les animateurs »* (Linda) ; *« On traîne avec d'autres personnes qu'on connaît pas, on apprend à les connaître et à nous connaître nous-mêmes »* (Gaëlle).

Certes, *« y a des jours ça dérapait, mais grave ! »*. Surtout à cause des garçons *« qu'avaient pas de respect pour les monos »*. Mais les filles reconnaissent qu'elles aussi n'ont *« pas toujours été sympas avec eux »*. *« Nos monos, ils sont bénévoles, ils prennent sur leurs vacances*, explique Charlène. *J'aurais été à leur place, tout le monde aurait pris des baffes, mais grave ! »* Tony reconnaît que la première semaine a été consacrée à *« tester les aptitudes des monos »*. S'il avait été de l'autre côté, Mohamed, lui, aurait carrément renvoyé chez eux les éléments perturbateurs. Ce à quoi, justement, l'encadrement se refuse. *« Ce sont des enfants qui cherchent à se faire renvoyer de partout*, explique Chantal Maziou, la responsable du camp. *On veut leur montrer qu'ils peuvent rester quelque part. C'est sûr que c'est usant pour les animateurs. »*

Pauline a craqué plus d'une fois. *« Je savais que c'était dur, mais franchement ça va loin, quinze jours avec eux, c'est l'horreur ! J'ai l'impression qu'ils se foutent de nous depuis le début »*, affirme l'ancienne jeannette, aujourd'hui âgée de vingt-trois ans. Etudiante en histoire, elle n'avait jamais rencontré un tel public. Elle s'est fait injurier en permanence. Et pourtant, elle recommencera sans doute. Parce qu'elle *« aime bien servir »*.

« ON N'EST PAS PROSÉLYTES »

Ils sont sept animateurs – pour vingt et un adolescents –, dont deux seulement ont l'expérience des enfants difficiles. Les autres, venus pour certains *« pour voir »*, sont tombés de haut. *« Au début, on était hypermotivés, on l'est moins »*, avoue Fred, dix-huit ans. Valentine, la chef de camp, vient de retrouver un portefeuille vide dans les fourrés. Couteaux, lampes de poche, argent... Tous les jeunes se plaignent de vols. Une nuit, la bâche des toilettes a été brûlée. Christian, le responsable du matériel, a compté une dizaine de coups de couteau dans les toiles de tente.

Educatrice de rue, Valentine a vu pire. Scout depuis l'âge de huit ans, elle voit dans le scoutisme *« un moyen génial de faire passer des valeurs »*. *« Les valeurs du scoutisme m'aident à vivre, et je ne vois pas pourquoi je n'aiderais pas les autres à vivre avec »*, explique-t-elle. En quinze jours, elle a vu certains adolescents évoluer, prendre des initiatives. *« On les a fait réfléchir sur la confiance, la vie en groupe*, dit-elle. *Ils ont réussi à nous parler de l'entraide, du respect de la différence. »*

Françoise, dont c'est le troisième camp en tant qu'animatrice, a elle aussi le sentiment de ne pas perdre son temps : *« Gaëlle, qui était terrible il y a deux ans, est devenue un élément moteur, maintenant, elle sait vivre en équipe. »* Avant, Françoise était cheftaine chez les guides. Mais elle avait l'impression, dans ce milieu *« assez sélectif »*, d'être *« un peu décalée par rapport à ce qu'était le scoutisme au départ »*. Technicien-conseil à la caisse d'allocations familiales, elle consacre maintenant deux de ses cinq semaines de vacances aux Camps pour tous. *« A l'origine, c'était vraiment ça, le scoutisme : aider des jeunes à se prendre en main. »*

Mais, attention, *« on n'est pas prosélytes pour un rond ! »*, précisent les animateurs. Le *« temps spirituel »* des scouts s'appelle ici le *« temps du matin »*. On y parle de l'amitié, de la confiance, de la complémentarité. Avant le départ, l'aumônier, de passage les derniers jours, anime un *« temps de célébration »*. Un chant est entonné : *Aux Champs-Elysées*, de Joe Dassin – le seul qu'ils connaissent par cœur. Puis chacun est invité à dialoguer au sein d'un groupe, chrétien, musulman ou laïque. Soumia a choisi le laïque. *« Moi, je suis chrétienne*, se vante-t-elle auprès d'un animateur, *mais j'ai pas envie d'écouter leurs sermons. »*

M.-P. S.

Les membres de la Fédération du scoutisme français

La Fédération du scoutisme français réunit six associations :
● Les Eclaireuses et les Eclaireurs de France, mouvement laïque, 32 000 adhérents.
● Les Eclaireuses et les Eclaireurs israélites de France, mouvement juif, 5 000 adhérents.
● Les Eclaireuses et les Eclaireurs unionistes de France, mouvement protestant, 8 000 adhérents.
● Les Guides de France, mouvement catholique féminin, 25 000 adhérents.
● Les Scouts musulmans de France, mouvement musulman, 1 500 adhérents.
● Les Scouts de France, mouvement catholique, mixte, 120 000 adhérents.

4 000 participants annuels aux « camps pour tous », créés en 1993

JUIN 1990 : les Scouts de France fêtent leur soixante-dixième anniversaire à Lyon. Le commissaire général de l'époque, Bertrand Chanzy, voit des fumées dans le lointain, sans y prêter attention. Le lendemain, il apprend que ces fumées viennent de Vaulx-en-Velin, où il y a eu des affrontements entre jeunes et CRS. *« Je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose »*, se souvient-il.

Mai 1991 : Michel Delebarre, ministre de la ville et ancien scout, invite les Scouts de France à participer à son action en relevant le défi de l'intégration. En 1993, le mouvement organise son premier « camp pour tous », en emmenant camper 2 500 jeunes des quartiers sensibles. Cet été, 120 « camps pour tous » sont organisés par des volontaires en « service national ville », des chefs scouts et des animateurs de quartier, à l'intention de 2 500 jeunes. Ces camps reposent sur l'implication des groupes locaux de scouts. La participation financière des familles est minimale : dans l'Isère, elle est de 250 francs pour un séjour de deux semaines.

Parallèlement, des camps de scouts classiques accueillent des jeunes des quartiers difficiles. Au total, 4 000 d'entre eux partent en vacances via les Scouts de France.

RECONNAISSANCE

Les Scouts musulmans de France organisent le même type d'opérations. Créé au début des années 90, pendant la guerre du Golfe, le mouvement revendique aujourd'hui 1 500 adhérents, à 80 % musulmans. Il est implanté à Toulouse, Lyon, Besançon, Nice, Châlons-sur-Marne, en région parisienne et dans le Nord. Cet été, il a organisé cinq camps, impliquant 820 personnes, essentiellement des jeunes issus de l'immigration. Les Scouts de France l'ont aidé à obtenir sa reconnaissance au sein de la Fédération du scoutisme français et de l'Organisation mondiale du mouvement scout. Un accord, portant notamment sur la formation, a uni les deux mouvements pendant trois ans.

M.-P. S.

Nourredine Boubaker, directeur au Fonds d'action sociale

« On va peut-être découvrir que les jeunes aiment la règle et la discipline »

« Le Fonds d'action sociale (FAS) participe au financement des Camps pour tous, organisés par les Scouts de France. N'est-il pas paradoxal qu'un établissement public chargé de favoriser l'intégration des populations immigrées, lesquelles sont essentiellement musulmanes, finance un mouvement catholique ?

– Ce qui compte, c'est la pertinence des actions au regard de l'intégration et de la cohésion sociale. Nous apportons notre soutien aux Scouts de France – à hauteur de 150 000 francs par an – et aux Scouts musulmans de France – à hauteur de 300 000 francs par an –, mais ce sont des actions que nous finançons, et non pas des structures en tant que telles. Nous sommes formels : leurs actions sont intégratrices. Aujourd'hui, il faut dépasser les débats dogmatiques.

– Peut-on parler d'un soutien par défaut, dans la mesure où les structures proposant ce type d'actions sont rares ?

– Il y a effectivement assez peu d'organismes nationaux en situation de proposer des actions adaptées au public du FAS, c'est-à-dire aux jeunes des quartiers ciblés par la politique de la ville. Il ne s'agit pas seulement de répondre à leurs attentes, mais aussi de leur fournir un cadre structurant, intégrateur, qui parte de leurs attentes et aboutisse à un projet non pas complaisant mais exigeant. Dans ce domaine, on observe une carence des grandes associations d'éducation populaire. Il serait abusif de généraliser, mais on constate qu'elles sont souvent d'un autre âge, qu'elles sont pour la plupart passées à côté des questions de l'exclusion, de la politique de la ville.

– Pourquoi les mouvements d'éducation populaire n'ont-ils pas pris le train en marche ?

– Ces mouvements souffrent d'une crise de croissance non maîtrisée. Ils ont été très soutenus par les pouvoirs publics, ce qui a généré des appareils, des bureaucraties et, progressivement, un éloignement du terrain. Un certain nombre d'entre eux sont devenus des prestataires de séjours de vacances. Préoccupés par leur propre survie, ils se sont fossilisés. Il y a du dynamisme, de l'innovation, de la recherche, au niveau des associations fédérées par ces mouvements, mais les fédérations elles-mêmes ne sont pas toujours capables de capitaliser ces richesses.

– Votre analyse est-elle aussi critique en ce qui concerne les valeurs dont ces mouvements se réclament ?

– Les grands mouvements d'éducation populaire font en permanence référence à des valeurs, mais sans les expliciter. Or, ces valeurs, il faut les rappeler, les faire vivre. D'ailleurs, on constate, en parallèle à la crise de l'éducation populaire, un regain du scoutisme. Est-ce que les points forts de l'un ne sont pas les points faibles de l'autre ? Le FAS a fait un travail sérieux de visite sur le terrain. Les Scouts de France et les Scouts musulmans ont des règles, un véritable projet pédagogique et une caractéristique commune : la tolérance – et non pas la tolérance comme une incantation, mais comme une pratique. Serait-on obligé de ne faire que des procès d'intention aux croyants ? Il faut transgresser des tabous.

– En quoi les scouts offrent-ils des solutions innovantes aux jeunes des quartiers en difficulté ?

– La plupart du temps, les pédagogues et les travailleurs sociaux sont dans le champ de la représentation. Les scouts, eux, voient des personnes, les traitent comme des personnes, comme des êtres normaux. Ils respectent l'initiative personnelle, mais dans le cadre d'un groupe. Leurs règles ne sont pas implicites mais explicites. Tout doit être expliqué. C'est un rappel permanent aux choses élémentaires, et je me demande si ces éléments ne sont pas déterminants. On découvre que des jeunes d'origine maghrébine chantent *La Marseillaise*. On va peut-être aussi découvrir qu'ils aiment la règle et la discipline. »

Propos recueillis par Marie-Pierre Subtil

Une société informatique est soupçonnée d'avoir piraté un logiciel antibogue de l'an 2000

DANS la bataille planétaire engagée contre le bogue informatique de l'an 2000, un conflit judiciaire fait rage au tribunal de grande instance de Nanterre. Confié au juge d'instruction Bernard Augonnet, cette information judiciaire ouverte pour *« abus de biens sociaux, escroquerie et recel de contrefaçon »* oppose l'inventeur d'un progiciel antibogue, André Karchoud, à la société informatique Wincap, soupçonnée d'avoir détourné sa création pour la mise au point d'un logiciel installé notamment chez PSA-Peugeot-Citroën. Il est vrai que l'invention a de quoi exciter les convoitises : avant le 1er janvier 2000, les grandes entreprises devront avoir toiletté leurs millions de lignes de programmes issus de logiciels, conçus dans le dernier quart de siècle, qui ont codé les années avec deux chiffres au lieu de quatre (98 pour 1998). Faute de quoi leurs outils informatiques seront rendus inopérants.

PIÈCES SAISIES

Afin d'apprécier les soupçons de piratage technologique, le juge Augonnet a ordonné des perquisitions à Wincap et à PSA, le 1er avril, dans les Hauts-de-Seine. Des policiers du service d'enquêtes sur les fraudes aux techniques de l'informatique (Sefti), accompagnés par deux experts judiciaires, y ont saisi une série de pièces qui ont donné corps aux accusations de M. Karchoud. Dans leur rapport du 12 juillet remis au magistrat, les deux experts ont en effet mis en évidence *« une appropriation d'œuvres informatiques constatées dans des logiciels et documents saisis dans les services informatiques des sociétés Wincap et PSA »*.

Ancien élève de l'Ecole centrale, M. Karchoud avait créé en 1986 la société Diagonal pour développer des logiciels de *« rétro-documentation »* destinés aux grands groupes industriels et financiers. Son logiciel DK2, déposé à l'Institut national de la propriété industrielle, intervient ainsi dans la modification des programmes manipulant les dates sur deux chiffres pour assurer le passage à l'an 2000. L'invention de M. Karchoud avait paru assez prometteuse pour que d'importantes sociétés de capital-risque décident, après études, d'entrer, en 1995, dans le capital de Diagonal. Entré en conflit avec ses nouveaux associés, M. Karchoud a depuis été démis de sa fonction de président du conseil d'administration, puis le bilan de Diagonal a été déposé et, le 4 juin 1997, le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé sa liquidation judiciaire.

Entre-temps, Wincap a présenté une offre d'acquisition de la société en redressement judiciaire. Cette offre a toutefois été retirée après que l'avocat de M. Karchoud, Me Francis Terquem, eut fait valoir sa *« propriété morale »* sur les logiciels de l'entreprise. Une fois la liquidation judiciaire de Diagonal prononcée, Wincap a embauché plusieurs des salariés licenciés. Lors de la perquisition du 1er avril, les enquêteurs se sont donc spécialement intéressés à l'ordinateur d'un ingénieur du développement, passé de Diagonal à Wincap. Ils y ont découvert *« la majeure partie, sinon la totalité, des sources de DK2* [ainsi que] *de nombreux éléments de paramétrage, d'installation et de mise en œuvre de DK2 et de la base de données qui y est associée »*.

Dans la mémoire d'un disque, les enquêteurs ont aussi déniché une note émise par la direction recherche et développement de Wincap, explicitant la nécessité *« de fusionner les meilleurs éléments des deux technologies* [de Diagonal et de Wincap] *afin d'intensifier les fonctions du produit »*. Décrivant les forces et les faiblesses des deux logiciels, cette note du 3 septembre 1997 concluait : *« Il faut intégrer le meilleur de Wincap et de DK2 »*, en détaillant *« les éléments à reprendre dans DK2 pour créer Wincap 5 »*, le nouveau logiciel dont la sortie est prévue fin 1998.

« REPRODUCTION SERVILE »

L'enquête devra déterminer dans quelle mesure les logiciels et fichiers de paramètre saisis chez Wincap, et qualifiés de *« reproduction servile »* par les experts, ont fait l'objet d'un *« recel de contrefaçon »* chez les clients de Wincap.

Jean-Paul Minarro, le président de Wincap, qui a réalisé 53 millions de francs de chiffre d'affaires en 1997, nous a rappelé que les développeurs de Diagonal n'ont rejoint Wincap qu'à partir de juillet 1997. Ils n'ont pas travaillé sur les logiciels actuellement commercialisés et se sont consacrés au développement du nouveau produit Wincap 5. Ils ont d'ailleurs démissionné au lendemain de la perquisition du 1er avril. M. Minarro, qui n'a pas encore pris connaissance du rapport d'expertise, a estimé que *« rien ne démontre qu'une partie du code-source de Diagonal se retrouve sur le produit »* de sa société. Embarrassée par cette affaire, à quelques mois d'une éventuelle introduction en Bourse, Wincap avait porté plainte contre X, en mai, pour dénonciation calomnieuse.

Erich Inciyan et Enguérand Renault

هكذا من الاصل

DISPARITIONS

■ **MARIE-ODILE BRIOT**, conservatrice des musées, est morte vendredi 7 août à Paris, des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de cinquante-neuf ans. Née à Arc-sous-Cicon (Doubs) en 1939, elle passe, après une formation littéraire, le concours des Musées de la Ville de Paris en 1968 et entre au service des acquisitions du Musée d'art moderne (MAM). Elle est alors initiée à l'art contemporain par Pierre Gaudibert, qui dirige ce service. C'est ainsi qu'elle participe à l'achat de nombreuses œuvres d'artistes de la Nouvelle Figuration (Arroyo, Cueco, Monory, Aillaud) et du groupe Support-Surface (Buraglio, Pincemin, Cane). En 1978, Marie-Odile Briot est nommée à la conservation des collections. Ce qui lui permet d'organiser plusieurs expositions au MAM : « Léger et l'esprit moderne » (1982), « Electra ou l'art du XXe siècle dans ses rapports avec l'électricité et l'électronique » (1984), « Domela » (1987), « Modernidad », « L'Art brésilien contemporain » (1988), Brian Gysin (à l'espace Electra, 1997). A partir de 1988, elle devient conseiller scientifique au bureau des musées des affaires culturelles de la Ville de Paris. A ce poste, elle lance l'informatisation des collections de la ville. Marie-Odile Briot est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Ernest Pignon-Ernest, La Peau des murs*, et préparait pour le printemps 1999 une exposition consacrée au sculpteur Ousman Sow.

■ **JEAN-PIERRE VIVET**, journaliste et spécialiste des métiers de l'édition, est mort, mardi 11 août, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Engagé par Albert Camus comme journaliste à *Combat* en 1945, il fut collaborateur au *Monde*, à *France-Soir*, à *France-Dimanche*, au *Nouvel Observateur* puis à *L'Express* en tant que chef du service spectacles. Fondateur des revues bibliographiques *Bulletin du livre* (1958) et *Livres de France* (1979), il créa au sein du Cercle de la librairie le magazine professionnel *Livres Hebdo*, qu'il dirigea de 1979 à 1984. Auteur d'un roman (*La Maison à travers la grille*, Laffont, 1991), il fut conseiller éditorial et directeur de collection aux éditions J'ai lu, puis chez Robert Laffont, avant de fonder sa propre maison d'édition, Promodis, où il publia entre 1983 et 1986 les quatre premiers tomes de *L'Histoire de l'édition française* dirigée par Henri-Jean Martin et Roger Chartier. Le cinquième et dernier tome, *L'Édition française depuis 1945*, vient tout juste de paraître au Cercle de la librairie.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 12 août sont publiés :

● **Logement** : un arrêté modificatif relatif au Comité national de la participation des employeurs à l'effort de construction ; un arrêté modificatif relatif aux conditions dans lesquelles les organismes collecteurs peuvent consentir des prêts à des personnes physiques ; un arrêté modificatif relatif aux conditions d'utilisation des sommes recueillies au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction.

● **Mines** : deux arrêtés portant nomination aux conseils d'administration des Ecoles nationales supérieures des mines de Paris et de Saint-Etienne.

● **Collectivités locales** : un arrêté portant nomination au Conseil supérieur de la fonction publique territortiale.

NOMINATION

ÉPISCOPAT

Mgr Jean-Paul Jaeger, évêque de Nancy et Toul depuis 1991, a été nommé évêque d'Arras (Pas-de-Calais), mercredi 12 août, par le pape Jean Paul II. Il succède à Mgr Henri Derouet, ayant atteint la limite d'âge.

[Né le 6 septembre 1944 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), Mgr Jean-Paul Jaeger est licencié en philosophie et en théologie de l'université de Lille. Ordonné prêtre le 6 avril 1974 pour le diocèse de Lille, il a exercé différents ministères dans l'enseignement catholique : enseignant au collège Saint-Jacques de Hazebrouck (1974-1980), directeur du lycée Fondation Depoorter à Hazebrouck (1980-1981), supérieur du lycée privé Jean-XXIII à Roubaix (1981-1986), puis supérieur du séminaire interdiocésain de Lille (1986-1991). Mgr Jean-Paul Jaeger était évêque de Nancy et Toul depuis le 30 novembre 1991. Il est président du comité épiscopal de la mission en milieux indépendants depuis 1993 et président de la commission épiscopale des mouvements apostoliques et des associations de fidèles depuis 1994.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire pour

Martine,

de la part de Philippe.

– 14 août 1918-14 août 1998.

Cher Papa,

Nous te souhaitons un très bon anniversaire.

Avec toute notre affection.

Monique, Gilles et Véronique.

Anniversaires de mariage

– Trente ans de mariage,
Trois beaux enfants.
Heureux anniversaire,

Papa et Maman.

Frédéric, Marie et Ophéline, Yvon, Véronique.

Décès

– Françoise Aymerie,
sa femme,
Martine, Elisabeth et Catherine Aymerie,
ses filles,
Ses gendres,
Ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Claude AYMERIE,

survenu le 30 juillet 1998.

– Le ministère des affaires étrangères (coopération et francophonie)
a le regret d'annoncer le décès, survenu le 10 août 1998, de

M. Claude BEAUREGARD,
ancien élève de l'Ecole nationale
de la France d'outre-mer,
administrateur civil,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 août, à 9 h 30, au funérarium de l'hôpital Gustave-Roussy, à Villejuif.

– Martine Depas
a le regret d'annoncer le décès de son père,

Michel DEPAS,

le 10 août 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

23, rue Froidevaux,
75014 Paris.

– Pour

Claude HENNEBERT,
passionnée et révolutionnaire,

trouvée morte le 31 juillet 1998.

– Les éditions Jean-Michel Place,
Les membres du GRABI (Groupe de recherches Albert-Birot international),
Les amis d'Apollinaire,
ont la douleur de faire part du décès, à Bologne, le 28 juillet 1998, de leur collaboratrice et amie,

Marie-Louise LENTENGRE,
professeur d'université.

« Merci Grande Voix je savais bien
que tu es l'amie
L'amie du poète et maintenant
je souris au Soleil. »
Pierre Albert-Birot, *Le Train bleu*.

3, rue Lhomond,
75005 Paris.

– Alger. Carbonne. Muret.

M. et Mme Ricardo Ferrus,
Mme Nicole Massot
et ses filles, Isabelle et Sophie,
Me Bernard Maylie
et ses enfants, Bernadette et Abel,
M. et Mme Jean Michel Claverie
et leur fille Catherine,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Abel MAYLIE,
née Marcelle LAMBERT,

survenu le 9 août 1998, à Lagardelle-sur-Lèze, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 11 août.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

31, rue du Vignemale,
31600 Muret.

– Elizabeth Niobey-Malkin
et Joël Malkin,
Véronique Niobey-Laiter
et Philippe Leugaigne,
Hélène Niobey,
ses filles et gendres,
Julien, Laure et Paul,
ses petits-enfants,
Ainsi que ses sœurs, frères, neveux et nièces,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

France NIOBEY,

survenu le 10 août 1998, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 17 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière de Sceaux (Hauts-de-Seine).

« ... Aimer les aubépines... »
Marcel Proust.

344, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Claire et Damien Noury,
Christiane Noury de Beaumont
et sa fille,
Brigitte Mourgues,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard NOURY,
directeur d'hôpital,

le 11 août 1998.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), le vendredi 14 août, à 14 h 30.

– Le docteur Claire Poirier-Sabetay,
son épouse,
Christine, François et Isabelle Poirier,
ses enfants,
Anne Poirier-Busson
et Mathieu Poirier,
ses petits-enfants,
Et tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean POIRIER-BOTTREAU,
né le 23 juillet 1910,
licencié en droit,
croix du combattant 1939-1945,
ancien fondé de pouvoir
à la direction du contentieux de la BNP,

survenu le 9 août 1998, à Paris.

L'inhumation a eu lieu au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine, dans la plus stricte intimité.

84, rue Oberkampf,
75011 Paris.

– Mme Viviane Roussel, née Paganelli,
son épouse,
M. et Mme Guy Bergeaud,
Le docteur Simone Roussel,
Le docteur et Mme Jean Marie Roussel,
M. et Mme Claude Riso-Levi,
Mlle Anne Roussel,
ses enfants,
Ses dix petits-enfants et ses cinq arrière-petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles ROUSSEL,
ECP 1932,
ingénieur général honoraire
de la RATP,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le mercredi 12 août 1998, à Ajaccio, dans la plus stricte intimité.

Le Chambord A4, Parc impérial,
Route des Sanguinaires,
20000 Ajaccio.
44, rue des Ecoles,
75005 Paris.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère,

André WEIL,

survenu le jeudi 5 août 1998, en son domicile de Princeton (New Jersey).

Considéré comme l'un des plus grands mathématiciens de ce siècle, André Weil avait successivement enseigné dans les universités d'Aligarh (Inde), Strasbourg, Sao Paulo, Chicago et à l'Institute of Advanced Study de Princeton.

Son œuvre scientifique a été consacrée à diverses branches de la mathématique : géométrie algébrique, théorie des nombres, topologie et géométrie différentielle, théorie des groupes, histoire des mathématiques. Il fut dans les années 30 l'un des créateurs du groupe Bourbaki.

(*Le Monde* du 12 août.)

– Evelyne Vivet,
Ses enfants et petits-enfants
Reyre et Heymann,
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre VIVET,
journaliste,

survenu le 11 août 1998, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La bénédiction aura lieu à la clinique Cognacq-Jay, vendredi 14 août, à 10 heures, 174, rue Blomet, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière des Batignolles, à 11 h 15, 8, rue Saint-Just, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

71, boulevard Arago,
75013 Paris.

– « Livres Hebdo »
a la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre VIVET,

survenu le 11 août 1998.

Il a créé et dirigé le journal de 1979 à 1984.

« Livres Hebdo »,
35, rue Grégoire-de-Tours,
75006 Paris.

(Lire ci-dessus.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Jean-Yves Kolo

a la douleur de faire part du décès brutal de

Monique VITAL,
épouse DUCASSE,

sa mère,

et de

Bernadette BAO,
épouse VITAL,

sa tante,

le 11 août 1998, à Madagascar.

Les familles Kolo, Vital et Istasse se joignent à sa douleur.

Anniversaires de décès

– Depuis le 14 août 1987,

François AUBAY

repose dans le massif des Ecrins, et reste présent dans le cœur de ceux qui l'aiment.

Sa famille,
Et ses amis
vous invitent à vous unir aux messes célébrées ce jour, à Vallouise et à Boulogne-sur-Mer.

– Il y a cinq ans, le

docteur Patrice MICHAUD

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé et apprécié.



La richesse comparée des 196 régions d'Europe

L'Ile-de-France se classe nettement en tête dans la production de richesse. Une étude de l'Insee, la première de ce type, laisse apparaître de grandes disparités de développement économique entre les pays de l'Union européenne et au sein même des Etats qui la composent

HOMOGÈNE, l'Europe ? Sensiblement comparables, la richesse et le niveau de vie des 350 millions d'habitants de l'Union ? Sûrement pas, est-on conduit à répondre en lisant l'étude que l'Insee, sous la signature de Michel Hannoun et Christiane Lelong, vient de rendre publique sur les produits intérieurs bruts (PIB) régionaux des Quinze. C'est la première enquête de ce type. Elle contient des révélations pour tous ceux – gouvernements, responsables locaux et régionaux, commissaires européens – qui, régulièrement, affichent leur intention de réduire les disparités en Europe et d'introduire davantage de cohésion et de solidarité entre Etats membres.

Sur la base des données de 1994 – les dernières disponibles – et en croisant le travail de ses ordinateurs avec les statistiques de l'office spécialisé des Communautés Eurostat, l'Insee indique que sur 196 régions répertoriées par Bruxelles, l'Ile-de-France est la plus riche de l'Union. Au « hit-parade », elle dépasse de très loin la Lombardie (où la capitale économique italienne Milan joue un rôle de locomotive plus déterminant que celui de la capitale politique, Rome, située dans la région du Latium) et le Grand Londres. Voilà donc un constat brut de nature à relativiser les mises en garde ou jérémiades lancées régulièrement par la chambre de commerce et d'industrie de Paris ou par les élus de la région-capitale.

Avec 5 % de la richesse mais seulement 3 % de la population de l'UE, l'Ile-de-France a un PIB équivalent à deux fois celui de l'Autriche, cette prééminence de la région-capitale n'étant d'ailleurs pas une spécificité française : c'est le cas, outre Londres, de Lisbonne-Vallée du Tage (au 30e rang en Europe), de Vienne (37e), de l'Attique-Athènes (38e) et de Stockholm (60e). L'Allemagne, à la solide configuration fédérale, présente le contre-exemple quasi parfait puisque la région de Cologne (avec Bonn) vient loin derrière celles de Hesse, où se trouve le haut-lieu de la finance, Francfort, la Bavière (et Munich), et Stuttgart.

Si, en revanche, l'on considère le PIB par habitant, la classification change sensiblement, la France descendant en 6e position (le dé d'or du volume de richesse revenant au Luxembourg) et les 22 régions métropolitiaines s'échelonnent alors de la 5e (Ile-de-France) à la 145e place (Languedoc-Roussillon). Trois régions métropolitaines seulement – outre la région parisienne – se classent (de peu) au-dessus de la moyenne européenne : l'Alsace, la Haute-Normandie et Rhône-Alpes. Tandis que l'Ile-de-France affiche un PIB par habitant de 67 % supérieur à la moyenne européenne, le Languedoc est à 19 % au-dessous, le Limousin à 17 et la Corse à 18. Mais si, pour simplifier, on peut dire que le Languedocien est 2,4 fois moins prospère que l'Allemand de Hambourg, la population de la zone dont Montpellier est la métropole caracole tout de même loin devant celle de l'Epire, frontalière de l'Albanie, au dernier rang européen. La zone dynamique de l'Europe, que le géographe Roger Brunet avait identifiée il y a près de dix ans sous l'appellation « banane bleue », se retrouve très nettement sur la carte ci-contre, entre Londres et Rome en passant par Bruxelles, Munich, Milan et un décrochement vers Paris.

L'Insee étudie aussi les disparités à l'intérieur des Etats eux-mêmes. Les contrastes sont plus saisissants dans les pays réputés très développés et classés au-dessus de la moyenne que dans ceux, essentiellement méditerranéens et l'Irlande, classés en dessous. Le rapport entre le PIB par habitant du n° 1 allemand et de la lanterne rouge – la Thuringe – s'élève à 3,3. Dans les autres pays, comme la France, les Pays-Bas ou l'Autriche, la fourchette se situe entre 1,6 et 2,2. Les pays qui ont un PIB global par habitant inférieur à la moyenne des Quinze affichent des disparités plus atténuées : 1,4 en Suède, 1,7 en Grèce ou 1,6 au Portugal. Dans ces deux derniers, toutes les régions se classent en queue de peloton, la première des régions grecques étant au 163e rang, la première du Portugal au 120e.

On pourra objecter que les statistiques brutes ne reflètent qu'une réalité comptable et quantitative qui prend mal en considération des éléments du cadre de vie, l'accès aux loisirs ou l'environnemnent. Par ailleurs, les découpages territoriaux sont différents selon les pays. Le Danemark, le Luxembourg ou l'Irlande sont répertoriés comme ne constituant chacun qu'une seule région.

« INDICATEUR ROBUSTE »

Mais le PIB par habitant, qui est calculé en rapportant le PIB à la population totale résidant dans la région considérée, est *« un indicateur robuste et pertinent des disparités spatiales de développement »*, notent les auteurs de l'étude. *« Il permet une comparaison des régions entre elles qui s'affranchit de l'effet de taille. Il est en outre très stable à court et moyen terme »*, ajoutent-ils, ce qui permet de minimiser les réserves dues à l'ancienneté des chiffres de référence (1994). *« C'est même le seul indicateur comparatif actuellement disponible en Europe,* précise Olivier Lefebvre, responsable du département de l'action régionale, *et il est utilisé comme critère par les experts de la Commission pour la préparation de la réforme des fonds structurels. »*

Il faut cependant avoir à l'esprit que le PIB est localisé sur le lieu de production de la valeur ajoutée et non sur le lieu de résidence des travailleurs. L'échelle des PIB par habitant ne correspond donc correctement à la richesse réelle des habitants que pour les régions assez vastes où la population active résidente est à peu près la même que la population active au lieu de travail. Cette richesse est sensiblement surestimée en revanche dans les régions de petite taille qui « importent » davantage de travailleurs d'autres régions voisines qu'ils n'en « exportent ». Un phénomène exacerbé là où la région se limite à une grande métropole, comme Brême, Hambourg, Bruxelles ou Vienne, précisent les enquêteurs de l'Insee.

François Grosrichard

Les 10 régions les plus riches de l'UE

SELON LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT GLOBAL — en milliards de francs

Région	PIB
ÎLE-DE-FRANCE (FRANCE)	2 178,1
LOMBARDIE (ITALIE)	1 415,9
GRAND-LONDRES (ROY.-UNI)	1 206,5
RHÉNANIE DU NORD-WESTPHALIE (ALLEMAGNE)	765,5
HESSE (ALLEMAGNE)	753,5
BAVIÈRE (ALLEMAGNE)	748,1
LAZIO (ITALIE)	719,4
DANEMARK*	689,9
CATALOGNE (ESPAGNE)	682,8
RHÔNE-ALPES (FRANCE)	682,2

* Le Danemark n'est pas découpé en régions, il est comptabilisé entièrement.

Les 10 régions les plus pauvres de l'UE

SELON LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT GLOBAL — en milliards de francs

Région	PIB
AHVENANMAA-AALAND (FINLANDE)	3,6
VOREIO AIGAIO (GRÈCE)	10,9
IONIA NISIA (GRÈCE)	14,1
IPEIROS (GRÈCE)	18,4
VALLÉE D'AOSTE (ITALIE)	18,9
DYTIKI MAKEDONIA (GRÈCE)	21,3
NOTIO AIGAIO (GRÈCE)	23,1
BURGENLAND (AUTRICHE)	24,0
FLEVOLAND (PAYS-BAS)	24,3
CORSE (FRANCE)	25,5

Le classement des 22 régions françaises

SELON LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) - 1994

Rang en France	Région	Rang dans l'UE	en milliards de francs
1	ÎLE-DE-FRANCE	[illegible]	2 178,1
2	RHÔNE-ALPES	[illegible]	682,2
3	PROV.-ALP.-CÔTE D'AZUR	[illegible]	496,7
4	NORD-PAS-DE-CALAIS	[illegible]	416,6
5	PAYS DE LA LOIRE	[illegible]	349,5
6	AQUITAINE	[illegible]	317,3
7	BRETAGNE	[illegible]	294,9
8	CENTRE	[illegible]	272,9
9	MIDI-PYRÉNÉES	[illegible]	261,5
10	LORRAINE	[illegible]	249,2
11	HAUTE-NORMANDIE	[illegible]	231,3
12	ALSACE	[illegible]	220,4
13	LANGUEDOC-ROUSSILLON	[illegible]	214,9
14	PICARDIE	[illegible]	191,7
15	BOURGOGNE	[illegible]	177,7
16	POITOU-CHARENTES	[illegible]	164,3
17	BASSE-NORMANDIE	[illegible]	154,8
18	CHAMPAGNE-ARDENNE	[illegible]	153,2
19	AUVERGNE	[illegible]	134,2
20	FRANCHE-COMTÉ	[illegible]	124,7
21	LIMOUSIN	[illegible]	71,4
22	CORSE	[illegible]	25,5

SELON LE PIB PAR HABITANT - 1994

Rang français	Région	en milliers de francs
1	ÎLE-DE-FRANCE	[illegible]
2	ALSACE	130,9
3	HAUTE-NORMANDIE	130,4
4	RHÔNE-ALPES	122,8
5	CHAMPAGNE-ARDENNE	113,3
6	PROV.-ALP.-CÔTE D'AZUR	112,5
7	CENTRE	112,4
8	FRANCHE-COMTÉ	112,2
9	PAYS DE LA LOIRE	111,7
10	AQUITAINE	110,9
11	BASSE-NORMANDIE	109,8
12	BOURGOGNE	109,5
13	LORRAINE	107,8
14	MIDI-PYRÉNÉES	105,1
15	NORD-PAS-DE-CALAIS	104,4
16	BRETAGNE	103,9
17	PICARDIE	103,5
18	AUVERGNE	102,0
19	POITOU-CHARENTES	101,7
20	LIMOUSIN	99,3
21	CORSE	98,5
22	LANGUEDOC-ROUSSILLON	97,2

COMMENTAIRE

LA FRANCE CONFORTÉE

Les habitants de la région parisienne se réveillent plus riches qu'ils ne se l'imaginaient. Voici l'Ile-de-France installée par l'Insee sur la plus haute marche du podium européen des régions productrices de richesses, loin devant des régions phares comme la Lombardie, le grand Londres, la Rhénanie-Wesphalie, la Bavière ou la Catalogne. C'est une (bonne) surprise, même si l'importance de la population explique pour une part cet excellent résultat.

Certes, les données de l'Insee, comme toutes les statistiques, sont forcément trompeuses puisqu'elles n'intègrent pas tous les ingrédients de la vie. Le « développement humain » ne se réduit pas à celui du pouvoir d'achat et le bonheur ne s'interprète pas à travers un indice. L'Ile-de-France est aussi parmi les régions les plus implacables à vivre pour les plus pauvres, elle compte parmi les plus polluées, les plus bruyantes, les plus bétonnées et les plus stressantes.

Mais tout de même : qu'une région française figure comme la région locomotive de l'Union européenne, première puissance commerciale du monde, constitue un argument de poids contre ceux qui présentent sempiternellement la France comme un pays usé, résolument archaïque, lesté de trop de lois et d'Etat, plus tourné vers ses splendeurs passées que vers la modernité. La France possède au contraire des atouts qui rendent d'autant plus insupportables les handicaps sociaux qui y fleurissent.

Cette enquête de l'Insee comporte un autre enseignement en ce qui concerne notre pays : des principaux pays de l'Union, c'est la France qui est la moins « inégalitaire » entre les régions qui composent son territoire. Même si l'Ile-de-France garde un rôle prépondérant dans l'Hexagone et si les zones du monde rural profond accusent un lourd passif, l'équation « Paris et le désert français » n'est plus exacte. La France est puissante en Europe et les « provinces » sont fortes en France.

Jean-Paul Besset

La répartition de la richesse dans les 196 régions européennes

PIB PAR HABITANT en SPA
32 285 (230 418 F)
18 113 (129 272 F)
15 639 (111 616 F)
13 442 (95 936 F)
7 165 (51 137 F)
1 SPA = 7,137 F

FINLANDE
SUÈDE
DANEMARK
IRLANDE
ROYAUME UNI
PAYS-BAS
BELGIQUE
ALLEMAGNE
LUX.
AUTRICHE
FRANCE
ITALIE
PORTUGAL
ESPAGNE
GRÈCE

L'indicateur SPA

Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est un indicateur calculé en rapportant le PIB national à la population totale résidant dans la région. Pour comparer de façon homogène les régions européennes, on convertit les PIB régionaux de chaque pays en Standard de pouvoir d'achat (SPA), unité commune, mise au point par Eurostat. Les mesures en SPA prennent en considération les écarts de prix des biens et services dans chaque Etat membre. Le PIB par habitant en SPA est l'une des principales variables utilisées par l'Union pour identifier les régions en retard de développement et bénéficiaires des fonds structurels.

Le Languedoc-Roussillon, vraie-fausse lanterne rouge

Selon l'Insee, c'est dans la région de Montpellier que le PIB par habitant est le plus bas de France

MONTPELLIER
de notre correspondant

Dernier de la classe ! Les chiffres de l'Insee semblent sans appel. A la traîne des régions de France en ce qui concerne la richesse produite rapportée au nombre d'habitants, relégué derrière la Corse et le Limousin, le Languedoc-Roussillon apparaît comme une région économiquement quasi sous-développée avec un PIB de 97 175 F par habitant seulement contre 127 629 F en moyenne nationale et 198 794 F en Ile-de-France.

Sans doute faut-il y voir un symptôme de sa sous-industrialisation et de sa situation géographique avec des départements de montagne caractérisés par de nombreux handicaps physiques et démographiques comme la Lozère. Frappée par la crise de la viticulture, sinistrée par le déclin de ses industries axées sur la soie, la chaussure, le textile ou les mines, cette région connaît encore aujourd'hui les effets négatifs de nombreux plans sociaux, à Perrier (Vergèze), à IBM (Montpellier), à la Cogéma (Lodève), ou à Alcatel-Câble (Les-Salles-du-Gardon).

Pour y remédier, les services de l'Etat plaident pour un enrichissement de l'activité industrielle. Non pas par l'installation de grosses unités comme par le passé, mais en favorisant le développement de PME et PMI. La région dispose en effet d'atouts : des écoles d'ingénieurs et des universités, des terrains à des prix compétitifs, ainsi qu'un cadre de vie agréable et un réseau de transports qui s'améliore considérablement. Dans les années qui viennent, la stratégie de la Drire (direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) devrait consister à conforter les secteurs existants, comme l'aéronautique à Nîmes ou l'agroalimentaire à Castelnaudary. Puis à définir des secteurs prioritaires adaptés au contexte local. *« Un constructeur de jouets ira plutôt tout naturellement s'installer dans le Jura*, explique André Pugnère, directeur de la Drire, *tandis que le Languedoc-Roussillon privilégiera les nouvelles technologies. »*

Patrick Geneste, président de l'association « Montpellier LR Technopole », considère qu'il faut tisser des liens plus étroits entre un potentiel de recherche local important et les entreprises. Dans le droit fil des souhaits du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre. *« Il faudrait qu'il y ait un réel transfert des connaissances vers la valeur ajoutée et l'emploi »*, explique-t-il. Il suggère aussi d'installer des formations universitaires technologiques dans les villes moyennes de la région, *« pour être en prise directe avec le développement économique et éviter de voir les jeunes fuir vers les grands centres urbains »*.

Mais une analyse plus fine des chiffres de l'Insee montre que, malgré le zéro pointé qui lui est accordé, le Languedoc-Roussillon n'est peut-être pas un si mauvais élève qu'il y paraît. D'abord, parce que le PIB régional a connu ces douze dernières années une croissance supérieure de 30 % à la moyenne nationale. Ensuite parce que son calcul s'appuie seulement sur des chiffres basés sur l'emploi et les déclarations d'impôts. Or *« on fait partie des grandes régions de fraude et d'évasion fiscale »*, commente un économiste. Il est difficile de cerner ce que représente le travail au noir, de même que l'activité réelle des cafés, des restaurants et des emplois saisonniers très nombreux dans cette région touristique, notamment sur le littoral. Il n'est pas facile non plus d'apprécier la multitude d'entreprises qui meurent au bout de quelques mois, ainsi que les sociétés déclarées au forfait, qui constituent une part importante d'un tissu économique atomisé. Par ailleurs, historiquement considéré comme non productif, le secteur tertiaire semble, lui aussi, mal évalué. Or les hôpitaux, les services publics, les sociétés de services et les professions libérales font partie des gros employeurs du Languedoc-Roussillon.

Ensuite, si le chômage a crû pour atteindre un taux de 16,7 %, il s'accompagne paradoxalement d'une croissance et d'un taux de création d'emplois records. Le Languedoc-Roussillon accueille en moyenne 12 % d'entreprises nouvelles chaque année, alors que le taux national n'est que de 8 %. Et le nombre d'emplois créés en dix ans a augmenté de 24 %. Contrairement à d'autres régions où il est seulement un signe de récession, le chômage est ici aussi lié à une forte poussée démographique qui devrait se confirmer (on attend 800 000 habitants supplémentaires dans les vingt ans qui viennent). Pour un emploi créé, une famille s'installe et ses enfants restent. Sans compter les chômeurs qui, attirés par le Sud, s'y installent.

Ce phénomène correspond, par ailleurs, à une mutation : *« Tout se passe comme si cette région expérimentait un nouveau modèle de développement basé sur des variables et des fonctions qui pouvaient paraître économiquement dérisoires il y a vingt ans »*, analyse Michel Laget, responsable régional du Centre d'étude et de recherche sur les qualifications. Ainsi, des secteurs non productifs comme la formation, la communication, l'information, les métiers liés au tourisme, à l'environnement, ou encore à la culture prennent peu à peu le pas sur les secteurs productifs. *Cette évolution s'accompagne* d'une plus grande flexibilité et d'une précarité inquiétantes. Mais si l'on considère que l'emploi industriel va décroître au profit de l'« immatériel », le Languedoc-Roussillon n'est peut-être pas en retard. Il est tout simplement en train d'anticiper ce que sera la société de demain.

Jacques Monin

Quatre poids lourds

En France, les régions « riches » sont toutes situées à l'est d'une ligne Le Havre-Marseille. La contribution de l'Ile-de-France à la production nationale entre pour 28,3 %, soit 80 fois la contribution de la Corse. La moitié de la production nationale se concentre dans les quatre régions de tête, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord - Pas-de-Calais. A l'autre extrême, quatre collectivités – la Corse (0,3 % du PIB national en volume), le Limousin (1 %), la Franche-Comté (1,7 %) et l'Auvergne (1,8 %) – totalisent moins de 5 % du PIB national et 0,8 % du PIB de l'Union européenne.

La Corse en retard, mais en progrès

Le retard de la Corse est dû, notamment, à la part de la population qui exerce une activité professionnelle, cette proportion étant nettement inférieure ici à la moyenne nationale, explique l'Insee à Ajaccio dans son numéro de juin. Si la structure par âge n'est pas un handicap (la part de la population en âge de travailler est du même ordre qu'en métropole), la proportion d'actifs occupés est cependant moindre. Le secteur tertiaire (services) est omniprésent, avec 80 % de la valeur ajoutée contre 70 % au niveau national. La Corse est la région la moins industrialisée de France et l'industrie y crée moins de richesses que dans le Limousin. Mais les études de l'Insee *« confirment que la Corse a dépassé nettement le seuil de 75 %* [on atteint 82,6 %] *de la moyenne européenne du PIB par habitant, seuil définissant l'accès des régions dites en retard de développement aux programmes européens de l'objectif 1 »*, financés par les fonds structurels, indique Franck Perrault, directeur régional de l'Insee.

La guerre des cinémas fait rage à Besançon

Le tribunal administratif impose au promoteur d'un multiplexe de prévoir une place de parking pour trois spectateurs

BESANÇON
de notre correspondant

S'il est acquis que les cinéphiles de Besançon bénéficieront bientôt d'un multiplexe d'une dizaine de salles, nul ne sait où il sera implanté et qui en sera propriétaire. Car la guerre froide que se livrent les deux candidats en lice connaît, depuis 1995, de saisissants rebondissements, tranchés par le tribunal administratif de la ville, qui n'hésite pas à imaginer des jurisprudences inédites. La bataille, suivie de près par les écologistes et les défenseurs du patrimoine urbain, qui pourraient en tirer parti pour des combats dans d'autres cités, est devenue si âpre que la mairie et la préfecture du Doubs ont fini par s'y engager à leur tour, convaincues qu'il n'existe pas de marché pour deux équipements de cette taille dans une agglomération moyenne qui ne compte guère plus de 150 000 habitants.

La situation, au départ, semble pourtant simple. Au fil de disparitions et de concentrations successives, Besançon, qui disposait d'une quinzaine d'exploitants dans les années 70, n'abrite plus que deux minicomplexes : le Vox (quatre salles), géré par Jean-Pierre Lemoine, un ex-projectionniste devenu producteur de films, et le Plazza (neuf salles), racheté par Jean-Claude Kieffer, un professionnel qui a déjà réussi à s'imposer à Colmar (Haut-Rhin), Belfort et Montbéliard (Doubs).

Les deux concurrents en sont arrivés à une même conclusion : la nécessité, pour chacun d'eux, de se doter d'un multiplexe capable de drainer une vaste clientèle en complément d'une modernisation des salles actuelles où seraient affichées, à l'avenir, des programmations plus ambitieuses.

C'est Jean-Pierre Lemoine qui prend l'initiative, en proposant au maire, Robert Schwint (ex-PS), d'ouvrir un tel ensemble dans un quartier excentré. Son idée est écartée au motif que c'est le cœur historique de la cité qu'il faut revitaliser. Lorsqu'un appel d'offres est lancé pour intégrer un cinéma dans le projet de rénovation urbaine de la place du marché, une restructuration soutenue par l'Union européenne, Jean-Pierre Lemoine dépose un dossier. Mais c'est son rival, Jean-Claude Kieffer, qui l'emporte, avec un montage prévoyant huit salles, d'une capacité de 1 400 places, pour un investissement de 40 millions de francs et la promesse de consacrer des salles du centre-ville, dont certaines sont installées dans l'immense atelier photographique du père de Louis et Auguste Lumière, à l'art et essai.

Loin de se décourager, mais persuadé que la survie du Vox et de ses dix emplois est en cause face à un adversaire qui va peser quatre fois plus lourd, Jean-Pierre Lemoine se reporte sur l'alternative qu'il a préparée depuis plusieurs mois : l'ouverture d'un Mégarama de dix salles et de 1 454 places dans une petite commune de la périphérie, Ecole-Valentin. Le bâtiment convoité existe déjà. Il appartient à un syndicat intercommunal auquel il fait perdre pas mal d'argent. Ravi, le maire du bourg, André Bavarel, saute sur l'aubaine, d'autant que la création de 25 emplois est prévue. En octobre 1996, l'affaire est conclue et l'inauguration annoncée pour février 1997.

Mais des dépôts de demande d'annulation du permis de construire se multiplient malgré la délivrance par le maire d'un second permis qui corrige les imperfections du précédent et rend, du même coup, sans objet les plaintes déposées. Et là, surprise ! En suivant les conclusions du commissaire du gouvernement, le tribunal administratif de Besançon imagine, fin décembre 1997, une règle du jeu qui va faire trembler tous les promoteurs de multiplexe de France. Selon les juges, le parking d'un ensemble cinématographique doit prévoir *« une place pour trois spectateurs pour éviter tout stationnement anarchique alentour »*. Soit 500 dans le cas de Jean-Pierre Lemoine, qui n'en a envisagé que 290. En conséquence, son permis de construire est annulé.

L'homme, qui n'a pas rencontré pareille difficulté pour l'ouverture de son Mégarama de Bordeaux (17 salles et 3 000 sièges), fait valoir qu'avec ce raisonnement il aurait fallu créer des parkings de 1 400 places autour des multiplexes de Dunkerque et du Grand-Quevilly, et il riposte en acquérant des terrains pour réaliser 590 emplacements, ce qui propulse son budget de 30 à 33 millions de francs. André Bavarel lui délivre un troisième permis le 2 juillet.

> Les écologistes et les défenseurs du patrimoine urbain pourraient tirer parti de cette jurisprudence pour leurs combats dans d'autres cités

C'est ainsi que le préfet du Doubs, à la mi-juillet, alors qu'il n'a pas soulevé de problème de légalité auparavant dans ce dossier, saisit à son tour le tribunal administratif d'une *« incompatibilité »* entre le plan d'occupation des sols d'Ecole-Valentin, qui autorise l'implantation du Mégarama, et le schéma directeur de l'agglomération bisontine, qui stipule que la localisation des grands équipements de loisirs doit privilégier le cœur de la capitale francomtoise, comme l'a voulu son maire, Robert Schwint, par ailleurs président du district.

En attendant l'épilogue du conflit, les amateurs de cinéma continuent de se presser dans les salles du centre, malgré leur exiguïté. Echaudé par l'expérience, Jean-Pierre Lemoine n'a toujours pas engagé les travaux de son Mégarama afin de se mettre à l'abri d'une mauvaise surprise. En aparté, ses collaborateurs s'étonnent de l'acharnement dont il fait l'objet, *« lui qui n'a jamais réclamé de subventions »* face à un projet concurrent doté d'un financement public indirect *« puisque son environnement sera bâti avec l'argent du contribuable »*. L'opposition municipale, elle, s'amuse de ce débat et note que le programme de la place du marché se traduira par une suppression de 250 places de stationnement compensée par une extension de 300 places dans un parking voisin payant. Soit un solde net de 50 places, alors qu'une stricte application de la jurisprudence du tribunal administratif, *« lequel ne saurait se déjuger »*, sourit un ami de Jean-Pierre Lemoine, *« en exige 420 de plus »*.

Jean-Pierre Tenoux

L'usage du vélo à Paris en forte hausse

LA FRÉQUENTATION des pistes cyclables parisiennes a enregistré en juin une hausse de 38 % par rapport à juin 1997, a annoncé la mairie de Paris, qui précise que cette hausse a été *« particulièrement forte dans le centre-ville et sur les rocades »*. En mai, l'augmentation de la fréquentation avait atteint 68 % par rapport à mai 1997. La mairie de Paris ajoute que *« les sites aménagés dans le cadre du programme vélo pour l'année 1997 sont largement validés par les utilisateurs »*, le comptage indiquant que *« le nombre de cyclistes a été globalement multiplié par 2, voire 3 ou 4 sur certains axes »*. Enfin, *« le respect des bandes cyclables donne des signes d'amélioration »*, entre *« 70 % et 80 % »* des cyclistes les empruntant dans le centre de la capitale.

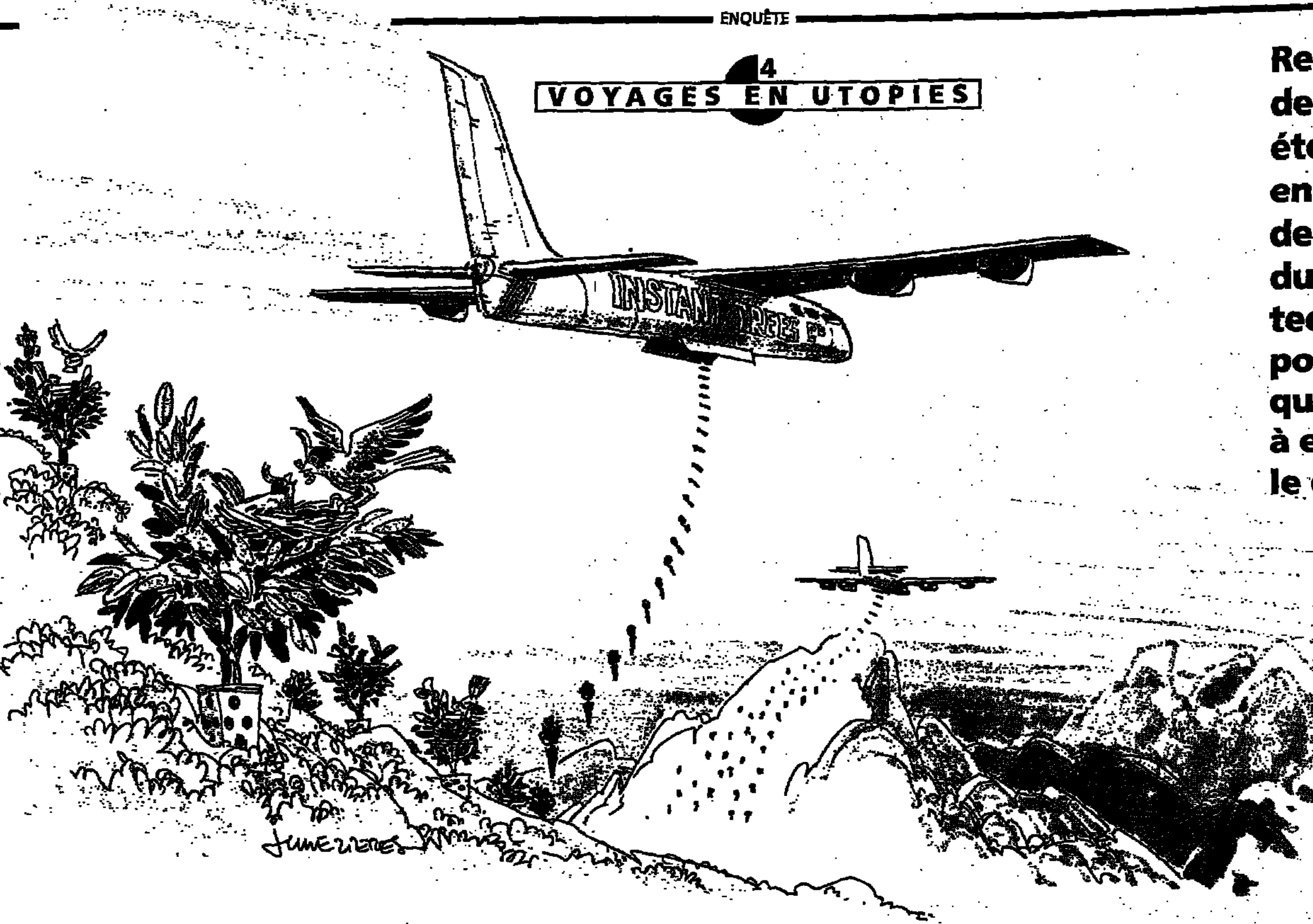
هكذا من الأصل

HORIZONS

ENQUÊTE

4 VOYAGES EN UTOPIES

Reboiser de vastes étendues en larguant des arbres du ciel, c'est techniquement possible. Mais qui est prêt à en assumer le coût ?



La revanche de Robin des bois

AU cœur du Stropshire, berceau de l'Angleterre profonde, un vieux jeune homme coule des jours paisibles dans un cottage noyé sous les roses. Cravate grise, chemise Oxford à manches courtes, œil bleu et longues mains racées, Jack Walters garde, à plus de soixante-quinze ans, ses timidités et ses enthousiasmes d'adolescent. Il s'est remarié il y a trois mois, parle de voyager, d'agrandir la maison centenaire, joue au golf et promène ses chiens. Sans souci, mais pas sans rancune. Car l'homme tranquille n'a pas tout à fait oublié ses rêves.

Héros modeste, Jack Walters s'est battu pendant trente ans pour les arbres et le progrès. Ancien pilote devenu forestier au Canada, il a dirigé jusqu'en 1986 la forêt expérimentale de l'université de Colombie-Britannique, près de Vancouver. Il voulait moderniser, mécaniser, accroître les rendements, il a tout osé, même le reboisement par avion. Des arbres tombés du ciel ? Et pourquoi pas ? Un moyen radical de lutter contre le recul inexorable des forêts dans le monde, et de faire entrer la foresterie dans son siècle. *« Je voulais choquer »*, admet-il. Il a réussi. La sylviculture, rétive à toute idée nouvelle, a violemment rejeté l'iconoclaste. Contesté, vilipendé, humilié, il a tout abandonné en prenant sa retraite, il y a douze ans. Il a donné sa bibliothèque, quitté le Canada et rompu les ponts.

Aujourd'hui, il en plaisante, un peu amer. *« C'est un combat d'homme jeune »*, dit-il. Sur les rives de la Severn, qui paresse entre saules, prairies et vieilles pierres, il a retrouvé la paix. Ou presque. Car derrière la réserve et la bonne éducation sommeille un incorrigible Robin des bois. Jack Walters a raison et n'en démord pas. *« C'est une idée dont le temps viendra*, assure-t-il. *Partout on a besoin de plus d'arbres, pour lutter contre l'effet de serre, pour le paysage, pour le bois, pour le plaisir, etc. Avec ma méthode, on pourrait planter et récolter au moins trois fois plus qu'aujourd'hui. La révolution qui a bouleversé l'agriculture depuis cinquante ans touchera la sylviculture. »* Il sourit, l'œil soudain féroce. Les manuels forestiers, raconte-t-il, montrent au chapitre « Techniques de plantation » des photos de paniers en osier, comme en possèdent toutes les ménagères, en l'occurrence destinés à transporter les jeunes plants. *« C'est pathétique ! On ne peut pas indéfiniment continuer à planter des arbres à la pelle et au plantoir. D'ici cinquante ans, on ne trouvera plus personne pour le faire ! »* Une seconde révolution verte ? *« C'est ça l'utopie forestière ! »*

Il y a urgence. La forêt, poumon de la planète, recule d'année en année. Depuis 1980, quelque 135 millions d'hectares ont disparu, notamment dans les zones tropicales, victimes de la pression démographique, du développement, des incendies et de la pollution. Faute de moyens et de techniques modernes, le reboisement n'a pas suivi. Quasi inexistantes dans les pays en développement, les plantations ne touchent, en moyenne, que 3,6 % des surfaces dans les pays développés. Le Canada, l'un des plus grands producteurs de bois du monde, ne replante que 0,6 % de sa forêt, et a perdu près de 5 millions d'hectares en dix ans. *« L'avenir n'est pas brillant »*, soupire Jack Walters.

Il y a deux ans, il a repris espoir. Un étudiant de troisième cycle au MIT (Massachusets Institute of Technology), cherchant un sujet de thèse, a exhumé ses travaux et relancé l'idée du reboisement aérien. Autre temps, autres mœurs. A Boston, le syndrome Bill Gates a frappé. Une idée, c'est de l'argent, et, le Web aidant, les inventeurs en puissance ont le monde à leurs pieds. Moshe Alamaro, un ingénieur en aéronautique au physique de Groucho Marx, ne connaît rien à la forêt et se moque des arbres comme d'une guigne. Sa spécialité, c'est la balistique. Mais, grâce à l'étiquette MIT et au réseau Internet, il a réussi à rassembler la documentation, et à nouer des contacts pour populariser l'idée sur tous les continents.

EN dix-huit mois, il a obtenu plus d'articles sur les « bombes-arbres » que Jack Walters en trente ans. *The Economist*, le *Boston Globe*, *Stern*, *Popular Science* et d'autres médias se sont enflammés pour cette cause. Mais un triomphe médiatique ne suffit pas. Derrière les écrans high tech du MIT, Moshe est aujourd'hui aussi découragé que Jack Walters dans son jardin anglais. *« Je suis dans une impasse*, avoue-t-il. *Personne ne veut prendre de risque. Jusqu'ici, j'ai travaillé avec trois fois rien. Mais je ne peux plus rien faire. Je suis à bout de ressources. »* Son idée n'a pas été retenue comme sujet de thèse. *« C'est une belle idée si elle marche, mais ce n'est pas un sujet de recherche valable du point de vue académique »*, explique le professeur Whittle du MIT. Moshe n'a pas pu y travailler suffisamment. Brouillon, râleur, hâbleur, il traîne dans les couloirs austères de l'université un cartable en toile bourré de papiers, de cassettes vidéo, de photos, de dessins. Mais d'étude sérieuse, point. De test encore moins. Faute de moyens, il n'a pu faire la moindre expérience pour prouver la validité de ses thèses, malgré l'appui discret de l'armée américaine, intéressée par une possible reconversion de ses bombardiers. *« C'est le problème de la poule et de l'œuf*, soupire-t-il. *Tant que je n'ai pas fait d'essais, je n'aurai aucun crédit, mais pour faire des tests il me faut de l'argent. »* Beaucoup, car Moshe voit grand.

De l'obscur combat de Jack Walters, il a fait une cause planétaire. Le reboisement massif du globe est, dit-il, la meilleure façon de lutter contre l'effet de serre. Une forêt en croissance stocke une partie du gaz carbonique sous forme de matière organique (le bois) et enrichit l'atmosphère en oxygène. Un hectare de forêt tempérée absorbe ainsi 2,5 tonnes de carbone par an. Pour compenser la croissance actuelle du CO_2 dans le monde (6 milliards de tonnes par an), il faudrait replanter des superficies gigantesques : 1 milliard d'hectares, soit l'équivalent du Sahara. Impossible.

Mais la forêt ne sert pas qu'à nettoyer l'air. Elle fixe les sols, freine l'érosion, régule les cours d'eau, combat la désertification, abrite de nombreuses espèces animales. Elle produit du bois pour le papier, les meubles, etc. Elle est belle et ravit chasseurs, cueilleurs et promeneurs. *« Reboiser est utile, même si l'effet de serre est un leurre*, plaide Moshe Alamaro. *Plutôt que d'imaginer des systèmes technologiques épouvantablement complexes pour protéger la planète, pourquoi ne pas commencer par là ? »*

La seule façon de reboiser rapidement des surfaces énormes dans les zones propices (toundra canadienne, Groenland, Mongolie, Syrie, Afrique du Nord...), généralement difficiles d'accès, est de le faire par avion. Les techniques existent, assure Moshe Alamaro. Le seul problème est de les rassembler à moindre coût : *« Je ne suis pas un scientifique mais un gestionnaire de projet. »*

« Techniquement, c'est faisable. Le problème est de savoir quelles conditions de reboisement justifient ces opérations. Pour que ce soit rentable, il faut plusieurs dizaines de milliers d'hectares pas trop peuplés, pas trop accessibles. En Europe, ce n'est pas adapté », explique Bernard Roman, directeur technique de l'ONF (Office national de la forêt). Dans les grands pays forestiers, en Amérique du Nord, en Scandinavie, en Russie, l'industrie est trop frileuse. Les organisations internationales et les gouvernements demandent des résultats. Les écologistes n'ont pas un sou. Restent les pollueurs, les grands groupes qui pourraient trouver avantage à financer des études en vue d'un reboisement massif, si le système de quotas évoqué lors de la conférence de Rio voyait le jour. Pour l'heure, on en est loin. Et Moshe Alamaro s'épuise à attendre l'« ange », le mécène qui, en langage MIT, viendrait par miracle financer les recherches et les expérimentations, sans espoir de profit immédiat.

> « C'est pathétique ! On ne peut indéfiniment continuer à planter des arbres à la pelle et au plantoir. D'ici cinquante ans, on ne trouvera plus personne pour le faire ! »

« Il n'y arrivera pas », soupire Jack Walters, déçu de ce nouvel échec par procuration. *« Il voit trop grand. Et il a totalement négligé l'aspect biologique. Des arbres, oui, mais lesquels, cultivés comment, pour mettre où ? »* Depuis douze ans, il a eu le temps d'analyser les causes de son échec. Planter un arbuste fragile, en le « jetant » d'une hauteur de 120 mètres, revient *grosso modo* à lancer un œuf du deuxième étage. Ce n'est faisable qu'à plusieurs conditions : un sol humide, perméable, peu de végétation concurrente, une zone déserte et, surtout, un bon container, suffisamment lourd et rigide pour s'enfoncer droit, mais assez aéré pour ne pas gêner l'enracinement. Jack en a dessiné de multiples versions qu'il conserve précieusement dans une vieille boîte à chaussures. Les premiers ressemblaient à de petites fusées ovoïdes. Trop légers, ils ne s'enfonçaient pas dans le sol ; les trois quarts des arbrisseaux lancés d'avion se sont perdus ou fracassés contre les pierres. *« Le dessin était mauvais. Mais il aurait été extraordinaire qu'avec 50 dollars de budget pour le matériel et un vieux Cessna prêté quelques heures pour le vol, je réussisse du premier coup ! »*

LA seconde génération de containers, en forme d'obélisque renversé, était beaucoup plus efficace. La technique mise au point par Jack permettait de semer les arbustes dans le container et de les larguer après un an ou deux. Elle a très bien marché au sol : grâce à un « fusil », on plantait les arbres à une cadence accélérée, sans se baisser. Une compagnie canadienne, qui l'a expérimentée, a battu les records mondiaux de plantation. La Libye en a commandé 400 000. Mais, faute de moyens, Jack n'a jamais pu les lancer par avion. *« A ce moment-là, j'avais perdu l'audience »*, soupire-t-il. Le gouvernement canadien a bien fait quelques essais en 1975, mais l'homme responsable des tests est mort avant d'avoir pu rendre son rapport, et l'idée a été abandonnée.

« C'est très frustrant, dit-il. *Vous fabriquez sans argent. Vous faites une première expérience qui ne marche pas, et tout le monde dit que ça ne vaut rien, même si le principe est bon. Il faudrait dire au contraire : faites-le marcher ! Le premier avion s'était écrasé au sol ! »* Depuis vingt ans, les techniques ont progressé. Il existe des plastiques biodégradables pour fabriquer des containers. La balistique, l'aéronautique font des miracles. *« Grâce au GPS* (global positioning system), *on peut synchroniser le largage de mines avec une précision de 30 centimètres. Ce qui est fait avec des mines peut l'être avec des arbres »*, assure Jim Kaen, un consultant en aéronautique diplômé du MIT. *« C'est une idée techniquement valable, bonne pour l'environnement et dans de nombreux endroits économique*, renchérit Wesley Harris, professeur d'astronautique au MIT. *Elle manque de financement. »*

Elle va surtout manquer de promoteur. En décembre, Moshe Alamaro quittera le MIT. Il veut fonder une société d'études pour des grands projets. Le reboisement aérien n'est pour lui qu'une idée parmi d'autres. Moshe veut réussir. Il n'en est pas à sa première utopie. En Israël, où il a grandi et travaillé, il a déjà tenté de promouvoir le concept d'industries mobiles : des usines chimiques conçues en modules qui se déplaceraient pour s'installer partout où il existe des capacités excédentaires temporaires d'électricité. Depuis peu, il est reparti sur une autre piste : créer au Canada d'énormes réserves d'eau gelée qui, en fondant l'été, alimenteraient les provinces en eau douce...

Reste Jack Walters. Il a officiellement renoncé. Mais l'idée le travaille encore. Il a cru en Moshe, l'a aidé, soutenu. Puis a perdu confiance. Cette nouvelle déconvenue, loin de le décourager, le stimule. *« Cet hiver, je vais m'y replonger »*, dit-il, mystérieux. En attendant de reboiser la planète, il faut commencer petit, utiliser l'hélicoptère, moins coûteux, plus précis que l'avion, qui permet de tester des surfaces limitées. *« La meilleure technique serait d'utiliser un hélicoptère équipé de fusils spéciaux pour tirer les arbres dans le sol. C'est comme ça que cela se fera »*, explique-t-il. Avec des containers biodégradables, une mise à feu automatique gérée par ordinateur, cela devrait marcher pour un coût de quelques centimes par arbre, très inférieur au coût normal de la plantation.

Où ? Avec qui et quel argent ? *« J'ai une idée »*, murmure Jack. *« Je vais approcher une compagnie d'hélicoptères. S'il y a un marché, ils le feront. »* Songeur, il referme sa boîte remplie de containers. Il est cinq heures, l'heure sacrée du thé. Le soleil baigne la véranda. *« Je suis un combattant invétéré »*, dit-il en s'excusant presque. Aura-t-il le temps ? *« Je ne suis plus pressé*, dit-il. *Le reboisement aérien sera utilisé un jour, parce que c'est la façon la plus rapide de planter. Avec ou sans moi. Quelle importance ? »*

Véronique Maurus

Dessin : Jean-Claude Mezières

Prochain article : Au fil du soleil

Reboiser de vastes étendues en larguant des arbres du ciel, c'est techniquem possible. Mai qui est prêt à en assume le coût ?

s bois

L'univers fou des télécommunications

LA PRESSE anglo-saxonne, qui a le chic pour faire comprendre l'économie à l'aide d'expressions imagées, a inventé le terme de *« mergermania »* – « manie des fusions » – pour décrire l'espèce de mouvement perpétuel qui s'est emparé des grandes entreprises. Du moins dans des secteurs comme les services financiers ou la chimie, qui font preuve d'un activisme remarquable, et surtout les télécommunications, qui battent tous les records : rapprochement entre l'américain AT&T et British Telecom (BT), acquisitions en série par le même AT&T, mariages entre compagnies régionales américaines... Le rythme des opérations, engageant des montants de plus en plus fous, ne cesse de s'accélérer.

Le *New York Times*, dans un article paru début juillet, s'est amusé à établir un parallèle *entre le* personnage du *serial killer*, le tueur en série indissociable de certaines productions hollywoo*diennes, et celui du « serial acquirer »* : le PDG qui, pour satisfaire sa *mergermania*, multiplie les acquisitions. Une fois passé à l'acte, il n'a plus qu'une seule envie : récidiver.

Si la plupart de ces opérations concernent les Etats-Unis, c'est parce qu'une nouvelle réglementation a été adoptée en 1996, afin d'ouvrir un peu plus grand les vannes de la concurrence en décloisonnant des marchés jusque-là compartimentés : téléphone local, interurbain, liaisons internationales.

RAPPROCHEMENTS

Cette initiative explique déjà, à elle seule, un certain nombre de rapprochements. L'objectif est, pour ces groupes auparavant spécialisés, de compléter leur offre en prenant le contrôle d'une autre société aux compétences complémentaires ou d'élargir leur couverture du territoire américain en s'offrant une compagnie opérant dans une région différente.

A l'exception du britannique BT, qui, avant de s'allier à AT&T, avait tenté de racheter l'américain MCI, les groupes européens n'ont guère osé avancer leurs pions sur l'autre rive de l'Atlantique autrement que par des alliances « classiques », comme celle que France Télécom et Deutsche Telekom ont noué avec Sprint.

Les partenaires se coordonnent pour proposer certains types de services, notamment à destination des multinationales dont les besoins sont à l'échelle de la planète, mais chacun reste maître chez soi.

Les opérateurs européens participent plus volontiers au deuxième grand mouvement de fond qui, sans être spécifique aux télécommunications, concourt puissamment à leur *transformation* : les privatisations. La dernière en date, et l'une des plus spectaculaires, a été la vente « par *appartements » du brésilien* Telebras, fin juillet. Portugal Telecom, Telecom Italia et, surtout, l'espagnol Telefonica ont été les grands vainqueurs de cet appel d'offres. Un coup de fouet assuré pour leur développement futur : l'opérateur madrilène estime que, d'ici deux ou trois ans, la moitié de ses profits viendront de ses activités au Brésil.

Une troisième lame de fond traverse les télécommunications, dont l'impact est pour l'instant difficile à évaluer : c'est la floraison des technologies liées à Internet et au multimédia. Elles transformeront le classique téléphone en véritable centre de communi*cation, capable de jongler avec la* voix, les données informatiques et les images. De tels produits existent déjà pour les utilisateurs professionnels, mais à des prix que, seules, de riches entreprises peuvent payer pour améliorer leur productivité.

C'est désormais le particulier qui est au cœur de toutes les stratégies, en raison des prix beaucoup plus bas qu'autorisent les avancées actuelles du multimédia. A l'instar de l'offre télévisuelle, qui a explosé un beau jour – en raison de la volonté du législateur de libéraliser le marché, du développement de la fibre optique et des satellites de télédiffusion directe –, les abonnés au téléphone se verront offrir des bouquets de services de plus en plus diversifiés à partir d'une même prise : téléphone, accès à Internet, télévision à la carte, commerce électronique, etc.

Pour l'opérateur qui transporte l'information *comme* pour *celui* qui fournit les services, ce sera le *jackpot*. Encore faudra-t-il que les opérateurs de télécommunica*tions affinent leurs méthodes de* marketing. C'est l'une des raisons qui ont poussé AT&T à prendre le contrôle du câblo-opérateur TCI. *Celui-ci apporte aussi en dot une* présence dans l'accès des particuliers à Internet, dont AT&T s'est trop longtemps désintéressé, et ses abonnés en téléphonie *locale*, un secteur jusque-là interdit au géant des télécommunications.

DESTINATION INCONNUE

Le retour d'AT&T dans la téléphonie locale est l'un des paradoxes de la restructuration en cours. Celle-ci puise ses racines dans une même volonté publique de casser les monopoles, illustrée, il y a près de quinze ans par deux événements. Le premier est le démantèlement d'AT&T, cantonné à l'époque dans le téléphone « longue distance » afin de favoriser le développement de sociétés indépendantes pour les services régionaux et locaux ; le second est *la privatisation de British Tele*com, accompagnée d'un début d'ouverture du marché en Grande-Bretagne. Elle a progressivement amené tous les grands opérateurs, généralement publics, à basculer peu ou prou dans le camp des sociétés privées et cotées en Bourse. Et elle a poussé l'Union européenne à mettre au point un régime d'ouverture complète du marché des télécommunications, en vigueur depuis le 1er janvier.

Au reste du monde, qui regardait ces Anglo-Saxons casser leurs entreprises pourtant ultrarentables et technologiquement en pointe, Londres et Washington ont fini *par imposer leur vision*. Fortement aidés par une technologie galopante qui, avec les transmissions de données, la téléphonie *mobile et les satellites*, a soudain ouvert aux opérateurs un horizon apparemment sans limite. Devant une telle prolifération, les *monopoles ne pouvaient survivre*. Ce virage libéral a été de pair avec l'engouement croissant du grand public pour la Bourse. En té*moigne l'ouverture du capital de* France Télécom par un gouvernement de gauche, véritable succès populaire avec près de quatre mil*lions d'actionnaires*.

Le chemin parcouru depuis l'époque des monopoles est immense. L'Américain Bernard Ebbers, *PDG* de WorldCom, un barbu poivre-et-sel surnommé « Telecom cow-boy », incarne mieux que quiconque cette révolution. Sa société, créée en 1983, a offert ses premiers services en 1985, l'année du démantèlement d'AT&T. Six ans plus tard, son chiffre d'affaires dépassait à peine 350 millions de dollars : mille fois moins qu'AT&T « nouvelle manière » à la même époque ! WorldCom a absorbé, au fil des ans, des sociétés totalement inconnues du *vulgum pecus*, mais qui sont autant de pépites censées conduire au filon du futur Eldorado des télécoms. Son appétit vient de le conduire à dévorer son compa*triote MCI pour plus de 200 mil*liards de francs. Le nouveau groupe « pèsera » 30 milliards de dollars, soit environ la moitié d'AT&T, le plus gros opérateur du monde.

Avec ces nouveau-nés grandis précipitamment, les géants issus des monopoles d'hier ont trouvé à qui parler. Mais ni les anciens ni les plus jeunes ne connaissent précisément leur destination finale.

Anne-Marie Rocco

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. *Télécopieur* : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Moraliser la fiscalité

LA fiscalité du patrimoine est, en France, un sujet de débat iné*puisable. La gauche* des années 70 avait fait de l'institution d'un impôt sur la fortune un de ses chevaux de ba*taille. Créé en 1982, cet impôt* avait été abrogé par la droite, revenue au pouvoir en 1986, puis rétabli par la gauche en 1988, la *droite renonçant, cinq ans plus* tard, à le remettre en question, Alain Juppé l'augmentant même légèrement en 1995. L'impôt sur la fortune est revenu dans le débat, au printemps, avec la proposition communiste visant à en augmenter le rendement, pour aboutir, à l'étape actuelle, à un projet fort modeste du gouvernement.

Une fois constaté que l'évolution de la fiscalité, au cours des quinze dernières années, a été largement bénéficiaire pour l'épargne, au détriment des revenus salariaux, il est évidemment délicat – et discutable – de vouloir inverser brutalement ce déséquilibre. Le sujet doit être traité avec d'autant plus de précautions que l'épargne s'est développée dans un très vaste sec*teur de la population et que* toute manipulation de la fiscalité risque d'affecter, une fois encore, les salariés, dès lors qu'ils ont fait des économies. En outre, l'économie française a besoin de capitaux, qui ne peuvent venir, pour l'essentiel, que des placements des Français eux-mêmes.

Certes. Mais il y a aussi une autre réalité : les dispositions prévues pour encourager cette épargne peuvent être utilisées, parfois, dans un but de pure et simple évasion fiscale. Un exemple en fut donné par le livret A des caisses d'épargne, *placement populaire dont l'exo*nération attirait aussi les patrimoines plus importants. Les contrats d'assurance-vie per*mettent, quant à eux, de trans*mettre un patrimoine sous forme de capital-décès, sans avoir à payer de droits de succession.

Moraliser ce dispositif, comme le gouvernement se propose de le faire, ne peut être considéré comme une scandaleuse razzia fiscale. Dans son rapport sur *« la réforme des prélèvements obligatoires »* remis en juin 1996 à Alain Juppé, alors premier ministre, Dominique de la Martinière soulignait que le régime fiscal de l'assurance-vie est *« particulièrement favorable par rapport à l'étranger »* et proposait de plafonner l'exonération des droits de succession dont bénéficient les versements effectués sur des contrats. L'assurance-vie est destinée à garantir les conditions de vie d'un conjoint ou de personnes à charge après le décès de celui qui l'a souscrite. Elle n'a pas *pour objet de transmettre un* patrimoine. Il est donc souhaitable que, dès lors que la part des biens d'une personne décédée constituée par une assurance-vie représente une proportion importante du capital qu'elle laisse, celle-ci soit réintégrée dans le calcul des droits de succession.

On ne peut inciter les Français à épargner et à investir sans leur offrir un traitement fiscal équitable, quelle que soit la taille de leur patrimoine.

Quatre conditions à la normalisation des relations irano-américaines

par Ahmad Faroughy

LA rencontre entre un ancien « otage » de l'ambassade des Etats-Unis et un ancien « gardien » des prisonniers américains qui a eu lieu à l'Unesco, le 31 juillet (*Le Monde* daté 2-3 août), seraitelle le prélude à une normalisation entre les Etats-Unis et la République islamique d'Iran ? En tant qu'ancien militant du mouvement révolutionnaire nationaliste iranien, je m'insurge contre un tel rapprochement. Nous n'avons pas fait la révolution et libéré notre pays de la domination américaine pour qu'une réconciliation se fasse sans que quatre conditions fondamentales soient remplies.

La première est que le président des Etats-Unis adresse des excuses officielles au peuple iranien pour le soutien que la CIA apporta au coup d'Etat d'août 1953 contre le gouvernement légal et démocratique de Mohammad Mossadegh, premier ministre et chef du Front national iranien, qui se solda par des milliers de morts. Cette reconnaissance permettrait aux survivants et aux descendants des militants du mouvement nationaliste iranien, ainsi qu'aux centaines de membres du clergé islamique assassinés en juin 1963 par l'armée impériale et la Savak (la police politique du chah organisée par la CIA), de cicatriser ces blessures encore vives.

Deuxièmement, il est essentiel que les avoirs de l'Etat iranien, naguère entreposés par le régime du chah dans les banques américaines et actuellement gelés par les autorités de Washington, qui se montent à près de 20 milliards de dollars, soient remboursés par les Etats-Unis, ainsi que les intérêts de ce capital injustement confisqué à la suite de la prise en otage des diplomates *américains* par les révolutionnaires iraniens en 1979.

En troisième lieu, il est clair que, pour accroître son développement *économique, l'Iran a besoin de* collaborer avec les puissances industrialisées. Mais l'Europe ne vat-elle pas bientôt devenir la première puissance *économique du* monde ? Pourquoi l'Iran devrait-il augmenter ses rapports économiques avec les *Etats-Unis* au détriment de ceux qu'il entretient déjà avec l'Europe et le Japon ? Les récents accords pétroliers entre la République islamique et la société française Total ne représentent-ils pas l'amorce d'une nouvelle collaboration avec la France ? L'industrialisation de l'Iran ne se fait-elle pas déjà en grande partie en collaboration avec les industries européennes ? Pourquoi ne pas accroître ces échanges plutôt que de chercher des fournisseurs outre-Atlantique, dont les visées politiques hégémoniques par le biais de l'économie sont aujourd'hui dénoncées par nombre de pays en voie de développement ?

Quatrièmement, il *s'agit*, pour maintenir la stabilité politique de la République islamique, que les Etats-Unis cessent leur soutien po*litique et financier à l'opposition* iranienne établie au Etats-Unis et aux frontières de l'Iran, notamment les moudjahidins du peuple, *qui, paradoxalement*, possèdent des bases militaires en Irak.

Si ces quatre conditions sont remplies, *il n'y a plus aucune* raison que l'Iran n'établisse pas des relations diplomatiques et commerciales normales avec les Etats-Unis, comme il le fait avec la plupart des autres puissances étrangères. Mais, afin de rétablir des relations diplomatiques avec le « Grand Satan », souvenons-nous de l'adage français : *« Pour dîner avec le diable, il vous faut une longue cuillère. »* Or, suite à l'intégration de l'économie iranienne dans le système américain entreprise par le régime du chah, l'Iran se nourrit aujourd'hui uniquement avec ses mains. Toutefois, une fois l'économie iranienne sainement rétablie, grâce à la collaboration européenne, il serait alors temps de penser aux nouvelles relations que l'Iran pourrait nouer avec les Etats-Unis, d'autant que nous, Ira*niens, serons cette fois dans* un nouveau rapport de forces.

Ahmad Faroughy *est cinéaste et journaliste.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une curiosité historique

LE 15 AOÛT – qui n'est plus qu'une *fête religieuse pour les uns* et un week-end pour les autres – fut encore, dans un passé non tellement éloigné, la fête nationale *de notre* pays. Pendant près de deux cents années, le 15 août fut l'objet de défilés militaires, exactement comme notre 14 juillet. De *1638 à 1790 d'abord, de 1815 à 1830* ensuite, de 1852 à 1870 enfin. Par une décision de Louis XIII durant les deux premières de ces *périodes*, par *ordre* de Napoléon III pendant la troisième.

L'acte d'Etat du 10 février 1638 signé par Louis XIII vouait la France à la *Sainte Vierge. Il* prévoyait une procession du 15 août dans toutes les villes du royaume, il ordonnait en outre une revue des troupes avec participation des autorités municipales. Tous les successeurs de Louis XIII maintinrent le 15 août fête nationale, jusqu'au jour où, en 1790, la Révolution *supprima* ce rappel du régime aboli.

Louis XVIII rétablit la cérémonie en 1815, après la chute de Napoléon. Son frère Charles X continua la tradition. Les Trois Glorieuses de 1830 la reléguèrent définitivement dans le passé.

Quand Napoléon III s'empara du pouvoir, il pensa que le pays, qui n'avait plus de fête nationale depuis vingt ans, lui saurait gré *d'en rétablir une. Et il songea tout* naturellement au 15 août. On ne pouvait plus célébrer officiellement l'Assomption vu l'évolution des mœurs ; *alors on décida* en haut lieu que l'anniversaire de la naissance de Napoléon Ier tombant le 15 août, il fallait profiter d'une telle coïncidence.

Robert Christophe
(14 août 1948.)

Civisme sanitaire

Suite de la première page

Ce gouvernement a fait de la santé publique une priorité et renforce donc la sécurité sanitaire. Ainsi, la loi *du 1er juillet 1998* nous permet de franchir une nouvelle étape, avec la création de trois nouveaux organismes : agence de sécurité sanitaire des produits de santé ; agence de sécurité sanitaire des aliments ; institut de veille sanitaire. *Conformément* à l'engagement pris devant le Parlement, une mission a été confiée par le premier ministre à deux députés sur l'opportunité et la *faisabilité* de la création d'une agence de sécurité sanitaire de l'environnement.

Mais au-delà de l'action des pouvoirs publics, au-delà des institutions, le renforcement de la sécurité sanitaire, l'amélioration des indicateurs de *santé* passent essentiellement par une mobilisation de l'ensemble de nos concitoyens autour de ce que j'appelle de mes vœux : le civisme sanitaire.

RESPECT VIS-À-VIS D'AUTRUI

Qu'entendre par là ? Que la santé est un bien individuel dont la protection dépend, aussi, de comportements collectifs. Accidents de la route, tabagisme passif, effets de la pollution : notre salut ne viendra pas de notre système de soins, qui ne peut intervenir que lorsqu'il est déjà trop tard, mais de notre comporte*ment, de l'attention portée à nous*-mêmes et aux autres, du respect vis-à-vis d'autrui. A juste raison, nous demandons toujours plus à nos hôpitaux, à nos médecins, aux médicaments et, plus largement, au progrès médical. Il est de la responsabilité du gouvernement d'améliorer l'égalité devant les soins. Mais l'égalité devant la santé, la réduction des risques, la diminution des causes de mortalité et de morbidité évitables sont aussi l'affaire, tous les jours, de chacun d'entre nous. Les spécialistes de santé publique savent l'importance de l'éducation pour la santé, de la promotion de la santé.

La pollution qui s'abat sur nos villes avec la chaleur semble avoir fait naître de nouveaux comportements : plus que la peur du gendarme, le sentiment que notre santé, mais aussi celle des autres, pouvait être menacée y a certainement contribué. Début d'un civisme sanitaire dont nous avons un impérieux besoin.

Le civisme sanitaire, c'est une citoyenneté active et responsable appliquée à la santé qu'il faut forger dès l'école et que nous devons traduire dans notre vie de tous les jours. Les conférences citoyennes de consensus, comme celle qui s'est tenue sur les organismes génétiquement modifiés, comme celles que nous tiendrons dans le cadre des états généraux sur la santé, doivent y contribuer. Le rôle accru des associations des malades, avec lesquelles les médecins apprennent à communiquer et à travailler, témoigne également de ce que les mentalités changent. Le débat indispensable sur la fin de vie en constitue une autre preuve.

Nous disposerons, à l'automne, des résultats d'une *étude* pilote menée dans neuf grandes villes, sous la coordination du réseau national de santé publique et *ce dis*positif de surveillance sera pérennisé. Parallèlement au renforcement de la connaissance épidémiologique, *j'ai saisi le Haut* Comité de santé publique, qui n'a jamais été sollicité sur ces questions, afin que ses réflexions et ses propositions contribuent à ce que nos politiques intègrent mieux les enjeux de santé publique liés à la pollution atmosphérique.

LE TEMPS DE LA PRÉVENTION

Que vienne enfin, prenant les maladies de court, *le temps de la* prévention. Non pas une prévention assénée, subie, culpabilisante, mais une prévention d'autant plus efficace qu'elle reposera sur une sensibilisation aux enjeux collectifs qui dépendent de nos comportements *individuels. Nous* sommes tous solidaires les uns des autres dans ce combat pour la santé.

Bernard Kouchner

هكذا من الاصل

FINANCE Dresdner Bank, le troisième groupe bancaire allemand, est en discussion avec la banque d'investissement américaine Paine Webber, qui dispose du quatrième réseau de courtiers financiers. Il ne s'agit que de contacts préliminaires, mais la Dresdner a indiqué à plusieurs reprises sa volonté de s'étendre aux Etats-Unis. ● L'ASSUREUR allemand Allianz, premier européen, pourrait s'associer à la Dresdner, dont il détient 22 %, pour l'aider à réaliser une grosse opération de croissance externe. ● LE PARI est risqué : la concurrence est très dure outre-Atlantique, où le marché est tenu par les plus grandes banques d'investissement, qui dominent aussi l'Europe. ● GOLDMAN SACHS est en tête des banques conseils en fusions et acquisitions dans le monde et a creusé l'écart en Europe au premier semestre de 1998. Elle se prépare à aller en Bourse pour défendre sa position.

Les Etats-Unis, champ de bataille décisif pour les banques d'affaires

Dresdner Bank, numéro trois allemand, convoite le courtier américain Paine Webber, propriétaire du quatrième réseau de conseillers financiers. L'enjeu est majeur aussi pour Allianz, actionnaire de Dresdner, dans sa rivalité avec le français AXA

L'ÉTÉ est propice aux rumeurs... C'est l'explication officielle de la Dresdner Bank pour désamorcer les spéculations sur son rapprochement avec la banque d'affaires américaine Paine Webber (*Le Monde* du 3 août), depuis que Bernhard Walter, le président du directoire de la Dresdner Bank, a été vu à New York, fin juillet. N'y était-il pas pour rencontrer Bernard Marron, le président de Paine Webber, s'interrogent banquiers et analystes à Wall Street ?

Il s'y est rendu pour s'entretenir avec des avocats dans le cadre de l'affaire des avoirs juifs, avant de prendre des vacances aux Etats-Unis, précise-t-on à Francfort. Et s'il rencontre beaucoup de banquiers, ce n'est guère étonnant : *« Tout le monde parle à tout le monde »*, murmure-t-on en Allemagne, et M. Walter a dit très explicitement que la Dresdner voulait se renforcer aux Etats-Unis. Il semble bien que des contacts préliminaires aient été pris entre les deux groupes. Mais leur issue est encore très incertaine.

Le raisonnement du troisième groupe bancaire allemand paraît clair. La Dresdner ambitionne de faire partie des rares européens qui compteront dans le secteur de la banque d'affaires dans les cinq à dix ans qui viennent. Pour cela, il lui faut rivaliser avec les banques d'affaires américaines qui dominent le marché, en s'appuyant sur l'extraordinaire activité financière de leur pays. De mi-1993 à mi-1996, 71 % du total des commissions de conseil en fusions et acquisitions et d'émission de titres perçues par les banques sont venus des Etats-Unis, estime une étude de la banque Lehman Brothers.

M. Walter a un trésor de guerre : il y a tout juste un an, la Dresdner a réalisé une augmentation de capital de 6 milliards de francs et annonçait avoir récupéré 2 milliards de francs après la cession de sa participation dans le groupe allemand Degussa. Elle a poursuivi ses cessions (AMB, Hapag Lloyd...) au premier semestre et ses réserves cachées – des plus-values latentes sur son portefeuille de participations – sont estimées à 28 milliards de marks (93 milliards de francs). Surtout, la Dresdner Bank a dans son jeu une carte dont ne disposent pas ses rivales, la Deutsche Bank et la Commerzbank : elle peut s'appuyer sur l'assureur allemand Allianz, son actionnaire à 22 %.

La Dresdner a déjà distancé la Commerz dans le domaine de la banque d'affaires, en acquérant la *merchant bank* britannique Kleinwort Benson, puis deux sociétés de gestion d'actifs, RCM aux Etats-Unis et une filiale de Meiji Life au Japon, et enfin, plus récemment, le courtier italien Albertini. Mais elle est loin derrière la Deutsche Bank, qui vient d'intégrer sa filiale Deutsche Morgan Grenfell (DMG), et encore plus loin des banques suisses UBS et Crédit suisse.

Une opération de croissance externe outre-Atlantique serait un excellent moyen de combler cet écart, et peut-être même de marginaliser la Deutsche Bank, qui semble avoir renoncé à procéder par acquisition. Allianz, l'ennemi séculaire de la Deutsche Bank, qui négocie avec la Dresdner Bank le rapprochement de leurs activités de gestion d'actifs, y trouverait aussi son compte : Paine Webber a développé une activité de gestion d'actifs aux Etats-Unis et, surtout, un vaste réseau de distributeurs de produits financiers, le quatrième du pays.

Allianz, le premier assureur européen, n'aurait surtout plus rien à envier à ses grands concurrents internationaux : AXA, qui contrôle indirectement la banque Donaldson Lufkin Jenrette ; AIG, qui a développé des filiales très actives dans les marchés financiers et vient d'investir plus de 7 milliards de francs dans Blackstone, banque spécialisée dans les fusions et acquisitions ; ou Travelers, qui, en formant Citigroup, a rapproché la Citibank et l'ensemble Salomon Smith Barney.

Restent pour la Dresdner deux obstacles de taille. Le prix d'abord : Paine Webber vaut actuellement plus de 50 milliards de francs, soit cinq fois plus que la valeur nette de ses actifs ! La question inhérente à tout rapprochement de sociétés de services ensuite : l'intégration des équipes réussira-t-elle ? En résumé : un plus un feront-ils plus que deux, justifiant ainsi de payer un prix élevé ? Rien n'est moins sûr. La Dresdner est mieux placée que quiconque pour le savoir : l'intégration des équipes de Kleinwort Benson a connu des passages difficiles. La Deutsche Bank connaît exactement le même problème. Le management de la Dresdner, largement renouvelé au début de cette année, et celui d'Allianz, plus coutumier des grosses opérations de croissance externe, doivent s'y préparer.

Le marché américain est en outre très dur : les marges y sont fortes, mais elles baissent rapidement – les commissions de courtage ont perdu 30 % en 1997, et celles de fusions acquisitions 18 %. Surtout, les coûts nécessaires pour égaler les plus grandes maisons comme Merrill Lynch, Morgan Stanley Dean Witter ou Salomon Smith Barney sont élevés. Qu'on en juge : Paine Webber a gagné, en 1997, 415 millions de dollars (environ 870 millions de francs), alors que Morgan Stanley Dean Witter a dégagé un bénéfice de 2,6 milliards de dollars et Merrill Lynch de 1,9 milliard.

Ces ténors ne laissent guère de place au grignotage. Ils n'hésitent pas à payer des prix d'or pour débaucher les stars de la place. Malgré son rang de numéro un du conseil en fusions et acquisitions dans le monde, Goldman Sachs vient ainsi de se battre à coup de millions de dollars avec Salomon Brothers pour tenter d'attirer dans son giron l'analyste spécialiste des télécommunications Jack Grubman. Il se serait vu offrir 25 millions de dollars (près de 150 millions de francs), selon le *Financial Times*, avant de décider de rester chez Salomon ! Goldman Sachs venait déjà de débaucher Michael Carr, qui dirigeait l'équipe de fusions et acquisitions de Salomon Smith Barney, quelques mois après avoir attiré dans ses rangs Kendrick Wilson, vice-président de Lazard New York. Les concurrents de la Dresdner auraient tôt fait d'attirer d'éventuels déçus de Paine Webber.

La décision des partenaires de Goldman Sachs d'abandonner leur statut d'associés-gérants et d'introduire leur banque en Bourse *(lire ci-dessus)* est un autre exemple de la ferme volonté des Américains de se donner les moyens de maintenir leur domination sur le marché mondial. Les coûts ne sont donc pas près de baisser dans la banque d'investissement, alors que le marché surfe sur un niveau très élevé et que beaucoup craignent un retournement.

L'investisseur européen qui aurait racheté très cher une banque aux Etats-Unis juste avant une forte chute de la Bourse s'en mordrait longtemps les doigts. Il y a de quoi réfléchir...

Sophie Fay

Goldman Sachs fait le choix de la Bourse

Habituellement, les 189 associés-gérants de Goldman Sachs ne tiennent pas de meeting mensuel en août. Ils ont fait cette année une exception pour adopter formellement *« à une écrasante majorité »*, lundi 10 août, l'introduction en Bourse de leur établissement. L'opération porterait sur 10 à 15 % du capital de la banque, fin octobre. Ce serait la plus importante émission d'actions du secteur financier (environ 18 milliards de francs) jamais réalisée à Wall Street.

Soucieux de conserver leurs équipes, Jon Corzine et Hank Paulson, co-présidents la banque d'affaires, souhaitent que les associés-gérants ne soient pas les seuls à tirer parti de l'introduction en Bourse mais que d'autres salariés profitent de l'opération. C'est l'une des raisons du changement de statut : il était difficile de motiver 11 000 salariés par le seul espoir de faire un jour partie d'un pool devenu trop étroit de 200 associés-gérants.

Classement européen

Les Américains dominent le palmarès des dix premières banques conseils en fusions et acquisitions en Europe. Une domination qui sera renforcée par la fusion British Petroleum-Amoco – dont les conseils respectifs sont J. P. Morgan et Morgan Stanley – annoncée le 11 août. *Acquisitions Monthly*, la publication britannique de référence, établit son classement en fonction du montant (en livres) des opérations conseillées au premier semestre 1998.
Entre parenthèses, apparaissent les places obtenues en 1997.

- 1er (4e) : Goldman Sachs (Etats-Unis), 37,8 milliards de livres (environ 370 milliards de francs).
- 2e (1er) : Morgan Stanley Dean Witter (Etats-Unis), 31,7 milliards.
- 3e (3e) : Warburg Dillon Read (Suisse, groupe UBS), 26,9 milliards.
- 4e (9e) : Rothschild Group (Grande-Bretagne/France), 22,9 milliards.
- 5e (17e) : Merrill Lynch (Etats-Unis), 17,5 milliards.
- 6e (6e) : Schroders (Grande-Bretagne), 17,2 milliards.
- 7e (5e) : JP Morgan (Etats-Unis), 16,9 milliards.
- 8e (2e) : Lazard (Grande-Bretagne/France/Etats-Unis), 16,3 milliards.
- 9e (7e) : Credit Suisse First Boston (Suisse), 14,9 milliards.
- 10e (non classé) : Crédit lyonnais-Clinvest (France), 14,3 milliards.

Le marché français du bricolage intéresse les firmes britanniques

LE BRICOLAGE FRANÇAIS suscite des convoitises. Après avoir conquis en quelques années le rang de numéro un français de l'électroménager, avec le rachat de Darty et de But, le britannique Kingfisher ferait bien de même dans le bricolage. Alors que l'économie britannique enregistre les premiers signes d'essoufflement, Kingfisher cherche des relais de croissance. Le dynamisme français profite justement au secteur du bricolage, premier poste de dépenses d'équipement des foyers avec un budget annuel de 2 900 francs.

Kingfisher, numéro un britannique de la distribution non alimentaire (bricolage, électroménager, équipement de la maison), vient de placer dans sa ligne de mire le numéro un français du bricolage, Castorama, avec qui il a reconnu, mardi 11 août, avoir engagé des discussions. Celles-ci *« se poursuivent pour établir si une base pour former une alliance peut être trouvée »*, a indiqué Kingfisher, précisant que *« les négociations ne portent pas sur une offre de rachat des actions de Castorama »*. L'entreprise française indique, pour sa part, *« avoir entrepris un examen préalable des bénéfices commerciaux qui pourraient résulter d'une collaboration entre elle et le groupe anglais Kingfisher »*. Toutefois, Castorama précise qu'*« aucun des deux groupes n'envisage de faire une offre sur les actions de l'autre »*.

RÉACTION BOURSIÈRE

La Bourse aurait préféré une bataille financière en bonne et due forme, comme une 'OPA sauvage. Déçue, elle a fait perdre, dans la foulée de cette annonce, 5 % à l'action Castorama. C'est peut-être oublier un peu vite que le rachat de But, amorcé en 1996 par une entrée dans le capital, s'est dénoué, en juin 1998, par la prise de contrôle majoritaire de l'ex-entreprise familiale.

La famille Dubois, qui ne possède que 11,53 % des actions de Castorama mais qui conserve le pouvoir grâce au statut de commandite, pourrait être séduite par une alliance à long terme avec Kingfisher. Celle-ci la mettrait définitivement à l'abri d'un raid hostile, comme la tentative avortée de prise de contrôle par Carrefour au début des années 90. La famille Mulliez, propriétaire d'Auchan et numéro deux du bricolage avec Leroy-Merlin, était soupçonnée, il y a peu, d'avoir commencé à racheter des actions Castorama sur le marché.

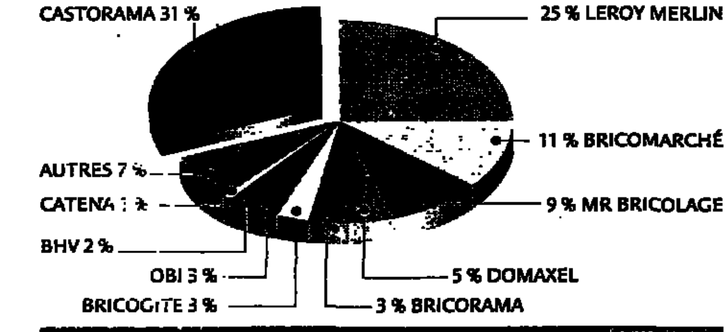
Leader du secteur avec 31 % de parts de marché dans la distribution en grandes surfaces (18 % du marché total), Castorama Dubois a vu récemment ses ambitions bridées sur le territoire national par la loi Raffarin, qui limite les implantations de grandes surfaces. Faute de pouvoir gagner de nouvelles parts de marché grâce à une stratégie d'expansion, Castorama devra intensifier la lutte sur les prix pour faire face à la concurrence des hypermarchés généralistes et des chaînes d'indépendants, comme Bricomarché et Domaxel. La course à la taille critique va s'accélérer dans ce secteur.

Une alliance avec le britannique permettrait à Castorama de renforcer son internationalisation et sa puissance d'achat auprès de ses fournisseurs. La diversification mondiale (15 % du chiffre d'affaires) s'est révélée plus difficile que prévu, avec des déboires en Allemagne et des difficultés en Belgique. Dans ces deux pays, Kingfisher, qui vient de procéder à des acquisitions, pourrait être un allié de poids. Les autres terres de conquête de Castorama et de Kingfisher se complètent assez bien : Italie, Pologne et Brésil pour le premier, Taiwan pour le second. L'offensive internationale semble d'autant plus nécessaire que les américains Home Depot, Lowe's et Builders Square-Hechinger, les trois premiers groupes mondiaux, pourraient venir chercher en Europe de nouveaux relais de croissance.

Christophe Jakubyszyn

Un marché segmenté

PARTS DE MARCHÉ DANS LA GRANDE DISTRIBUTION EN 1996



Avec un budget annuel par foyer de 2 900 F, le bricolage est le premier poste de dépenses d'équipement des ménages français.

Cent ans de dialogue musical avec l'éternité

Nous publions une série d'articles, illustrés par Jacques Valot, sur les produits mythiques qui traversent les modes et les époques.

PRODUITS MYTHIQUES

VOUS CONNAISSEZ Enrico Caruso et Herbert von Karajan. Vous avez écouté Karl Böhm et Richard Strauss. Mais avez-vous entendu parler d'Emil Berliner ? Il y a cent ans, cet Allemand, né en 1851 à Hanovre, fondait la maison de disques Deutsche Grammophon, la référence de tous les amateurs de musique classique. Lorsque Berliner présenta son premier Gramophone en 1888 aux Etats-Unis, en reproduisant la chanson *Home, Sweet Home*, un contemporain remarqua pourtant avec ironie : *« Le bruit sortant du Gramophone fait penser aux cris d'un âne enragé. »*

Berliner se moquait de ces critiques. A ses yeux, le disque et le Gramophone offraient la chance d'instaurer un *« dialogue avec l'éternité »*. Une affaire en or. Sans lui, la voix de Caruso se serait éteinte pour toujours à sa mort en 1921. Pendant de longues années, Deutsche Grammophon allait régner en maître absolu sur le marché de la musique classique.

La maison de disques devint rapidement le producteur des grands interprètes de ce siècle. Wilhelm Furtwängler, Richard Strauss, le pianiste Wilhelm Kempff, Leonard Bernstein et Karl Böhm travaillaient, bien entendu, avec Deutsche Grammophon. Leurs disques, reconnaissables au jaune vif de leur rondelle centrale tranchant avec le noir du microsillon, trônaient dans les foyers de mélomanes. La marque était *« synonyme de qualité germanique, la Mercedes de la musique allemande, fiable et confortable »*, notait le critique de musique Norman Lebrecht.

La paternité de ce succès revient largement à un chef d'orchestre que la maison avait pris sous contrat en 1938, Herbert von Karajan, qui allait faire le bonheur de Deutsche Grammophon pendant un demi-siècle. Son premier disque, sorti juste avant la seconde guerre mondiale, allait propulser le chiffre d'affaires de la société à un niveau inespéré.

Karajan a été le premier chef d'orchestre à anticiper pleinement les possibilités que le disque offrait à la musique symphonique. Alors que ses confrères se contentaient encore de simples enregistrements de concerts, Herbert von Karajan se mettait dès la fin des années 50 à la nouvelle technique du son stéréo. Pionnier du travail en studio, il enregistrait les différents instruments un par un, puis retravaillait le résultat sur les tables de mixage.

En 1981, il choquait son public à Salzbourg en brandissant un des premiers disques compacts pour déclarer haut et fort que, par rapport à cette innovation, *« tout le reste deviendrait de la lumière au gaz »*. Une fois de plus, le maestro avait raison. Et son éditeur, Deutsche Grammophon, profitait de sa popularité. Quel que soit l'enregistrement, les trois cent trente interprétations du grand maître remplissaient régulièrement les caisses de la maison. A sa mort, au mois de juillet 1989, Karajan assurait un tiers du chiffre d'affaires.

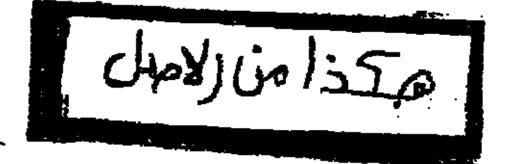
Depuis sa disparition, les temps sont devenus plus difficiles. La société a souvent changé de mains : reprise en 1941 par Siemens, la maison de Hambourg fait partie de Polygram Classique, filiale de Polygram que le néerlandais Philips s'apprête à céder au canadien Seagram. Elle reste toutefois le premier éditeur de musique classique, avec plus de deux cents publications et près de quatre-vingts nouveaux enregistrements.

L'apparition du CD, qui a donné un second souffle au marché du disque, a aussi attiré de nouveaux concurrents, comme Sony Classical, Warner Music, Bertelsmann. Ces derniers ont élargi le champ du classique : des interprètes comme Vanessa Mae ou Andrea Bocelli se situent à la frontière du classique et de la pop. Des compilations destinées à des groupes de clients spécifiques – « Gay Classics » ou « Les Trois Ténors » – cherchent à attirer un nouveau public. Parallèlement, les enregistrements bon marché mettent à mal les maisons établies. Les experts en marketing ont pris le pouvoir dans le monde de la musique classique.

Deutsche Grammophon compte encore de grandes vedettes sous contrat, comme Claudio Abbado ou la violoniste Anne-Sophie Mutter, mais ses ambitions se sont réduites. *« Nous voulons nous concentrer sur une gamme moins large afin d'aider l'amateur de musique à s'orienter dans cette surabondance*, dit Karsten Witt, président de Deutsche Grammophon. *Il est important que nous nous concentrions sur les choses que nous savons bien faire. »* Ainsi, il a été décidé que Deutsche Grammophon ne se lancera jamais dans l'opéra.

Jean Edelbourgh

PROCHAIN ARTICLE :
La Cocotte-Minute



Un audit de l'AFP dénonce l'« impuissance » de la direction de l'agence

Le rapport de l'Inspection générale des finances met en cause les structures et le mode de gestion de l'agence. Il critique l'absence de stratégie et les carences du service commercial. Le PDG, Jean Miot, se dit victime d'une « campagne » et défend son bilan

DEPUIS LA REMISE des conclusions de l'audit sur l'Agence France-Presse, réalisé par l'Inspection générale des finances à la demande du gouvernement, Jean Miot, le PDG de l'AFP, n'a fait aucune publicité sur ce rapport de cinquante-quatre pages. Les administrateurs n'en n'avaient pas eu de copie lors du dernier conseil mi-juillet. Et pour cause : les conclusions de cet audit réalisé du 3 mars au 20 mai sont plus accablantes que prévu (*Le Monde* du 3 et du 17 juillet 1998).

Les têtes des chapitres parlent d'elles-mêmes : *« une organisation inadaptée aux enjeux »*, *« une répartition peu claire des responsabilités »*, *« une large méconnaissance du marché et de la clientèle »*... Jean-Luc Lépine, l'auteur du rapport, a passé à la loupe le fonctionnement de l'agence, à l'exception de la partie technique. Ses conclusions, d'une rare sévérité, mettent en cause indirectement la gestion de Jean Miot, dont le mandat expire le 3 février 1999.

Sur le cœur de métier de l'AFP, la production des dépêches, le rapport, dévoilé par *Le Canard Enchaîné*, affirme que *« d'importants gains de productivité pourraient être réalisés »*. Le contrôle éditorial exercé sur les desks laisse passer *« un nombre très significatif d'erreurs de fond, dont il n'est effectué aucun suivi »*, quant à leur nombre, leur origine et leur gravité.

La fonction commerciale de l'agence est jugée *« morcelée »* et *« tâtonnante »*. Sa direction a hérité du passé des structures *« totalement inopportunes qui conduisent à focaliser la moitié de la force de vente (...) sur un secteur représentant à peine plus de 5 % du chiffre d'affaires »*. Le commissionnement des vendeurs apparaît d'une *« iniquité particulièrement démotivante »*. Sont déplorés le manque d'informations sur les clients et le marché, l'effectif dérisoire (11 personnes pour tout l'étranger) et le budget de communication *« ridicule »*. Ce rapport dénonce le développement de stratégies concurrentes, pour un même produit, *« entre le service producteur et le commercial »*, ce qui a empêché toute réflexion en termes de *« gammes de produits, pourtant seule à même d'assurer la cohérence de l'offre »*. L'Inspection générale des finances qualifie d'*« impuissante »* la direction de l'agence, en raison de l'absence *« d'affirmation du principe hiérarchique »*. Outre les conflits de compétence, l'audit souligne *« la tendance générale à reléguer au second plan toutes les questions liées à la gestion »*.

FILIALES ÉPINGLÉES

Le rapport Lépine épingle *« le pilotage défaillant »* et *« l'absence de rigueur dans la fixation des objectifs des filiales »*. Il se fonde sur celles lancées entre 1995 et 1997 comme Mine and Yours, dans l'information financière sur Internet. *« L'annonce prématurée du lancement du produit, alors que celui-ci était techniquement imparfait, puis le lancement sur Internet du même produit inachevé, soldé par un échec commercial patent, illustrent une tendance à la précipitation »*.

L'acquisition de l'agence d'information sportive SID témoigne de la *« difficulté à mutualiser l'information au plus haut niveau »* de l'agence. L'audit regrette *« l'information incomplète et orientée »* donnée au conseil d'administration ainsi que *« le manque de pugnacité dans la négociation »* du prix d'achat (14 fois le bénéfice moyen sur la période 1996-1997). Une autre sous-filiale, Nolis, sorte de bourse de fret par satellite, dont les activités sont *« très éloignées du cœur d'activité »* de l'AFP, s'est avérée *« très coûteuse »* ; son déficit devrait représenter *« en valeur absolue plus de 60 % du chiffre d'affaires »* en 1998.

Les projets de développements internes sont également critiqués, comme l'aspect *« disparate »* de la panoplie des produits multimédias ou encore le fil *« people »* consacré à la vie des célébrités, qui n'a pas su *« trouver sa clientèle »*. Enfin l'information sur les filiales, comme AFX (informations économiques), pourtant très déficitaire, est *« rare et superficielle »*. La situation financière de l'agence *« limite »* ses moyens de développement. *« Depuis 1995, la croissance continue de la masse salariale absorbe les marges de manœuvre »*, malgré une maîtrise globale des charges externes. La gestion de la trésorerie abondante, gérée en 94 devises différentes, est confiée à un prestataire extérieur qui *« n'apporte pas un service à haute valeur ajoutée »*.

Les charges de personnel, en forte croissance, représentent 65 % des produits d'exploitation. Les coûts salariaux élevés sont *« liés à la sédimentation d'acquis sociaux »*. Les salariés bénéficient de congés *« particulièrement avantageux »* (sept semaines annuelles pour les journalistes, neuf ou dix pour les cadres, ouvriers et employés).

La marge d'autofinancement dégagée par l'AFP – de l'ordre de 100 millions depuis cinq ans – est à un *« niveau trop bas pour soutenir la comparaison avec ses concurrentes »* et risque de se traduire par un retour aux déficits en 1999.

Sur le positionnement stratégique de l'agence, l'audit souligne son *« portefeuille déséquilibré »*, avec 40 % des revenus réalisés dans la presse écrite, un marché jugé *« peu porteur »*. L'AFP est distancée par ses consœurs *« en ce qui concerne l'image »* – l'agence WTN vient d'être rachetée par AP – *« et plus encore l'information économique et financière »*. L'audit juge *« paralysantes »* les *« hésitations stratégiques »* et considère que l'inexistence *« de plan de développement, en l'absence de tout instrument de gestion (...) ne permet pas d'établir une stratégie structurée »*.

N. V.

Des tarifs très variables

Le rapport souligne *« des différences de traitement parfois difficilement compréhensibles »* dans les tarifs de l'AFP, très favorables au grand tirage, ajoutant que le prix variait en raison de *« la permanence de situations historiques au bénéfice de certains clients »*. *« Pour un quart des quotidiens français de l'échantillon examiné, le tarif effectif s'écarte de plus de 15 % du tarif théorique qui aurait résulté de l'application du barème »*, note le rapport. Dans l'audiovisuel, *« le tarif n'est proportionnel ni au chiffre d'affaires, ni à la part d'audience, ni aux recettes publicitaires »*. TF1 paye l'équivalent de 0,1 % de son chiffre d'affaires et Canal Plus 0,05 %, les autres chaînes moins de 0,2 %. Le rapport prône une évolution de la convention qui fixe les tarifs à l'Etat – qui fournit 48,5 % des recettes du « fil général » – et pointe les *« décalages »* entre le texte de la convention et la réalité, qui aboutit au calcul d'un *« élément-subvention »* par l'Etat de 330 à 540 millions de francs. Les agences concurrentes menacent régulièrement de saisir la Commission de Bruxelles sur cette question. Le rapport précise qu'il s'agit aussi d'*« un élément parmi d'autres du système d'aides à la presse »*.

TROIS QUESTIONS À...
JEAN MIOT

1 En tant que président de l'Agence France-Presse, pourquoi n'avez-vous pas diffusé plus tôt le rapport d'audit de l'Inspection générale des finances ?

Ce rapport appartient aux ministères qui l'ont commandé. Ils m'ont donné officiellement la semaine dernière l'autorisation de le diffuser aux administrateurs de l'Agence. Ces derniers ont eu la synthèse du rapport lors du dernier conseil d'administration. Depuis, ils ont tous eu à leur disposition un exemplaire du rapport.

2 Quelle est votre réponse à cet audit ?

Ce rapport, je me garde de le contester. Je prends à mon compte tous les reproches qu'on peut me faire. Mais mon bilan, j'en suis fier. J'ai été élu le 3 février 1996 : les exercices 1996, 1997 et 1998 ont été et seront à l'équilibre. J'ai aujourd'hui 170 millions de francs de trésorerie disponible et 300 millions de provisions de sécurité. Enfin, j'ai doublé la progression du chiffre d'affaires en 1996 puis en 1997. Ces trois informations ont permis au conseil d'administration de rédiger une déclaration commune pour dire que l'AFP n'est pas en crise et n'est pas menacée financièrement.

3 Pensez-vous vous inspirer des conclusions d'un rapport dont le ton reste particulièrement sévère ?

Ces conclusions n'apportent rien que nous ne sachions déjà. Tous les rapports de ce type sont de la même veine, c'est la loi du genre ; même si, là, le vocabulaire employé a été volontairement agressif. Je considère qu'il s'agit d'une campagne [à mon encontre]. Dans le chantier de réformes proposées, le rapport Lépine n'a rien inventé. J'avais déjà pris la décision avant le conseil d'administration de mettre en place une direction commerciale internationale et de renforcer la gestion de l'entreprise. Dans le plan de réforme à trois ans dont le chiffrage sera proposé au conseil d'administration fin septembre ou début octobre, j'ai prévu de proposer une plus grande professionnalisation sur le plan commercial. Quant à la volonté de transformer la culture de l'entreprise, on s'efforce de le faire depuis des années.

Propos recueillis par Nicole Vulser

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

L'économie japonaise continue à se détériorer

LE PLAN DE RELANCE, dévoilé au printemps par le gouvernement nippon, devrait être insuffisant pour remettre sur la voie de la croissance l'économie japonaise alors qu'elle continue à se détériorer, estime la Banque du Japon dans son rapport mensuel publié jeudi 13 août. Le plan portait sur un montant de 16 600 milliards de yens (720 milliards de francs). Le nouveau gouvernement prévoit de l'augmenter de 10 000 milliards de yens.

■ **L'excédent dégagé par le Japon** dans ses transactions courantes avec l'étranger a augmenté de 46,2 % en juin, par rapport à son niveau du même mois de 1997, pour atteindre 1 444,1 milliards de yens (61,8 milliards de francs), a annoncé jeudi le ministère des finances.

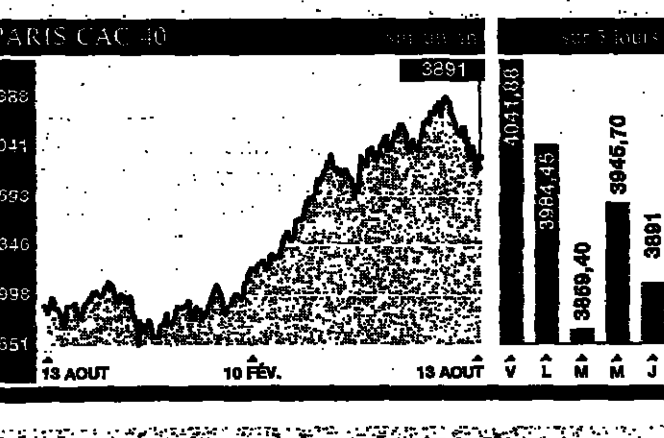
■ **CHINE :** le yuan pourrait être dévalué si la valeur du yen continue de chuter, selon l'ambassadeur de Chine en Inde, Zhou Gang, a rapporté le *Wall Street Journal Asia* dans son édition du 13 août.

■ **ÉTATS-UNIS :** les faillites aux Etats-Unis ont atteint un record trimestriel avec 373 460 dépôts de bilan, soit une hausse de 5,5 % pour le deuxième trimestre 1998, indique une enquête de l'institut américain des faillites.

■ **CANADA :** la banque centrale a abaissé ses prévisions de croissance du PIB pour le deuxième trimestre, passant de 3 % à 2,5 %.

■ **ROYAUME-UNI :** le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 26 000 en juillet, pour s'établir à 1,335 million, le total le plus faible depuis 1980.

■ **ALLEMAGNE :** le chiffre d'affaires du commerce de détail a stagné au premier semestre. En juin, il a régressé de 3 % corrigé des variations des prix.

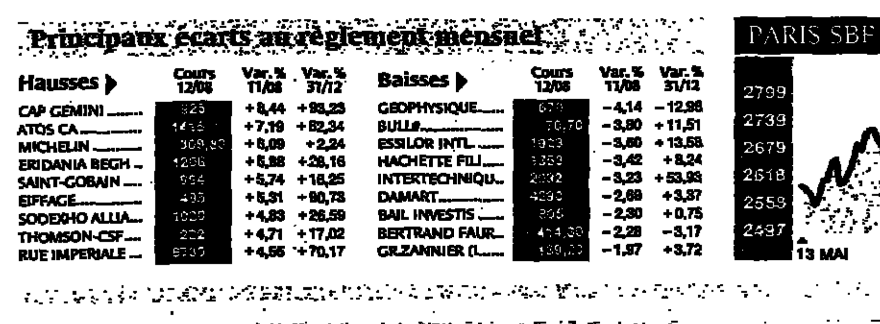




Indices boursiers

Europe 12 h 30	Cours 13/08	Var. % 12/08	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3891	–1,39	29,75
- SBF 120	2635,27	–1,25	28,44
- SBF 250	2497,93	–1,43	28,43
- SECOND MAR.	2255,06	–0,42	25,18
- MIDCAC	1936,46	–0,46	22,10
LONDRES FT100	5358,10	–1,91	4,33
AMSTERDAM AEX	1134,81	–1,26	24,20
BRUXELLES BEL	3372,81	–1,10	39,44
FRANCFORT D30	5268,59	–2,48	23,98
MADRID IBEX35	....	–1,71	...
MILAN MIB30	....	–1,21	...
SUISSE SMI	7434,13	–1,82	19,45
STOXX 666	....	–1,28	...
EURO STOXX 326	....	–1,57	...
STOXX 50	....	–1,27	...
EURO STOXX 50	3134,02	–1,66	...

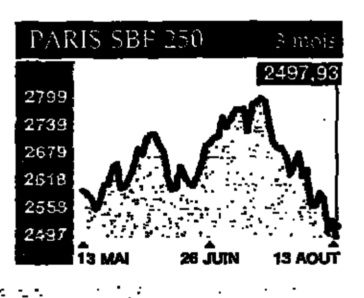
Monde	Cours 12/08	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8552,96	1,06	8,15
- SP 500	1084,22	1,43	11,73
- NASDAQ	1825,53	1,83	18,25
BUENOS-AIRES M.	466,23	–0,80	–29,42
JOHANNESBURG	7128,69	–2,82	–3,19
MEXICO BOLSA	[illegible]	–2,47	–37,19
SANTIAGO IPSA	51,87	–0,67	–27,55
SAO PAULO BOU.	8417	–4,37	–17,46
TORONTO FSE I.	6495,35	2,89	–3,05
ASIE 10 h 15	13/08	12/08	31/12
BANGKOK SET	15,47	–1,78	–40,45
HONGKONG H.	6660,42	–2,90	–37,89
SÉOUL	34,70	–1,08	–18,04
SINGAPOUR ST.	955,48	–3,04	–38,89
SYDNEY ALL O.	2541,25	–0,38	–2,88
TOKYO NIKKEI	15382,02	0,02	0,81

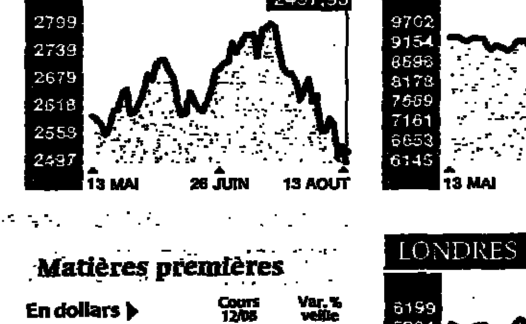


Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 12/08	Var. % 11/08	Var. % 31/12
CAP GEMINI	925	+8,44	+98,23
ATOS CA	1436	+7,19	+82,34
MICHELIN	309,90	+6,09	+2,24
ERIDANIA BEGH	1256	+5,88	+28,16
SAINT-GOBAIN	994	+5,74	+16,25
EIFFAGE	435	+5,31	+90,73
SODEXHO ALLIA.	1020	+4,83	+26,59
THOMSON-CSF	222	+4,71	+17,02
RUE IMPERIALE	9735	+4,56	+70,17

Baisses	Cours 12/08	Var. % 11/08	Var. % 31/12
GEOPHYSIQUE	679	–4,14	–12,98
BULL#	70,70	–3,80	+11,51
ESSILOR INTL	1923	–3,60	+13,58
HACHETTE FILI.	1359	–3,42	+8,24
INTERTECHNIQU.	2032	–3,23	+53,93
DAMART	4890	–2,69	+3,37
BAIL INVESTIS	806	–2,30	+0,75
BERTRAND FAUR.	414,30	–2,28	–3,17
GR.ZANNIER (L.	139,20	–1,97	+3,72



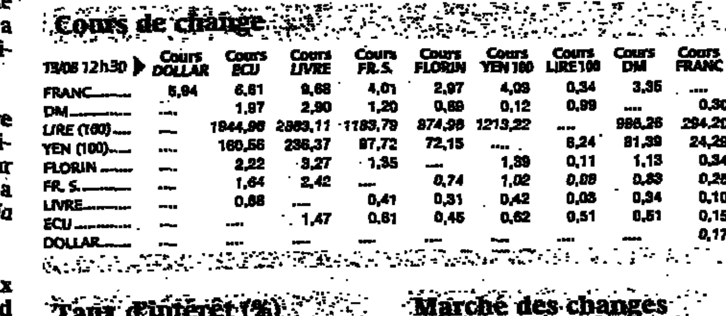


NEW YORK Dow Jones 3 mois
8552,96
9702
9154
8596
8178
7569
7161
6653
6145
13 MAI 29 JUIN 12 AOUT

LONDRES FT100 3 mois
5358,10
6199
5901
5603
5305
5008
4711
4413
4115
13 MAI 26 JUIN 13 AOUT

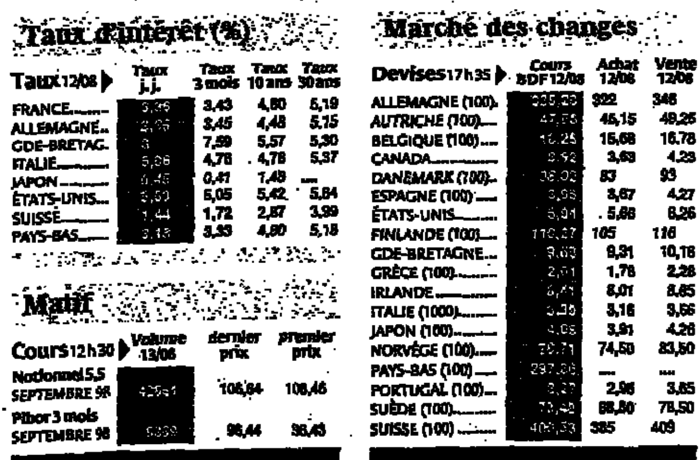
FRANCFORT DAX 30 3 mois
5268,59
6503
6105
5707
5309
4911
4513
4115
14 MAI 29 JUIN 13 AOUT

TOKYO Nikkei 3 mois
15382,02
18463
16946
15425
13142
11620
13 MAI 29 JUIN 13 AOUT



Cours de change

13/08 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,94	6,61	9,68	4,01	2,97	4,08	0,34	3,35	....
DM	...	1,97	2,90	1,20	0,89	0,12	0,99	....	0,30
LIRE (100)	...	1944,96	2863,11	1183,79	874,98	1213,22	....	986,26	294,20
YEN (100)	....	160,56	236,37	97,72	72,15	....	8,24	81,39	24,29
FLORIN	...	2,22	3,27	1,35	...	1,39	0,11	1,13	0,34
FR. S.	...	1,64	2,42	...	0,74	1,02	0,08	0,83	0,25
LIVRE	...	0,68	...	0,41	0,31	0,42	0,03	0,34	0,10
ECU	...	...	1,47	0,61	0,45	0,62	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	...	...	...	...	...	...	....	....	0,17



Taux d'intérêt (%)

Taux 12/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,36	3,43	4,80	5,19
ALLEMAGNE	2,95	3,45	4,48	5,15
GDE-BRETAG.	8	7,59	5,57	5,30
ITALIE	5,06	4,78	4,78	5,37
JAPON	0,45	0,41	1,48	...
ÉTATS-UNIS	5,50	5,05	5,42	5,64
SUISSE	1,44	1,72	2,87	3,39
PAYS-BAS	3,13	3,33	4,60	5,18

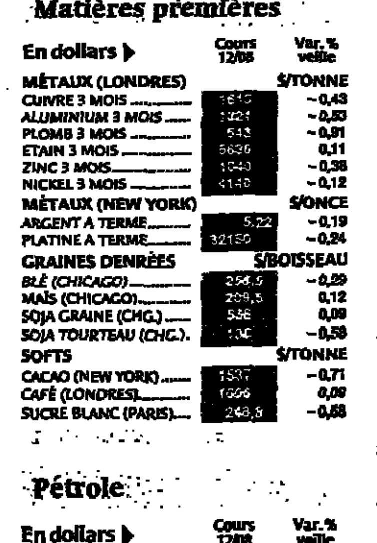
Matif

Cours 12 h 30	Volume 13/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	42951	106,84	106,46
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	5899	96,44	96,43

Marché des changes

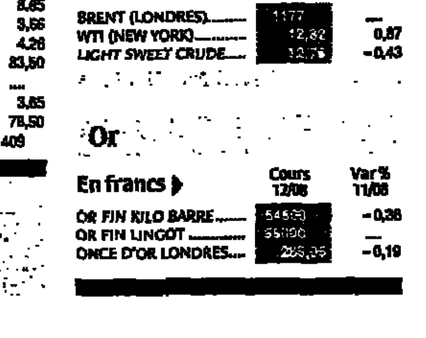
Devises 17 h 35	Cours BDF 12/08	Achat 12/08	Vente 12/08
ALLEMAGNE (100)	335,28	322	348
AUTRICHE (100)	47,63	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,92	3,63	4,23
DANEMARK (100)	88,03	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,94	5,68	6,26
FINLANDE (100)	110,37	105	116
GDE-BRETAGNE	9,68	9,31	10,16
GRÈCE (100)	2,01	1,78	2,28
IRLANDE	8,41	8,01	8,85
ITALIE (1000)	3,39	3,16	3,66
JAPON (100)	4,08	3,91	4,26
NORVÈGE (100)	78,71	74,50	83,50
PAYS-BAS (100)	297,36	...	....
PORTUGAL (100)	3,27	2,96	3,65
SUÈDE (100)	73,42	68,80	78,50
SUISSE (100)	403,53	385	409

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr



Matières premières

En dollars	Cours 12/08	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1645	–0,43
ALUMINIUM 3 MOIS	1324	–0,53
PLOMB 3 MOIS	543	–0,91
ETAIN 3 MOIS	5630	0,11
ZINC 3 MOIS	1040	–0,38
NICKEL 3 MOIS	4140	–0,12
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,22	–0,19
PLATINE A TERME	32150	–0,24
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	256,5	–0,29
MAÏS (CHICAGO)	209,5	0,12
SOJA GRAINE (CHG.)	556	0,09
SOJA TOURTEAU (CHG.)	150	–0,58
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1537	–0,71
CAFÉ (LONDRES)	1606	0,09
SUCRE BLANC (PARIS)	248,5	–0,68



Pétrole

En dollars	Cours 12/08	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	11,77	...
WTI (NEW YORK)	12,82	0,87
LIGHT SWEET CRUDE	12,75	–0,43

Or

En francs	Cours 12/08	Var % 11/08
OR FIN KILO BARRE	54300	–0,36
OR FIN LINGOT	55000	...
ONCE D'OR LONDRES	285,35	–0,19

MARCHÉS FINANCIERS

MOSCOU

JEUDI 13 AOÛT au matin, les cotations officielles ont été suspendues en raison d'une très forte baisse. En pré-ouverture, l'indice RTS a chuté de 9 % dans la crainte d'une dévaluation du rouble (*lire page 3*).

PARIS

JEUDI 13 AOÛT, la Bourse de Paris était en baisse à la mi-séance. L'indice CAC 40 perdait 1,59 % à 3 882,88 points vers 12 heures. Après le rebond intervenu mercredi 12 août, le marché était affecté par les craintes de dévaluation du rouble. Les actions d'Usinor et de Bic reculait respectivement de 4,2 % et de 3 5 %.

FRANCFORT

JEUDI 13 AOÛT, l'indice Dax a reculé de 1,34 %, à 5 315,39 points. Le rebond enregistré, mercredi 12 août, a donc été de courte durée. Ce jour-là, l'indice Dax avait regagné 1,91 %.

HONGKONG

JEUDI 13 AOÛT, l'indice Hang Seng a lourdement chuté de 4,1 %,à 6 581,44 points, car les opérateurs se sont inquiétés de la détermination des autorités chinoises à défendre le dollar de Hongkong.

NEW YORK

MERCREDI 12 AOÛT, le marché américain a repris de la hauteur en gagnant 1,06 %, à 8 552,96 points.

CHANGES

JEUDI 13 AOÛT, le yen a subitement replongé à 147 yens pour un dollar après les déclarations contradictoires des autorités chinoises. Le vice-gouverneur de la Banque centrale chinoise a affirmé que son pays était en mesure de maintenir la valeur de la monnaie. Mais, le même jour, l'ambassadeur chinois en Inde a estimé qu'une poursuite de la baisse du yen pourrait forcer le gouvernement chinois à repenser sa politique.

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 13 AOUT

Liquidation : 24 août

Taux de report : 3,63

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS

−1,20 %

CAC 40 : 3898,52

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1014	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	966	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	3070	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1280	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1001	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1496	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
AGF	350,50	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Air Liquide	855	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Alcatel Alsthom	1143	1146	+ 0,26	[illegible]
Alstom	175,50	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Altran Techno. #	1294	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Atos CA	1415	[illegible]	− 1,55	[illegible]
CGIP	3001	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Chargeurs	402	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Christian Dalloz	661	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Christian Dior	640	[illegible]	− 2,50	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	574	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Ciments Francais	342	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Clarins	525	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Club Mediterranee	514	[illegible]	− 1,55	[illegible]
Coflexip	561	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Colas	1278	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Comptoir Entrep.	14,60	14,30	− 2,05	[illegible]
Comptoirs Mod.	3159	3140	− 0,60	[illegible]
CPR	462,90	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Cred.Fon.France	91,60	[illegible]	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	650	[illegible]	− 0,30	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	546	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Damart	4290	[illegible]	—	[illegible]
Danone	1675	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Dassault-Aviation	1710	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Dassault Systemes	298	[illegible]	+ 3,25	[illegible]
De Dietrich	340	[illegible]	− 2,91	[illegible]
Deveaux(Ly)#	982	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	63	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Dexia France	815	[illegible]	− 0,49	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	118	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Dynaction	202,10	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Ecia	1460	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Eiffage	495	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Elf Aquitaine	701	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Eramet	206	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Eridania Beghin	1206	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Essilor Intl	2101	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1923	[illegible]	+ 2,96	[illegible]
Esso	512	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Eurafrance	3400	[illegible]	− 3,97	[illegible]
Euro Disney	10,30	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Europe 1	1501	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Eurotunnel	6,65	[illegible]	—	[illegible]
Interbail	158	153,60	− 2,78	[illegible]
Intertechnique	2032	[illegible]	− 0,59	[illegible]
ISIS	570	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Jean Lefebvre	457	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Klepierre	1141	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Labinal	1800	[illegible]	—	[illegible]
Lafarge	544	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Lagardere	240,90	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Lapeyre	442	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Lebon (Cie)	260	[illegible]	− 1,53	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
STmicroelectronics	368	[illegible]	− 2,71	[illegible]
Sumitomo Bank #	46,20	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
T.D.K #	412,10	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Telefonica #	285	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Toshiba #	23,05	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Unilever #	401,10	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
United Technol. #	522	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Volkswagen A.G #	476	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Yamanouchi #	116,10	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Zambia Copper	12,20	[illegible]	− 1,63	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,15	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,75	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,06	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,90	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,04	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	131,75	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	—	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,15	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,10	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	100,85	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,03	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,17	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	113,82	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,82	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,94	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	144,36	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,80	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1027	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	[illegible]	[illegible]
Baccarat (Ny)	915	[illegible]
Bains C.Monaco	810	[illegible]
Bque Transatlantl ◆	252	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
Champex (Ny) ◆	19,50	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3010	[illegible]
Continental Ass.Ly.	731	[illegible]
Darblay	505	[illegible]
Didot Bottin ◆	841	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2733	[illegible]
Electr.Madagascar	190	[illegible]
Elect.Strasbourg	745	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1610	[illegible]
Fichet Bauche ◆	58,70	[illegible]
Fidei ◆	64	[illegible]
Finalens ◆	250,10	[illegible]
F.I.P.P.	255,10	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	575	[illegible]
Fiat Ord.	22,05	[illegible]
Gold Fields South	62	[illegible]
Kubota Corp.	14	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]
Olympus Optical	66	[illegible]
Robeco	631	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 AOUT

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 AOUT

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 AOUT

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 12 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent

هكذا من الأحمال

SPORTS Le championnat professionnel italien de *football* est secoué depuis quelques jours par une affaire de dopage soulevée par l'entraîneur de l'AS Roma, Zdenek Zeman, qui a estimé que *« le calcio doit sortir des pharmacies ».* ● DANS SES DÉCLARATIONS à la presse, le technicien romain met clairement en cause la Juventus Turin. ● UNE ENQUÊTE a été ouverte par la justice italienne, qui a entendu Zdenek Zeman mercredi 12 août, après qu'il se fut expliqué devant les membres du Comité olympique italien. ● PARMI LES PRODUITS INCRIMINÉS figurent notamment la créatine, engrais musculaire en vogue aux Etats-Unis, dont les effets secondaires sont encore très mal connus. ● LES TIFOSI craignent que cette affaire prenne la fâcheuse tournure de celle dite du *totonero* (paris truqués), qui avait discrédité le *calcio* au début des années 80.

Le football italien face au spectre du dopage

Les révélations de l'entraîneur de l'AS Roma, Zdenek Zeman, ont contraint les autorités sportives italiennes et la justice du pays à ouvrir des enquêtes sur les pratiques médicales en cours dans les clubs du calcio. Chacun redoute un mal bien plus profond qu'il n'y paraît

ROME
correspondance

On ne peut pas dire que Zdenek Zeman, l'entraîneur morave de l'AS Roma, passe pour quelqu'un de bavard. Au contraire. Son proverbial aplomb et sa capacité de répondre toujours par quelques monosyllabes aux questions que lui posent les journalistes italiens avaient fait de lui, jusqu'ici, un personnage assez énigmatique. Puis, fin juillet, changement de registre. Il parle et n'hésite pas à toucher l'un des sujets tabous du monde qui tourne autour du ballon rond, son monde à lui : l'usage excessif de médicaments.

Ses premières déclarations, au moment même où, à l'occasion du Tour de France 1998, la justice mettait au jour les pratiques illicites de certaines équipes cyclistes, ont fait grand bruit. Un entretien, accordé début août à l'hebdomadaire *L'Espresso*, dans lequel il précisait ses doutes et citait de célèbres joueurs de la Juventus Turin – Gianluca Vialli, Alessandro Del Piero – en a amplifié l'écho. L'affaire éclate. Médecins, entraîneurs, joueurs, hommes politiques y vont de leurs commentaires.

Il y en a pour tous les goûts. Certains décrivent Zdenek Zeman comme un exalté. Certains reconnaissent qu'enfin quelqu'un a eu le courage de dénoncer ce qui était connu de tous. La justice, sportive et pénale, se saisit du problème. Et, en Italie, on parle déjà d'une opération *« Piedi puliti »*, une réédition de l'opération « Mains propres » appliquée au monde doré, et jusqu'ici imperméable, du football.

Un long défilé de personnages du *calcio* est prévu dans les semaines qui viennent. Les médecins sportifs des principales équipes, y compris ceux de la *Squadra azzurra*, ont été convoqués. Naturellement, le premier de la liste a été l'entraîneur de la Roma lui-même, qui a répondu, mercredi 12 août, aux questions du procureur du parquet de Turin, Raffaele Guariniello, intervenant sur la base des accusations portées à l'encontre de la Juve. La veille, il avait été entendu par la commission antidopage du Comité olympique italien (CONI). Le parquet piémontais avait ouvert, depuis plusieurs mois, une enquête sur l'usage de médicaments dans le monde du sport.

« EXPÉRIENCES SUR LES JOUEURS »

Au cours des deux auditions, Zdenek Zeman a encore une fois répété qu'il n'est au courant de rien de précis mais que selon lui, dans ce domaine, il existe une limite floue entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Il évite toujours d'employer le mot dopage.

« J'entends régulièrement parler de tel médecin qui se permet de faire des expériences sur les joueurs, de tel autre qui utilise un certain produit en doses massives sans savoir s'il crée des problèmes ou pas, explique-t-il. *Si j'ai décidé de dénoncer cette situation, c'est pour le bien du* calcio, *pour faire quelque chose avant qu'on ne finisse par tuer quelqu'un (...). Les joueurs ne doivent pas être des cobayes. »*

Ces arguments, Zdenek Zeman les reprend inlassablement depuis le 25 juillet, lorsqu'il avait déclaré que, pour gagner, *« un club a désormais besoin uniquement de deux personnes : un pharmacien et quelqu'un qui soit calé en maths pour le dosage. »* Deux jours plus tard, il parlait de *« dépliants de maisons pharmaceutiques qui remplissent les bureaux des clubs »*. Alors que l'ancien médecin de l'Inter Milan et de la Juve, Pasquale Bergamo, confirmait qu'il y a *« trop de cochonneries qui circulent »*, l'entraîneur romain relançait ses accusations.

Montrés du doigt, les maisons pharmaceutiques qui offrent les *« pilules miraculeuses »*, les dirigeants qui pensent uniquement au business, les joueurs qui s'intéressent davantage à l'argent qu'à leur santé. Et pour compléter le tableau, le *« développement musculaire spectaculaire »* de certaines vedettes de la Juventus : Gianluca Vialli, aujourd'hui à Chelsea (Angleterre), et Alessandro Del Piero. Cette allusion à la *Vecchia Signora* du championnat d'Italie a mis définitivement le feu aux poudres.

ÉLARGISSEMENT DE L'ENQUÊTE

Gianluca Vialli a traité Zdenek Zeman de *« terroriste »*, la Juve et Alessandro Del Piero ont annoncé leur intention de le poursuivre en justice. Mais l'équipe médicale du club a dû reconnaître administrer régulièrement *« des produits non défendus »* pour faciliter la récupération des troupes. Elle a également admis avoir fait appel à deux praticiens – Guillermo Laich et Enk Krajenhof –, accusés en leur temps, par le sprinter Pietro Mennea, de prescrire des substances dopantes.

Dans les jours à venir, l'enquête devrait s'élargir. Car, si l'usage de produits comme la créatine est reconnu, il se murmure désormais que le *calcio* serait également consommateur d'érythropoïétine (EPO) et d'hormone de croissance. Après les déclarations de Zdenek Zeman, le quotidien *La Repubblica* a révélé qu'une enquête avait été ouverte sur une pharmacie de Bologne à partir de laquelle serait organisé un trafic de produits interdits qui profiterait largement au monde sportif.

Après les péripéties judiciaires du Tour de France 1998 et l'exclusion de sept cyclistes italiens, suspectés d'avoir eu recours à l'EPO, au Tour du Portugal, les amateurs de football s'inquiètent de l'arrivée de médecins d'équipes cyclistes dans le *calcio*. Les autorités sportives entendent rester vigilantes. On parle déjà d'introduire des tests sanguins au matin de rencontres du championnat national ou lors d'entraînements, et on évoque une prochaine loi très rigoureuse sur le dopage.

Reste à savoir quelle sera la réaction des milieux du football professionnel italien. Beaucoup de joueurs ont encore en tête les images des champions cyclistes entendus sur le Tour de France et, pire encore, celles des interpellations de certains de leurs coéquipiers, dans les stades, au mois de mars 1980, dans le cadre de la célèbre affaire du *totonero*, celle des paris truqués. On touchait pour la première fois au jouet favori des Italiens. Aujourd'hui, les *tifosi* et leurs nouvelles idoles craignent de voir ces scènes se répéter.

Salvatore Aloise

Le médecin de la Juventus dit « favoriser la récupération » de ses joueurs

« Nous ne sommes pas là pour améliorer la performance des footballeurs, mais pour favoriser la récupération de leurs organismes après l'effort »*, a déclaré le docteur Riccardo Agricola, médecin de la Juventus de Turin, qui se défendait ainsi, mercredi 12 août, dans les colonnes de *L'Equipe*, des accusations de dopage portées par l'entraîneur de l'AS Roma, Zdenek Zeman. Le praticien a précisé la nature des produits qu'il utilise dans ce cadre-là : *« Ce sont des substances qui permettent de compenser les pertes survenues pendant l'effort, des acides aminés, de la créatine, des minéraux et de l'eau. Toutes sont autorisées et doivent évidemment être administrées sous contrôle médical. »* Il a enfin affirmé : *« S'il y a dopage dans le football, il ne peut être qu'extrêmement limité. Nous sommes fermement contre l'utilisation de substances dopantes. »

Le sport américain a cédé aux charmes de la créatine

LOS ANGELES
correspondance

La créatine, dont l'utilisation serait répandue dans le championnat de football italien, est depuis quelques mois la nouvelle potion magique du sport américain. Version chimique d'une substance naturelle éponyme sécrétée dans les reins et le foie, la *créatine, prise à forte dose*, permet d'augmenter la masse musculaire et d'améliorer la récupération. Considérée comme une alternative légale et naturelle aux stéroïdes, elle est en vente libre dans n'importe quel centre commercial des Etats-Unis. A ses vertus sportives s'ajoute la modicité de son prix. Un mois de traitement ne revient qu'à 300 F. Résultat : ce produit, qui a d'abord séduit les *body-builders* au début des années 90, s'est installé au premier rang des produits les plus consommés par les athlètes américains de haut niveau, avant d'atterrir dans le Caddy de monsieur Tout-le-monde.

Dans les vestiaires des Lakers, sur l'étagère centrale qui fait face à la salle de soins, plusieurs boîtes renfermant une *« poudre magique »* semblent avoir été placées à portée de main. Les basketteurs de Los Angeles ont d'ailleurs pris l'habitude de mélanger à leur boisson énergétique cette poudre aux effets miraculeux. Selon l'entraîneur de la légendaire équipe de football américain des San Francisco 49ers, environ 75 % de ses protégés *« se chargeraient »* à la créatine. Taux identique dans les rangs des Broncos Denver, vainqueurs du Super Bowl 1998. Une enquête récente, publiée dans le magazine *Sports Illustrated*, a dévoilé qu'environ 25 % des base-balleurs américains avaient maintenant recours à cette substance.

Aujourd'hui, dans chaque équipe universitaire, le nombre d'étudiants convertis aux bienfaits de la créatine a littéralement explosé. Le succès de ce produit, vendu légalement par une douzaine d'entreprises américaines sous différentes formes (poudre, pilules, barres énergétiques, comprimés, etc.) est tel qu'il représente déjà un négoce de 600 millions de francs, soit 10 % du total des ventes de produits énergétiques. Selon une enquête conduite par le *Nutrition Business Journal*, ce chiffre devrait doubler en 1999 pour dépasser le milliard de francs. Problème : aucune étude scientifique n'est parvenue à isoler les effets secondaires d'une surcharge de créatine artificielle sur le corps humain.

CRAMPES ET DÉSHYDRATATION

Devant l'ampleur du phénomène, l'Association of Professional Team Physicians (APTP), qui regroupe le gotha des médecins du sport américains, a tout de même récemment recommandé de suspendre le traitement et d'attendre les conclusions de plusieurs études qui devraient être rendues publiques en 1999. *« Les effets secondaires de la créatine demeurent encore inconnus. Il est donc impossible d'affirmer d'une façon scientifique si l'utilisation de ce produit à long terme n'est pas nocif pour la santé. Dans le doute, chacun est laissé à sa libre appréciation »*, a prévenu un communiqué de la Food and Drug Administration, l'institution fédérale chargée du dossier.

Certains de ces effets sont toutefois perceptibles. La créatine provoquerait ainsi une légère baisse de volume du plasma sanguin, favoriserait l'apparition de crampes et le développement d'un processus de déshydratation. Aucune mention, en revanche, des effets que la substance pourrait produire sur le fonctionnement des reins ou du foie. Face à cet avertissement médical, plusieurs clubs ont pris des mesures de prévention. Mark Asanovich, le sévère entraîneur des Tampa Bay Buccaneers, a ainsi interdit à ses joueurs d'introduire des tubes de créatine dans les vestiaires, tandis que les *coaches* des Chicago Cubs et des San Diego Padre dissuadent les leurs d'entamer ce genre de traitement.

Et puis, les distributeurs ont su trouver des évangélistes charismatiques qui distillent la mercantile bonne parole. John Elway, le quarterback des Broncos Denver, élevé au rang de héros national depuis la victoire de son équipe, lors du Super Bowl 1998, est maintenant l'ambassadeur officiel de l'entreprise Experimental & Applied Sciences, spécialisée dans les produits énergétiques à base de créatine. Le joueur avoue d'ailleurs être un grand consommateur de créatine. Le processus de mimétisme qu'il suscite chez les adolescents américains est, hélas ! d'une redoutable efficacité.

Paul Miquel

Des cyclistes de l'équipe Big Mat entendus par la police

LE DIRECTEUR SPORTIF, un médecin, des soigneurs et des coureurs de l'équipe cycliste Big Mat ont été entendus pendant près de huit heures par le SRPJ de Lyon, mercredi 12 août. Convoqués à la suite de la découverte de produits interdits dans un camion de la formation française le 28 juillet à Albertville (Savoie), lors d'une étape du Tour de France 1998, ils sont tous ressortis libres de l'hôtel de police. Parmi les médicaments saisis, environ 330 flacons et ampoules, figuraient des substances pouvant être employées comme dopants. Dans cette affaire, le parquet d'Albertville a ouvert une information judiciaire pour *« infraction à la loi sur le dopage de 1989, infraction à la législation sur les substances vénéneuses et au code des douanes »*.

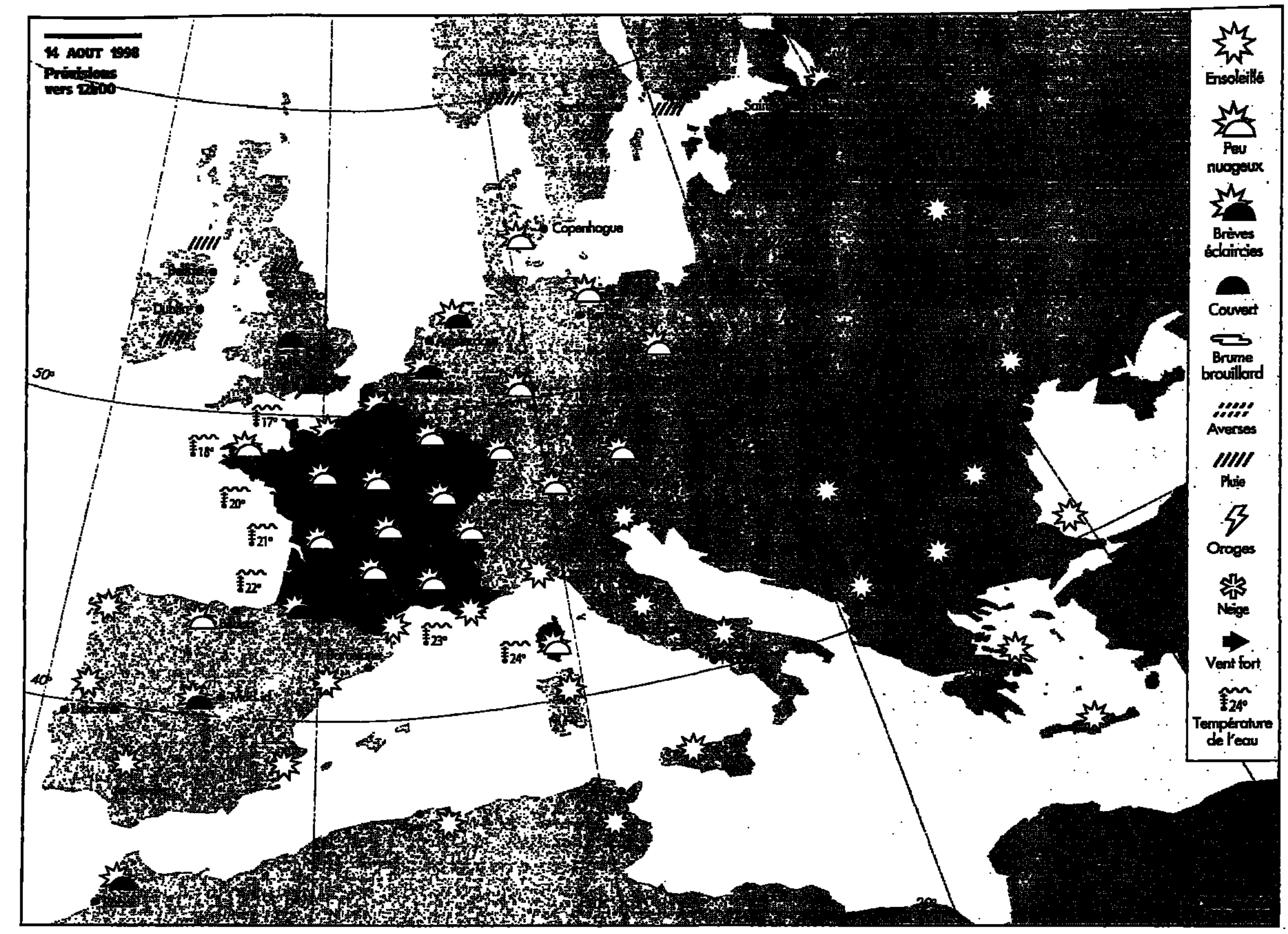
Des coureurs de l'équipe TVM devraient être eux aussi entendus dans les semaines à venir par le SRPJ de Reims, après la découverte d'une affaire de dopage touchant la formation néerlandaise. Selon Me Joost Van Mierlo, avocat de l'équipe, une quinzaine de coureurs seraient concernés par ces nouvelles auditions. Philippe Laumosne, substitut du procureur de Reims, a précisé au *Monde* que la date n'en a pas encore été fixée et que, parmi les athlètes susceptibles d'être convoqués, figurent le Belge Peter Van Petegem, le Français Laurent Roux et le Danois Lars Michaelsen, qui avaient abandonné le Tour avant la perquisition du 28 juillet.

Selon le représentant du parquet, l'assouplissement du contrôle judiciaire imposé à Cees Priem, directeur sportif de TVM, et à Johannes Moors, masseur de l'équipe, ne dépend pas directement de la date des auditions. Me Van Mierlo avait affirmé, mercredi, que les deux hommes seraient autorisés à quitter la France une fois ces auditions terminées. *« Tout dépendra de ce que diront les coureurs. Le contrôle judiciaire pourrait être levé ou maintenu, voire renforcé »*, rétorque le substitut, qui n'exclut d'ailleurs pas une remise en détention.

Mis en examen et incarcérés pour infraction à la loi sur les substances vénéneuses, à la loi sur le dopage et au code des douanes, Cess Priem et Johannes Moors avait été libérés lundi 10 août (*Le Monde* du 12 août). Andreï Mikhaïlov, le médecin russe de l'équipe néerlandaise, est toujours en détention, et sa mise en liberté *« n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant »*, indique-t-on au parquet de Reims.

Par ailleurs, trois coureurs italiens ont été exclus, mercredi, du Tour du Portugal à la suite de tests sanguins révélant un hématocrite supérieur aux 50 % autorisés. La veille, quatre autres coureurs italiens avaient déjà été exclus pour la même raison (*Le Monde* du 13 août).

■ **FOOTBALL** : le FC Metz a été battu 1-0 à Helsinki (Finlande), à l'occasion du match aller comptant pour le tour préliminaire de la Ligue des champions. Jeff Strasser a inscrit contre son camp l'unique but d'une rencontre peu spectaculaire. Le match retour aura lieu à Metz le 26 août. Si les joueurs de Joël Müller ne l'emportent pas par deux buts d'écart, ils disputeront la Coupe de l'UEFA.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Rouler sport, le temps d'un week-end, au volant d'une grosse cylindrée, tel est le propos du spécialiste Hertz. Celui-ci affiche à la location, outre les petites berlines, une flotte de véhicules prestigieux, dont des cabriolets BMW, MG, Mercedes Benz, Porsche Boxter, les coupés Peugeot 406 et Volkswagen Golf VR5, des berlines Alfa Romeo 156 V6 et Peugeot 406 V6, entre autres, ainsi qu'une Range Rover dans la catégorie « Evasion ». A titre d'exemple, le coupé Mercedes CLK, climatisé, se loue 512 F, par jour, pour un week-end de trois jours et 750 km effectués, les rachats partiels de franchise collision (CDW) et vol (TP). Réservation tél. : 01-45-74-97-39.

■ **GRÈCE.** Le ministère de la culture a annoncé qu'il était interdit de fumer dans tous les musées et sites archéologiques du pays, *« à la suite d'une série de plaintes d'archéologues portant sur l'extinction de mégots sur des monuments »*. Une interdiction de fumer avait déjà été imposée il y a trois ans mais n'avait pas été suivie d'effet. Les archéologues n'avaient cessé de dénoncer la situation, notamment l'amoncellement de mégots sur l'Acropole, visitée chaque année par un million de touristes.

■ **ANGLETERRE.** Tarifs d'été jusqu'à la fin du mois dans les Thistle Hôtels de la capitale britannique. Ainsi, les quatre-étoiles The Royal Westminster à Victoria, The Selfridge près d'Oxford Street et le Kensington Park se réservent autour de 1 200 F, taxes et services inclus pour deux personnes, par nuit. Renseignements au 0800-18-17-16.

Nuages au Nord, temps estival au Sud

JEUDI, les pressions seront relativement élevées sur la France et les perturbations sont rejetées sur les îles Britanniques. Seul le front chaud donnera des passages nuageux sur le Nord-Picardie, la Normandie, l'Ile-de-France et Champagne-Ardenne. Les températures seront de saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après quelques passages nuageux matinaux sur la Normandie, la journée sera très agréable avec du soleil. Les températures seront de saison et atteindront 21 à 26 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur le Centre, la journée sera bien ensoleillée. Ailleurs, la matinée sera nuageuse, voire couverte sur le Pas-de-Calais. De belles éclaircies se développeront l'après-midi. Le thermomètre indiquera 24 à 26 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après des passages nuageux matinaux en Champagne et de la brume ou du brouillard en Lorraine et en Alsace, la journée sera estivale avec du soleil et des températures de saison entre 24 et 26 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Au pied des Pyrénées, des nuages bas ou des brouillards matinaux seront présents. Le soleil s'imposera partout rapidement. Dès la mi-journée des nuages bourgeonneront sur les Pyrénées et pourront donner des ondées ou des orages. Les températures seront comprises entre 27 et 31 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera très estivale avec beaucoup de soleil. Quelques orages sont à craindre sur les Alpes l'après-midi. Le thermomètre indiquera 26 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil sera très généreux et les températures comprises entre 29 et 34 degrés l'après-midi. Le vent d'ouest sera très faible.

PRÉVISIONS POUR LE 14 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ;
N : nuageux ;
C : couvert ;
P : pluie ;
* : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	19/29	S
BIARRITZ	15/23	C
BORDEAUX	13/28	N
BOURGES	11/25	S
BREST	12/20	N
CAEN	13/21	C
CHERBOURG	11/21	C
CLERMONT-F.	12/27	S
DIJON	13/26	S
GRENOBLE	15/30	S
LILLE	11/22	C
LIMOGES	12/25	S
LYON	16/28	S
MARSEILLE	21/31	S
NANCY	11/25	S
NANTES	11/25	S
NICE	22/27	S
PARIS	13/25	N
PAU	14/25	N
PERPIGNAN	19/30	S
RENNES	10/24	N
ST-ETIENNE	13/26	S
STRASBOURG	11/25	S
TOULOUSE	15/29	N
TOURS	11/25	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/32	N
FORT-DE-FR.	25/31	N
NOUMEA	19/23	S
PAPEETE	21/26	S
POINTE-A-PIT.	25/32	S
ST-DENIS-RÉ.	19/25	S
EUROPE		
AMSTERDAM	14/22	N
ATHÈNES	25/34	S
BARCELONE	23/28	S
BELFAST	11/18	P
BELGRADE	19/32	S
BERLIN	12/23	S
BERNE	12/28	S
BRUXELLES	13/25	N
BUCAREST	17/30	S
BUDAPEST	18/29	P
COPENHAGUE	12/19	S
DUBLIN	11/18	P
FRANCFORT	13/27	S
GENÈVE	17/28	S
HELSINKI	10/17	P
ISTANBUL	24/30	S
KIEV	15/27	S
LISBONNE	19/28	S
LIVERPOOL	14/19	P
LONDRES	15/24	C
LUXEMBOURG	13/25	S
MADRID	20/34	N
MILAN	23/29	S
MOSCOU	7/17	S
MUNICH	12/24	S
NAPLES	23/33	S
OSLO	11/17	P
PALMA DE M.	21/31	S
PRAGUE	10/23	S
ROME	22/32	S
SEVILLE	18/33	S
SOFIA	16/30	S
ST-PETERSB.	9/16	N
STOCKHOLM	10/18	P
TENERIFE	18/25	N
VARSOVIE	13/19	P
VENISE	22/29	S
VIENNE	18/25	P
AMÉRIQUES		
BRASILIA	17/29	S
BUENOS AIR.	3/16	S
CARACAS	25/31	P
CHICAGO	20/27	N
LIMA	15/19	N
LOS ANGELES	18/24	N
MEXICO	15/23	C
MONTREAL	15/27	S
NEW YORK	21/28	C
SAN FRANCIS.	15/22	S
SANTIAGO/CHI	0/16	S
TORONTO	16/27	S
WASHINGTON	20/30	C
AFRIQUE		
ALGER	22/30	S
DAKAR	26/30	S
KINSHASA	20/28	C
LE CAIRE	24/34	N
MARRAKECH	19/35	N
NAIROBI	14/23	N
PRETORIA	9/25	S
RABAT	17/24	N
TUNIS	22/36	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	27/31	P
BOMBAY	27/29	P
DJAKARTA	26/31	C
DUBAI	33/42	S
HANOI	27/33	N
HONGKONG	27/31	N
JERUSALEM	26/34	S
NEW DEHLI	28/31	P
PEKIN	23/30	C
SEOUL	25/29	C
SINGAPOUR	26/31	C
SYDNEY	12/18	C
TOKYO	25/29	P

Situation le 13 août à 0 heure TU

Prévisions pour le 15 août à 0 heure TU

MÉTÉO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98193

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III									■			
IV				■								
V						■						
VI			■			■						
VII						■				■		
VIII								■			■	
IX							■					
X			■									

HORIZONTALEMENT

I. Grands écarts. – II. Constitue la trame de notre existence. Se prit pour une araignée. – III. Rouge au départ, il brille maintenant. Dix-neuvième chez les Grecs. – IV. A la fin de l'office. Met en pelote. – V. Partit à l'aventure. Petite annonce. – VI. Réchauffe le Nil. Résistible dans son ascension. Wagon restaurant accroché à la loco. – VII. Agit avec adresse. Point de départ quotidien. Au bout de la jetée. – VIII. Diras les deux messes. Article étranger. – IX. Font les singes en Amérique du Sud. Douteux pour les ongles. – X. Négation. Assure la fin.

VERTICALEMENT

1. L'ensemble des combattants. – 2. Pour celui qui ne veut pas se mouiller. – 3. Prendre en mains. Fait l'événement. – 4. Gendre célèbre. On ne peut que l'imaginer. – 5. Piquent, cousent mais ne font pas la manche. – 6. Bouclier international. Un peu d'assurance. – 7. Les filles en toute familiarité. – 8. Passés sur le volet. Une belle Citroën. – 9. Genre littéraire. Ne manquent pas d'air. – 10. Prison dans la prison. Personnel. – 11. Grande et mince. Etait dans le coup hier. – 12. Jaune ou verte, elle fait des ravages quand elle sort en bande.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98192

HORIZONTALEMENT

I. Végétarienne. – II. Elevage. Coût. – III. Galetas. Rude. – IV. Epine. Saisir. – V. Tintement. Tn. – VI. Ado. Annulée. – VII. Léthé. Tare. – VIII. Textile. Il. – IX. Epépinée. Ale. – X. Nos. Lt. Scies.

VERTICALEMENT

1. Végétalien. – 2. Elapidé. Pô. – 3. Gelinottes. – 4. Event. Hep. – 5. Tâtée. Exil. – 6. Aga. Ma. TNT. – 7. Ressentie. – 8. Annales. – 9. Ecriture. – 10. Nous. Lé. Aï. – 11. Nudité. Ile. – 12. Eternelles.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ART EN QUESTION

N° 78

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Mon « Balzac »

EN JUILLET 1891, Rodin se voit confier par la Société des gens de lettres la commande d'une statue de Balzac. Enthousiaste, le sculpteur commence à s'immerger dans l'univers de l'écrivain et à s'interroger sur sa physionomie. Il se rend en Touraine, dans l'espoir de trouver un modèle offrant le type physique de Balzac. Il découvre alors Estager, le « conducteur de Tours », dont il exécute une tête en terre, point de départ de nombreuses recherches.

Sur cette photo du masque, Rodin a esquissé à l'encre la chevelure. Après des années de recherche, en 1898, il présente enfin son *Balzac* : le monument est refusé par le commanditaire. Choqué, Rodin reprend son œuvre. Dix ans plus tard, il organise une campagne photographique autour de sa sculpture. Devant la beauté des images présentées, à quel photographe dira-t-il : *« Vos photographies feront comprendre au monde mon* Balzac *» ?*

● *Jacques-Ernest Bulloz*
● *Jean-François Limet*
● *Eduard Steichen*

Réponse dans *Le Monde* du 21 août

MUSÉE RODIN

« Masque de Balzac retouché à l'encre par Rodin ». Photographie anonyme, 16,5 x 10 cm, actuellement au Musée Rodin pour l'exposition « Le Balzac de Rodin », jusqu'au 13 septembre.

Solution du jeu n° 77 paru dans *Le Monde* du 7 août

Pour une fois, il s'agissait d'une question-piège. *La Vénus de Milo* a été acquise en 1821 ; *La Victoire de Samothrace* a été envoyée au Louvre par Champoiseau en 1863 ; *Le Code d'Hammourabi*, découvert en 1901 à Suse, a été acquis en 1902. Aucune de ces œuvres n'appartenait à la collection Campana, dont une grande partie, celle des tableaux des primitifs italiens, est aujourd'hui présentée en Avignon.

JAZZ Ahmad Jamal (Fritz Jones avant sa conversion à l'islam) a toujours impressionné les musiciens et les amateurs éclairés. La débauche d'énergie, de vitalité, l'amour débordant de la musique qui s'exprime chez le pianiste ont émerveillé et effrayé la très sage assistance du festival de jazz de Marciac, où il s'est produit mardi 11 août, accompagné de James Cammarck (basse), Idriss *Muhammad (batterie) et Othello* Molineaux (steel drums). ● MICHEL PETRUCCIANI, *en trio, avait auparavant transporté la salle – qui lui a fait un triomphe – vers des hauteurs musicales, à force de tension entretenue et de présence intérieure.* ● UNE CONCEPTION *récréative de la musique, un art de vivre, une programmation pléthorique doublée d'une gestion ferme et rigoureuse sont les ingrédients du succès récolté depuis plusieurs années par le festival gersois.*

La joie ronflante d'Ahmad le Terrible émerveille et effraie Marciac

Michel Petrucciani, en trio, a bien failli faire décoller le public gersois et le chapiteau qui l'abritait avec une interprétation de « Take The "A" Train », avant de céder la place à Ahmad Jamal. Plus fougueux qu'un pur-sang, celui-ci a renvoyé d'un éclat de rire de nombreux pianistes à leur métaphysique

FESTIVAL JAZZ IN MARCIAC, du 6 au 16 août. Tél : 05-62-09-33-33 et Minitel : 3615 Marciac.

MARCIAC (Gers)
de notre envoyé spécial

Fritz Jones, dit Ahmad Jamal depuis son ralliement à la religion du Prophète (1951), est né à Pittsburgh (Pennsylvanie) le 2 juillet 1930. N'était la candeur de sa barbe, finement taillée comme les pelouses des jardins du Gers, rien ne dit son âge : ni le délié de son corps, ni son sourire éclatant et certainement pas sa façon de se dresser comme un i devant le piano, d'aller de l'un à l'autre pour convoquer la musique, de courir sur place, électrique, bondissant, il l'a toujours fait. Il y a chez Ahmad Jamal un cabotinage rayonnant qui se communique. Naturellement, l'image qui l'exagère (écrans *géants* pour relayer une scène de Lilliputiens arrangée n'importe *comment* au *fond* d'un chapiteau plein à craquer, température : 41,6 degrés celsius), l'image *donc* outre, clownise cette splendeur démonstrative. L'image est indiscrète et surtout impérieuse : allez donc vous fixer sur l'immense scène où ces types ont l'air réduits par un sorcier comique, cependant que des écrans démesurés comme des draps de noces de géants vous montrent, agrandis au centuple, les détails de la peau que même sa propre mère – Dieu la bénisse – *n'a jamais vus chez Ahmad Jamal.*

On ajoute la coiffe de Jamal et *ses amples vêtements blancs*, toute la musique se concentre dans cette absolue, *définitive* et, somme toute, intimidante absence d'intériorité voulue. La congrégation surchauffée de Marciac salue l'énergumène, petit rappel de courtoisie, mais comme de loin, pardonnez-nous, on doit rentrer, encore un peu de maïs à dépouiller, ou bien ce *Cahier noir* de Joë Bousquet à relire, *See you Mr. Jones*... Lui, il sautille, droit comme un athlète.

HARDIMENT OBSCÈNE

A l'époque des colonnes vertébrales torturées comme des ceps de vigne sur les claviers ; au temps *de ces dos cassés net à hauteur de* la cinquième cervicale pour mieux *rejoindre la ligne bleue des* ventres de piano ; ou alors Petrucciani, *extirpant* son visage du coffre des Steinway comme on nage ; en ce moment où le corps des pianistes se replie, se recroqueville, fœtal, pour signifier plus de poésie encore, et de lyrisme, et de souffrance, la joie ronflante d'Ahmad Jamal a quelque chose de triomphant, de hardiment obscène, qui déroute.

Ahmad Jamal a toujours impressionné les musiciens et les amateurs du premier cercle : lesquels ne sont que d'autres musiciens mais sans leur instrument. Y compris dans ses périodes noires ou de disparition. Un soir de juillet *1973 où s'annonçait une « Nuit du* piano » sans lui, au Carnegie Hall de New York, un garçon ombrageux, pauvre, seul, mutique et qui visiblement l'entendait de l'intérieur, s'est assis pieds nus, coiffure afro, au milieu des rupins qui entraient, avec un immense carton qu'il avait dessiné de ses mains : *« Piano Nite without Ahmad Jamal ? Il y a des relents de Watergate* [c'était en plein scandale] *dans le music business ! »*

Ahmad Jamal, c'est ça, cette capacité de déchaîner silencieusement un militant seul, cet amour de la musique que dans la vie étriquée on *eût tôt fait de* traiter comme un symptôme, un mal, la *folie. C'est cette* débauche d'énergie, de vitalité qui émerveille tandis qu'elle effraie *(idem)*, les jeunes gens et filles sages de Marciac. Les autres, n'en parlons pas, la sagesse a l'air d'être leur passion. Donc, accueil très chaleureux mais sans plus, à ce qui s'est tramé entre Ahmad Jamal, James Cammarck (basse), Idris Muhammad (batteur) et Othello Molineaux (quel patronyme, messeigneurs !) bien connu dans le club un peu *fermé – sauf à Trinidad – des* joueurs de « steel drums » (vibra*phones métalliques*, à l'origine façonnés dans des bidons d'es*sence : ce qui est touchant dans* l'humanité, c'est qu'elle aura fait musique d'absolument tout, et encore, il y a le reste qu'on ne sait pas).


Fritz Jones / Ahmad Jamal, cabotin rayonnant et sautillant du haut de ses soixante-huit ans.

GUY LE QUERREC / MAGNUM

Résumons : dès que se manifeste l'écho d'une joie tranquille du sexe, cela continue à susciter une petite peur. Ce n'est pas si mauvais signe. On peut jurer aussi – sans preuves, et alors ? – qu'un déluge d'allusions, une profusion de musiques venues d'ailleurs, d'à côté, du dedans ouvert à l'autre (tiens : les trois mesures de *Jitterbug Waltz*, de Fatz Waller, glissées entre deux cascades comme une *caresse), toutes ces citations qui* gorgent l'improvisation à l'impro*viste sont à la fois perçues* (il y a Gillespie sous Roach), non identifiées (agaçant), et douloureuse*ment aimées.*

Le risque que court Ahmad Jamal, *c'est que sa danse, exagérée* par les écrans géants, n'apparaisse pas pour ce qu'elle est : invention du feu. Mais, à son âge... Si vous ignorez vraiment qu'il fut le pianiste préféré de Miles Davis, c'est par pure mauvaise volonté. Jack De Johnette lui a consacré un *Ahmad The Terrible*. On l'a perdu plusieurs fois. Aujourd'hui, à l'heure où il a l'air de débuter, plus fougueux qu'un pur-sang, *novillero* jusqu'au sourire, tous les pianistes de la planète lorgnent dans sa direction en voulant son secret. Et *en attendant ce Godot-là, ils se* tassent sur leurs quatre-vingt-huit *touches en noir et blanc, pour* faire les métaphysiques. Lui se lève d'un bond et éclate de rire au soleil.

Comme le rappelle Charles-Albert Cingria au début de son recueil *Bois secs*, on ne cire jamais deux chaussures à la perfection. Le risque d'installer deux pianistes en formation restreinte au même programme n'est pas des moindres. C'est un risque rassurant ; du moins est-on (à peu près) sûr que l'organisation, qui se croit toujours un peu poète, ne cédera pas à son péché mignon : monter de toutes pièces des « jams », des « bœufs » gros sel, des « veaux » le plus souvent d'élevage. Cela *dé*séquilibre trop un trio-piano.

*Marciac fait un triomphe de sei*gneurs de bastide à Michel Petruc*ciani. C'est justice. En tout cas*, compréhensible. Trop de choses ont échappé dans la folie Jamal (en particulier un morceau dépenaillé, *ad lib*, sans règle ni raison, sauf le dérèglement à quatre des lois et des carcans) ! Conscient de sa position, Petrucciani prépara son affaire. Ce n'est pas toujours le cas.

LÉVITATION COLLECTIVE

Beaucoup de discrétion, de tension vraiment entretenue, cette *présence intérieure, un Steve* Gadd au sommet, parfait ! Ce fut un manège de valses réservées, de décharges soudaines, un jeu d'impressions qui passent et de bombardier inattendu, un passage par *So What* et des rappels en gospel-cassoulet (ce qui est un style aussi)... Avec un *Take The « A » Train* (Billy Strayhorn) interprété selon une curieuse, mais intéressante, mode en voie de légalisation : plus proche de *Pacific 231* de Honnegger (ou de la version du *Petit Train* par Catherine Ringer) que d'Ellington. *Mais plus* grave : sans le pont. Pourquoi ? Sans pont, rem*placé par un pilonnage à deux* doigts sur une seule note qui mit le *cirque en état* de *lévitation* collective.

Encore une minute ou deux, et on décollait tous en chœur, chapiteau cerf-volant gigantesque, conçu en août 1298 par Hugues de Marciac, chanoine de la ville de Lyon, à l'origine de la fondation de notre bastide et, mais c'est moins attesté, du prénom de Panassié (voir Xavier Ravier, *Marciac dans ses commencements*, « pour le septième centenaire de la fondation de Marciac », éd. Office de tourisme du pays de Marciac). Par chance, Petrucciani coupa les réacteurs et céda le poste de pilotage à *Fritz Jones, dit Ahmad Jamal.*

Francis Marmande

Piano : l'art et les aléas

Petrucciani vient de se faire rayer à vie du Festival de La Roque-d'Anthéron pour défection peu convenable *(Le Monde* du 1er août). A Marciac, un des habitués les plus fêtés, Hank Jones (pianiste historique), devait célébrer son quatre-vingtième anniversaire le 12 août 1998, avec Milt Jackson, plus un habitué de la bougie (*Le Monde* du 21 juillet), Johnny Griffin. Trois fois hélas !, un agent négligent, un contrat mal relu, Hank Jones est bloqué au Japon. On espère que ce n'est pas le changement de chef au « piano » de l'Hôtel de France (à Auch) qui a provoqué cette absence. Benny Green est un remplaçant honorable, mais avec Milt Jackson (qui n'a que 75 balais et deux mailloches de vibraphone), non, ça ne fait pas l'effet.

Reste donc la grande soirée des pianistes en trio : Laurent De Wilde, le surdoué Herbie Hancock (qui, comme tous les surdoués, est bavard de ne rien dire) et la nouvelle coqueluche – le genre se renouvelle tous les deux ans chez les pianistes, tous les ans chez les chanteuses, tous les huit mois chez les saxophonistes –, Brad Mehldau. Lequel, comme De Wilde (et ce vieux rusé de Hancock aux airs d'enfant, bien sûr), a d'authentiques qualités.

★ Shirley Horn, Dianne Reeves (13 août) ; Hommage à Guy Laffite, Michel Camilo, Pierre Boussaguet (le 14) ; Liz Mc Comb, Effet, Minuit Singers, De Wilde, Meldan, Hancock (le 15).

Le succès, la recette ou le jazz ?

MARCIAC (Gers)
de notre envoyé spécial

Qu'est-ce qu'un festival de jazz ? C'est une forme ouverte. C'est la forme la plus éloignée de la réalité et de l'histoire du jazz. Mais ce n'est pas la question. *Selon les* époques, la force relative des *époques (il y a des temps forts et* des temps faibles, c'est comme ça), *si éloigné qu'il soit de la réalité du* jazz ou de son imaginaire historique, un festival peut en magnifier l'image (Newport, Juan-les-Pins au début, Montreux) ; jouer avec les nerfs, le destin et la révolution des formes (Comblain-la-Tour, Châteauvallon au début des années 70, Moers) ; ou accentuer de façon récréative le pur mythe du jazz. Marciac est dans ce cas.

*Marciac et son fondateur, Jean-*Louis Guilhaumont, sont partis sur *des bases et des goûts très conve*nus et s'y tiennent. Le succès est venu avec l'affluence, un aimable art de vivre (la restauration, l'accueil, la beauté du pays), une autoparodie qui ne se sait pas (le souk propret, sur la place, est le capharnaüm bien rangé le plus désopilant de l'histoire du kitsch : mérite à lui seul le voyage), une programmation pléthorique et pas si chère, comme la *cuisine locale* ; une gestion ferme et rigoureuse.

Les autres vertus de Marciac sont moins connues : une conception récréative de la musique ; l'art prescrit comme anxiolytique léger ; la *« servitude volontaire »* (La Boétie) gaiement consentie par une petite armée de « bénévoles » levée dans les banlieues favorisées ; une fine gestion de l'image, des sous, des droits télévisés ; pas mal d'humilité et de gentillesse *modeste (petit village courageux*, phénomène de société, etc.) ; une *date génialement* choisie, tous les grands festivals sont finis, les radios s'ennuient, Assomption de la Vierge, etc. ; avec en sus un talent commercial plus proche de Guy Roux que de Bernard Tapie, contrats d'exclusivité étendus à un *Sud-Ouest* qui commence à couvrir les trois quarts de la planète ; « dumping » un tantinet écrasant sur les cachets (voir sur ce point les *crises des organisateurs voisins de* festivals qui vont dans le même es*prit) : mais jusqu*'à plus ample informé, le capitalisme débridé n'est pas interdit dans ce pays. Il se serait – voir la Bourse et les privatisations – plutôt bien porté en 1998. Et fait l'affaire des agents américains.

KERMESSE COLORÉE

La curiosité de Marciac, c'est que sa réussite soit placée sous la *houlette du moins musicien des* grands instrumentistes de jazz des origines à nos jours *:* Wynton Marsalis (trompettiste). Il parraine, il patronne, il plastronne, on l'a vu marquer un panier au basket, manger du pâté, tapoter la joue d'une petite infirme, jouer au yoyo. Les grands musiciens, Armstrong, Coleman Hawkins, Lester Young, Parker et Monk, Gillespie ou Miles, Coltrane, Albert Ayler ont toujours incarné une idée de la poésie, de la pensée, de la langue. Pas Marsalis. Cette idée est audible *à chaque note de leur musique. Pas* chez Marsalis.

Jean Wagner, écrivain, auteur du Guide du jazz (édition Syros) mis à *jour en 1998 sous son regard par* Francis Hofstein et Jean-Paul Ricard, *vient de mourir. Ce Guide* précieux fait en dernier chapitre *(pp. 225-226) l'état des lieux : « Le* Jazz aujourd'hui ». Il dit la domi*nation de l'argent, l'académisme*, l'insignifiance dans le marché – 2 % des ventes totales de disques qui n'empêchent pas que le musicien soit traité, là aussi, comme un produit. Dans une ambiance de kermesse, de spectacle et de religion. Le *Guide* cite seize noms de musiciens hors du « mythe du jazz », hors de son imagerie, de son nom même de « jazz » que tous les grands musiciens sans exception ont à un moment ou un autre haïs. Dont ils ont eu à souffrir.

Pas un de ces seize exemples n'est jamais venu à Marciac. Ce qui *n'a rien de réprouvable. Antony* Braxton ne se produit pas à Salzbourg, Roger Léovingu ne serait jamais allé au Bayreuth du jazz *(sic)*, on n'est pas près de voir Han Bennink à Bayonne. Ce sont des choix. Ces choix ne devraient pourtant pas laisser le public à ce point consommateur et les professionnels si... bénévoles. Mais on est en vacances, on est dans le spectacle et dans le spectacle des vacances.

Les musicologues arrogants (Maransin) parlent sans gêne des *« phrases maltraitées d'Eric Dolphy »*. Que plus personne, la preuve, n'écouterait aujourd'hui. Paix à ses anches. Un théoricien poussif du plaisir, aiguillonné par un pimpant animateur de TSF, fait croire sans vergogne à des *« cachets mirobolants »* pour Albert Ayler (paix à son scaphandre) et Archie Shepp, *« à la grande époque »*. Shepp est à Paris. Ne demande *qu'à jouer. Sunny Murray, soixante* ans, poète historique des tam*bours, se morfond dans une* chambre de bonne, rue des Ecoles. *Les flonflons continuent.* Le « jazz » est chez Disney. Mais pour *bien compliquer les harmonies, on* continue de batailler, en 1998, pour *savoir si Joe Lovano ne sonne pas* plus « noir » que Brother Marsa*lis (!). Et dans l'ombre des maïs,* l'extrême droite, qui fait une per*cée dans le Gers, peste contre cette* kermesse colorée, bon enfant, et qui, *à ce seul titre, mérite* un soutien de cœur. Bref, la vie continue. La haine de l'art se porte comme un charme.

F. M.

Un « Fidelio » interprété avec justesse et efficacité à Salzbourg

FIDELIO, opéra en deux actes de Ludwig van Beethoven. Avec Michael Volle (Don Fernando), Monte Pederson (Don Pizarro), Johan Botha (Florestan), Karen Huffstodt (Leonore/Fidelio), Franz-Josef Selig (Rocco), Ruth Ziesak (Marzelline), Piotr Beczala (Jaquino). Chœur de l'Opéra d'Etat de Vienne, Orchestre philharmonique de Vienne, Michael Gielen (direction). Herbert Wernicke (mise en scène). Albrecht Puhlmann (dramaturgie). GROSSES FESTSPIELHAUS, les 15, 20, 23, 26 août, à 19 h 30, et le 29 août, à 17 h 30.

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

On fait des rencontres inopinées à Salzbourg. Marc Minkowski, qui dirige la reprise triomphale de *L'Enlèvement au sérail* dans la cour de la Résidence, attend, sur le coup d'une heure du matin, son taxi devant le Palais du festival. On lui demande s'il a vu *Katia Kabanova* et *Don Carlo*. Il les a bien sûr vus. Que pense-t-il d'Angela Denocke, qui chantait le rôle de Katia ? Il rêve de la diriger bientôt. De Marina Mescheriakova, l'Elisabeth de Valois du *Don Carlo* de Verdi dans la production Wernicke-Maazel ? Le jeune chef est encore sous le coup de l'émotion provoquée par la révélation de ce festival.

L'aurait-on rencontré au sortir de la première de la reprise de *Fidelio*, le dernier opéra dirigé ici par Georg Solti en 1997, qu'on aurait parlé de tout sauf des voix de cette reprise dirigée par Michael Gielen. A vrai dire, seule l'Allemande Ruth Ziesak est à la hauteur de la scène qui l'invite et de son rôle. Marzelline à la voix fruitée, à l'intonation impeccable, au jeu scénique parfaitement intégré à la mise en scène de Wernicke.

LUMIÈRE DE LA LIBERTÉ

Le reste de la distribution tire son épingle du jeu à l'exception de Karen Huffstodt. Cette chanteuse a toujours eu un grand culot scénique. Elle y a ajouté le courage : sa voix est aujourd'hui en ruine ; son intonation plus que hasardeuse, elle crie, n'a plus de legato, mais elle se donne tellement à son rôle que l'on est rassuré de voir le public l'applaudir, sans la huer. Peut-être les festivaliers ont-ils été choqués par ce tireur tapi dans l'ombre qui avait cueilli la chanteuse, au premier acte ? Dans la fosse, fouettés par Gielen, les Viennois ne font pas du beau son, et c'est tant mieux. Sur le plateau, la mise en scène de Wernicke n'a rien perdu de sa lisibilité et de son efficacité.

Les chanteurs sont toujours *dans ce grand et unique décor qui* ressemble à l'intérieur d'une *chambre noire d'appareil photo*graphique ; les personnages toujours campés avec justesse ; le livret respecté – à ceux qui regrettent *que les prisonniers se* terrent quand Rocco les fait sortir en pleine lumière, rappelons *qu'on* n'y voit rien quand on a passé des années dans un cul-de-basse-fosse. Rappelons aussi que la vraie lumière est la liberté et que la dernière scène en est inondée.

Alain Lompech

A Locarno, le cinéma sert à regarder et à comprendre le monde

Le festival helvète présente quinze œuvres du réalisateur-essayiste Haroun Farocki

Locarno est un lieu étonnant. C'est un festival qui, en même temps que des œuvres plus commerciales, présente un ensemble important de films qui incitent à réfléchir à partir des images, comme l'« Encyclopédie Farocki » – quinze films du cinéaste d'origine indonésienne. Dans le registre du long métrage de fiction, la compétition a, à mi-parcours, révélé une splendeur inattendue, *Le Fils adoptif*, du Kirghize Aktan Abdikalikov.

LOCARNO
de notre envoyé spécial

Ils sont des dizaines, dépités de n'avoir pu entrer dans la salle après avoir longuement patienté ; tous se promettent de profiter le lendemain de la séance de rattrapage : elle sera comble à son tour ! Quelle vedette suscite cet engouement ? Aucune star, mais le cinéaste-essayiste Haroun Farocki – dont le Jeu de paume avait il y a deux ans permis aux spectateurs parisiens de découvrir une petite partie du travail. Locarno est ce lieu étonnant où l'on frôle l'émeute pour des programmes de ce type. C'est un festival qui, en même temps que des œuvres plus commerciales, présente un ensemble important de films d'un auteur comme Farocki, permettant d'accompagner trente ans de réflexion menée caméra au poing.

Né à Java (en 1944), mais installé en Allemagne jusqu'à une date récente (il enseigne à présent en Californie), Farocki a accompli ce que Jean-Luc Godard demande depuis si longtemps : qu'on se serve du cinéma pour regarder et comprendre le monde. Il a choisi lui-même les quinze titres répartis en cinq sessions qui composent cette « Encyclopédie Farocki », autour de la conception et de la diffusion des images. Enorme – et inégale – production, mais il suffit par exemple de projeter à la suite un petit film sur la fabrication d'une photo de nu pour *Playboy* et d'un autre sur la réalisation par Jean-Marie Straub et Danièle Huillet d'un plan de leur film *Amerika rapport de classe*, pour mettre en lumière ce que ces deux fabrications d'images ont en commun, qui est important mais secondaire : le travail, et ce qui les oppose, qui est impondérable mais essentiel, la différence entre l'art et l'industrie.

L'« Encyclopédie Farocki » n'est qu'un exemple de la manière dont Locarno incite à réfléchir à partir des images. Ailleurs, en marge de l'intégrale consacrée à Marco Bellocchio, on a ainsi pu voir les films tournés par son ami et collaborateur Silvano Agosti sur les mouvements de contestation violente en 68 et durant les années suivantes. On y découvre la mise en œuvre d'une pensée de la réalisation en phase avec un mouvement social, où le cinéaste s'est demandé comment filmer ces manifestations, ces affrontements avec la police, en mettant sa caméra au service du mouvement. On peut suivre plan à plan les réponses artistiques à ces questions politiques, réponses dont la qualité et la diversité sont sans équivalent.

Locarno n'est pas un festival d'essais filmés, mais une manifestation vouée à toutes les formes de cinéma. Dans le registre plus classique du long métrage de fiction, la compétition a, à mi-parcours, révélé au moins une splendeur inattendue, et deux films de haute qualité. La splendeur s'appelle *Le Fils adoptif*, c'est le premier film d'un réalisateur kirghize, Aktan Abdikalikov. En noir et blanc ponctué de couleurs sublimes, avec l'évidence de regard d'un pur cinéaste et la finesse parfois teintée de cruauté d'un conteur expert, le réalisateur propose une chronique intimiste et violente d'une bouleversante beauté.

Avec *La Sueur du palmier*, le cinéaste égyptien Radwan El-Kashef choisit, lui, le registre de la légende. Son film en tire les avantages (métaphore, exotisme) propres au genre, mais paraît devoir souffrir de l'artifice qui empèse si souvent ce procédé. Heureusement, la réalisation sait quand il faut choisir la réalité des êtres et des lieux contre les paraboles préconçues, s'attarder sur la sensualité des corps, des regards et des voix plutôt que de vouloir imposer à tout prix un « sens ». Et par là le film se sauve et prend le large.

ÉNIGMATIQUE DOULEUR

Un phénomène assez comparable se produit avec *Le Danseur du temps*, du Russe Vadim Abdrashitov. Situant l'action de son neuvième film dans une bourgade du Caucase où trois vétérans de l'armée s'installent après avoir vaincu les autochtones, celui qui fut l'un des principaux réalisateurs de la génération de la transition menant à la glasnost compose un récit d'une discrète virtuosité.

Il laisse se développer un réseau d'intrigues qui finissent par dessiner un tableau étrange et émouvant, tandis que les relations entre les protagonistes empruntent des voies inattendues. Toutes les explications simplistes sont révoquées en doute, sans tomber pour autant dans ce nihilisme convenu où se complaisent souvent les films russes récents. Une énigmatique douleur hante l'écran, et témoigne qu'ici aussi brille cette belle étoile qu'on appelle le cinéma.

Jean-Michel Frodon

Vives tensions à la direction du Festival

L'affrontement qui oppose le directeur du Festival, Marco Müller, et son président, Raimondo Rezzonico, soutenu par les tutelles (Confédération helvétique, canton du Tessin, sponsors), a pris un caractère public mercredi 12 août avec la diffusion d'une *Lettre aux cinéastes et à leurs (nos) spectateurs locarnais*. Se définissant comme *« fabricant de festivals »*, Marco Müller souligne les améliorations matérielles qu'il a apportées en sept ans et réaffirme son credo : *« Ne pas chercher à faire de Locarno un petit Venise ou une imitation de Cannes »* mais un lieu permettant un rapport singulier au cinéma.

Dans ce texte à propos duquel il reste peu de temps avant la clôture, le 15 août, pour savoir s'il est une lettre d'adieu ou une perche que les autorités voudront encore saisir, Marco Müller affirme : *« Je voudrais que le président et le conseil d'administration me reconnaissent le droit de choisir le meilleur moyen de travailler au mieux pour que les besoins de ceux qui font les films passent au premier plan et que les spectateurs se sentent respectés et non traités comme des consommateurs* (...). *Si l'on m'empêche de le faire, je partirai. »*

SORTIR

SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)

8e Route du rock de Saint-Malo
En quelques années, grâce au parrainage de Hilda et Bernard Lenoir (les programmateurs rock les plus pointus de France-Inter), La Route du rock s'est imposée comme le festival *« branché »* de l'été. Exceptionnellement cette année, la manifestation ne se déroulera pas au fort de Saint-Père, mais à une centaine de mètres de son emplacement habituel, sur un champ aménagé. On vient y écouter les stars de l'avant-garde rock – cette année, Jay-Jay Johanson, Cornershop, Transglobal Underground, Rachid Taha... (le 14), Portishead, Yann Tiersen (le 15), PJ Harvey, Spiritualized (le 16) – et découvrir les futurs grands noms d'une esthétique « pop indé » souvent reçus ici en *avant-première. Exemples :* le 14 : Gomez, Sun House... Le 15 : Unbelievable Truth, The Aloof, Heather Nova, Dandy Warhols... Le 16 : The Olivia Tremor Control, Ultrasound, Cornelius, The Audience, Perry Blake, Lo Fidelity Allstars...
Du 14 au 16 août. Tél. : 01-42-58-28-62.

LUXEY (Landes)

Musicalarue
Luxey, petit village de 600 habitants niché au cœur des Landes, va vivre durant trois nuits au rythme de la 9e édition de son festival Musicalarue qui propose, de la nuit (21 h 30) à l'aube (6 h 30), bonne chère, théâtre et danse de rue, cabaret, concerts, déambulations... L'humour et la parodie sont le nerf de cette manifestation qui présentera notamment La Compagnie Brumachon, Kakal Band, Femmouzes T, La Grande Sophie, Les Balayeurs du désert, Zic Zazou, Latcho Drom, La Compagnie Lubat, Les Pires, Generik Vapeur, l'Ecole de cirque Monsieur Culbuto, Castafiore Bazooka...
Du 14 au 16 août. Association Musicalarue, 11, place Saint-Roch, 40430 Luxey. Tél. : 05-58-08-05-14.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Big Hit
de Kirk Wong (Etats-Unis, 1 h 33).
Ça ne se refuse pas
d'Eric Woreth (France-Belgique, 1 h 30).
Cursus Fatal (*)
de Dan Rosen (Etats-Unis, 1 h 40).
D'Dolittle
de Betty Thomas (Etats-Unis, 1 h 25).
Elles
de Luis Galvo Teles (France-Belgique-Luxembourg, 1 h 35).
Loved
d'Erin Dignam (Etats-Unis, 1 h 42).
On va nulle part et c'est très bien
de Jean-Claude Jean (France, 1 h 35).
La Proposition
de Lesli Linka Glatter (Etats-Unis, 1 h 52).
Réactions en chaîne
de David Koepp (Etats-Unis, 1 h 34).
Le Veilleur de nuit (*)
d'Ole Bornedal (Danemark, 1 h 45).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

Amadeus
de Milos Forman. Américain, 1984 (2 h 37).
L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80).
Les Anges du boulevard
de Yuan Muzhi. Chinois, 1937, noir et blanc (1 h 40).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Broadway Bill
de Frank Capra. Américain, 1934, noir et blanc (1 h 20).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Les Demoiselles de Rochefort
de Jacques Demy. Français, 1967 (2 h).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Guêpier pour trois abeilles
de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1966 (2 h 25).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Honkytonk Man
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Odéon, dolby, 6e ; MK2 Bastille, dolby, 11e ; MK2 Quai-de-Seine, 19e.
Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1978 (1 h 35).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Peau-d'âne
de Jacques Demy. Français, 1970 (1 h 30).
Epée de Bois, 5e.

FESTIVALS

Au fil de l'eau
Les Diaboliques de Henri-Georges Clouzot : le 13, à 22 h.
Parc de La Villette. Prairie du triangle, 19e (01-40-03-76-92).
Ingmar Bergman
Musique dans les ténèbres : le 13, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
John Cassavetes
Shadows, le 13, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23).
Marguerite Duras
Détruire, dit-elle : le 13, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.
Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Jean-Luc Godard
Vivre sa vie : le 14, à 12 h 05.
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).
Alfred Hitchcock
Le Faux Coupable : le 13, à 16 h, 18 h, 20 h.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Gene Kelly
Un Américain à Paris de Vincente Minnelli : le 14, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
Kenji Mizoguchi
L'Impératrice Yang Kwei Fei : le 14, à 11 h 45.
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Max Ophuls
Madame de... : le 13, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. *Le Plaisir :* le 14, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
Satyajit Ray
Le Lâche : le 13, à 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45. *Le Dieu éléphant :* le 14, à 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 45.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Orson Welles
Vérités et Mensonges : le 13, à 15 h 40, 19 h 50. *Falstaff :* le 14, à 13 h 40, 15 h 45, 19 h 50.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Comment te dire ?
D'après douze entretiens entre Daniel Emilfork et Frédéric Leidgens.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mº Saint-Denis-Basilique. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
Bagatelles
Opérettes de Jacques Offenbach. Adaptation musicale de Nicolas Ducloux, texte et adaptation dramatique de Loïc Boissier et Joëlle Vautier, mise en scène de Joëlle Vautier.
Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. Mº Muette. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-42-88-64-44. 75 F et 100 F.
La Dernière Bande
de Samuel Beckett.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Filao
Par les Colporteurs, compagnie d'Agathe Olivier et Antoine Rigot, mise en scène de Hudi.
Espace chapiteau du parc de La Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-La Villette. Le 13, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Octuor de France
Schubert : *Quatuor à cordes D. 810 « La Jeune Fille et la Mort »*. Bacri : *Im Volkston*. Weber : *Quintette pour clarinette et cordes.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-48-99-93-11. De 100 F à 150 F.
Backbones
Péniche Makara, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-44-24-09-00. 30 F.
Motorhead
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-69-43-03-03. De 11 F à 130 F.
Mushapata
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. 30 F.
Alfredo Rodriguez Cuba Linda
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 13, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.

RÉSERVATIONS

The Artist (ex-Prince)
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 21 août à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 248 F à 385 F.
Pâte feuilletée
d'Alain Stern, mise en scène de Didier Long, avec Brenard Fresson, Claude Evrard, Frédéric Quiring.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. A partir du 26 août. Tél. : 01-42-80-01-81. 180 F et 230 F.

DERNIERS JOURS

22 août :
Ve Prix européen d'architecture Pavillon Mies Van der Rohe
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

Don Quichotte, invité d'honneur du Banquet du livre

LE BANQUET DU LIVRE, rencontres, lectures et films. Jusqu'au 16 août, de 10 h 30 à minuit. Abbaye de Lagrasse (Aude). Tél. : 04-68-24-05-75. Entrée libre, sauf le soir (30 F).

LAGRASSE
de notre envoyée spéciale

Don Quichotte est le grand héros du Banquet du livre, festival organisé par les éditions Verdier à Lagrasse (Aude). A la librairie installée sous les voûtes de l'abbaye, le double volume de la nouvelle traduction en français, par Aline Schulman (*Le Monde* du 10 octobre 1997), s'envole, alors qu'il frôle les 300 francs. Dans le cloître, la traductrice explique sa méthode de travail ; l'écrivain argentin Juan José Saer parle de Cervantès. En ouverture du festival, le texte intégral du *Quichotte* a été lu pendant vingt-quatre heures d'affilée, les 6 et 7 août. Aline Schulman avait proposé de reproduire l'expérience menée à Madrid en avril : des centaines de professionnels et d'anonymes s'y étaient relayés pour lire les aventures de l'hidalgo.

A Lagrasse, des comédiens comme Marc Betton et Anne Alvaro ainsi qu'une quarantaine de volontaires se sont succédé. Jacques Joulé, le cuisinier du Banquet, a lu vers minuit, à la fin de son service : *« Quand les gens ont commencé à rire, ça m'a complètement déstabilisé. J'ai pensé que les gens riaient de moi, de mon accent, de mon inexpérience. Puis j'ai compris qu'ils riaient du texte. »* Marc Betton a été un peu déçu du manque de public : *« J'ai failli arrêter, puis je me suis convaincu qu'il fallait aller jusqu'au bout »*, a-t-il expliqué à *Corbières Matin*, le quotidien du Banquet.

Car ces amoureux de l'écrit, qui organisent le festival, publient chaque jour un beau journal de quarante-quatre pages, en noir et blanc, format magazine, diffusé par tous les points de vente du quotidien *Midi libre* dans le département de l'Aude. La plupart des articles accompagnent la programmation du jour. A propos du *Quichotte*, un journaliste rappelle l'histoire pittoresque de l'auteur et de son best-seller au succès foudroyant dès sa parution en 1605. Des articles suivent les traces de Cervantès chez Dostoïevski, Flaubert, Kafka... *Corbières Matin* publie aussi des recettes de cuisine, sous la plume de Colette Olive, la spécialiste maison, des itinéraires de balade dans les Corbières, des nouvelles inédites.

UNE PETITE CONFRÉRIE MASCULINE

Dix heures du matin, dans les locaux de l'école laïque du village, le comité de rédaction commence, mené par Jean-Michel Mariou, rédacteur en chef pendant ces onze jours, responsable de l'émission littéraire *Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie* (France 3) le reste de l'année. Ce mardi 11 août, le cinéaste Jean-Louis Comolli vient présenter son travail sur le Front national à Marseille et ses réflexions sur *« vérité et documentaire »*. Ce sera le sujet de « une ». Suivra le menu du jour : rencontres avec des auteurs, lectures de textes, débats philosophiques sur le thème *« Dire la vérité »*... Des écrivains et des traducteurs de chez Verdier constituent la rédaction.

Verdier est un éditeur exigeant qui publie des romanciers tels François Bon et Pierre Michon, des textes commentés de la tradition hébraïque ou islamique, des recueils de *haïku* japonais, des poètes italiens comme Attilio Bertolucci, grâce aux subventions du conseil régional des lettres. L'équipe est une petite confrérie masculine d'anciens militants maoïstes gagnés aux lettres, au judaïsme ou à la cuisine méridionale. Toutes les manifestations de leur Banquet annuel sont gratuites, sauf la conférence du soir, qui n'est pas toujours le rendez-vous le plus intéressant. L'après-midi, il règne une ambiance libre de séminaire de recherche où l'intervenant partage avec cent à deux cents personnes ses chemins de pensée. Le programme de la soirée tient plus de la représentation, parfois du plateau de télévision.

A la même heure, on peut préférer la belle sélection de films, projetés dehors, sous les étoiles, contre le mur de l'abbaye. Les films de Jacques Rivette, Chris Marker ou Maurice Pialat semblent servis par ce cadre poétique. Au programme ce week-end : *Mes petites amoureuses*, de Jean Eustache, et *Le Carosse d'or*, de Jean Renoir.

Catherine Bédarida

LES NOUVEAUX FILMS

ÇA NE SE REFUSE PAS

■ Le film dure 90 minutes. C'est dire qu'il laisse largement le temps de se demander ce qui faisait la magie élégante et dangereuse de ce cinéma noir des années 40 et 50 qu'on a tant aimé. Les scénarios d'alors n'étaient ni plus clairs ni forcément plus subtils que cette histoire de descente aux enfers d'une femme de quarante ans, joueuse invétérée et reine de la nuit d'une cité inquiétante qu'elle hante éperdument à la recherche d'un salut qu'elle ne trouvera pas. On pourrait se complaire à l'écheveau d'intrigues secondaires que tisse le récit : le mari (pourquoi Jean-Marc Barr s'est-il fait la tête de Ged Marlon ? Mystère qui ne sert pas directement le film) trafiquant dans l'immobilier avec une veuve à fourrure et pistolet et un couple d'inquiétants grands bourgeois ; le tueur fou qui arpente une ville où il échoue à commettre le moindre assassinat ; le kiosquier givré qui se prend pour le *serial killer* ; l'amateur d'art traquant l'héroïne comme un loup de conte de fées. On devrait se réjouir de retrouver deux comédiennes aussi séduisantes et talentueuses qu'Isabelle Renauld et Julie Gayet. Mais le film est englué dans trop d'insistance, la réalisation gonflée de sa propre habileté et en même temps trop peu confiante dans le cinéma. J.-M. F.

Film français d'Eric Woreth. Avec Isabelle Renauld, Jean-Marc Barr, Stéphane Rideau, Frédéric Pierrot, Julie Gayet, Didier Flamand. (1 h 30.)

ON VA NULLE PART ET C'EST TRÈS BIEN

■ Le titre propose un aphorisme à la philosophie contestable, mais dont on ne saurait ici discuter, puisque pour aller fût-ce nulle part, il faut tout de même être parti. Ce qui ne risque pas d'arriver à ce film, cloué sur place par l'exhibitionnisme de ses bons sentiments, la pataudérie de son interprétation et le poids de sa réalisation. Un aciériste de Lorraine au chômage et sa famille se mettent en route vers la Finlande, pays de la maman (Katia Tchenko, dont le sourire obstiné finit par ressembler à un rictus embarrassant). Un loubard et son frangin (Maurice Lamy en ver de terre *amoureux d'une étoile*) les suivent. Tout ce brave monde débite des dialogues chargés comme des lendemains de cuite, mime des situations qui sont autant de sketches gênants à force de simplisme affecté et de symbolisme en plomb. On se demande ce qu'on fait là. J.-M. F.

Film français de Jean Claude Jean. Avec Gérard Touratier, Katia Tchenko, Maurice Lamy, Régis Ivanov, Gaëlle Malhouin. (1 h 35.)

CURSUS FATAL

■ Alors que le cinéma indépendant américain s'uniformise de plus en plus et se détermine essentiellement en fonction de son grand frère hollywoodien, *Cursus fatal* apporte une dose d'insolence et de méchanceté qui en fait une exception. La cible de Dan Rosen n'est rien de moins que le système universitaire américain, envisagé sous son angle le plus sordide, c'est-à-dire une machine destinée à transformer des étudiants en modèles de réussite, prêts à tout pour sortir du rang. Cette critique fonctionne au premier degré : afin d'être admis à Harvard malgré leurs mauvais résultats scolaires, deux étudiants réalisent qu'on attribue automatiquement un A à ceux dont le camarade de chambre s'est suicidé. Ils assassinent leur compagnon et maquillent le meurtre en suicide. L'absence de morale de Dan Rosen et le cynisme de ses personnages (posés comme les purs produits d'un système, et déchargés par là même de tout souci éthique) donne un ton à *Cursus fatal*. Mais le film n'échappe pas à certains tics du cinéma indépendant. Nombre de conversations tournent ainsi autour de la cinéphilie, engourdissant une intrigue dont on devine trop vite la fin. *Samuel Blumenfeld*

Film américain de Dan Rosen. Avec Matthew Lillard, Michael Vartan, Randall Batinkoff, Keri Russel. (1 h 40.)

هكذا من الاصل

ROMAN-PHOTO
Arturo Patten
et Russel Banks
scrutent l'Amérique
profonde
page 21



Le Monde
LIVRES
VENDREDI 14 AOÛT 1998



**ÉCRIVAINS
ET SALTIMBANQUES**
Robert Desnos
et Yvonne George
page 22

Alain Jouffroy, l'engagé poétique

Poète se réclamant de l'esprit surréaliste, essayiste, théoricien de l'individualisme révolutionnaire, il a été sur tous les fronts de la création et de la subversion, surtout celle du regard

Grand Hôtel d'Angleterre, Huelgoat (Finistère), été 1946. Deux familles occupent, séparément, la salle à manger : l'un des couples, à la mise bourgeoise, est avec deux grands enfants. L'aîné, dix-huit ans, a de mauvaises manières dues à un conflit avec son père ; il lit à table. Le père n'en a cure. Il regarde leurs voisins dans la salle, qui sont accompagnés d'une petite fille ; la femme est élégante ; l'homme a une belle figure, surmontée d'une crinière de fauve, mais tient une conversation incongrue où il est question de la nuit, telle que la décrivirent Hugo, Novalis et Rimbaud. Le père du jeune homme se penche sur l'épaule de son épouse et lui murmure : « *Ce doit être un artiste raté, un gigolo qui se fait entretenir par une riche Américaine...* » Cela tombe bien : dans sa lecture, le jeune homme bute sur la traduction d'une phrase de Shakespeare. Il se lève, va vers la riche Américaine, et lui demande son aide. Elle lit, avec un accent hispanique : « *La vie est une histoire de fous... pleine de bruit et de fureur, racontée par un idiot.* »

Elle s'appelle Elisa, et vient du Chili. Son compagnon, le « gigolo », est André Breton. Le jeune homme se nomme Alain Jouffroy.

Printemps 1998, dans un gentil village du Cotentin. Alain Jouffroy nous fait les honneurs de sa petite maison, une ancienne mairie perchée sur une colline. L'endroit fut le théâtre de violents combats durant la Libération. « *Six mille morts !* » Il hurle presque. « *Six mille morts pour un bout de colline.* » Il s'est installé là depuis peu, grâce aux fruits d'un procès gagné contre un éditeur : l'écriture rapporte, parfois. Septuagénaire, il jouit, pour la première fois, d'un havre où réunir et classer les affaires d'une vie. Les dossiers sont alignés sur des étagères, partout : dans le garage, la correspondance et les manuscrits voisinent avec le désherbant ; dans l'ancienne salle communale, les étagères, posées sur un empilement précaire de briques branlantes, manquent de crouler sous les livres. Ceux des autres, et les siens : plus d'une cinquantaine publiés depuis 1958. Des romans, des essais, des poèmes, des livres d'art. Çà et là, des objets ou des tableaux : une grande toile de Dorothea Tanning, *La Foule*, inspirée de mai 68 ; une carte de géographie imaginée par Anthony Freestone ; un rouleau de fil de fer barbelé, transformé en sculpture par Daniel Pommereulle...

C'est qu'il doit sans doute plus aux artistes qu'aux écrivains, et d'abord, un gagne-pain. Quelques mois après sa rencontre avec Breton, Jouffroy rompt avec sa famille et se tourne vers le poète, auquel il soumet ses propres textes. Breton l'en complimente, et les publie dans la revue *Néon*. Jouffroy est invité aux réunions surréalistes qui se tiennent dans un café de la place Blanche. Il y croise le peintre Victor Brauner, qui devient un ami proche. Il y découvre aussi ceux qu'il appelle les « *yes-men* », l'entourage de Breton qu'il juge servile. Une première affaire le heurte, celle de l'exclusion de Roberto Matta pour « *ignominie morale et disqualification intellectuelle* ». Absent à la réunion, on a signé pour lui. Les relations se dégradent et, lorsqu'un nouveau « tribunal » se rassemble pour punir les activités « fractionnelles » de son ami Brauner, Jouffroy s'emporte. Il a vingt ans, et devient sans doute un des plus jeunes exclus du groupe surréaliste...

Un beau titre de gloire, qui ne l'empêche pas de tirer le diable par la queue. La très catholique Dora Maar, qui fut l'épouse de Picasso, va le sortir de ce mauvais pas. Jouffroy évoque cet épisode dans *Le Roman vécu* (Robert Laffont, 1978) : « *Elle affirmait avec violence qu'un poète doit pouvoir tout écrire, et même des reportages. (...) Elle téléphona à Albert Gilou, alors directeur artistique de* Connaissance des arts, *et lui demanda de me recevoir...* » Jouffroy devient critique. Il collabore à plusieurs journaux, dont l'hebdomadaire *Arts*, puis au quotidien *Combat*. Plus tard, ce sera *L'Express*, où il traitera de littérature, et dont il démissionnera après mai 68, pour ne pas avoir à soumettre, avant publication, ses articles à la rédaction en chef.

Il défend, malgré tout, le surréalisme, mais aussi le pop art, et de jeunes artistes comme Monory, Pommereulle, Fromanger. La forme de l'oeuvre lui importe moins que son contenu et sa signification. Alain Jouffroy voit la vie en lettres, jusqu'à reconnaître l'initiale des femmes qu'il aime dans la disposition des traverses d'un pont, affectant la forme d'un « M ». François Nourissier écrivait, en 1964, que « *de toute oeuvre il attend, il exige un frisson, un appel venu du plus profond, une tentative pour inventer à la fois "une nouvelle image de l'homme" et le moyen d'imposer au "regardeur" une révolution de son propre regard* ». Alain Jouffroy est souvent injuste : à la justice, il dit préférer la justesse. Son amour des mots et sa fidélité à ses compagnons l'entraînent parfois à prononcer des anathèmes hors de proportions, qui ont fait dire au sculpteur Arman qu'il n'était qu'un « *Saint-Just en peluche* ». C'est qu'il ne s'est pas fait que des amis. Il en eut pourtant, comme le peintre Erro. C'est avec lui et Jean-Jacques Lebel qu'Alain Jouffroy organise, le 29 avril 1960, le premier « Anti-procès », exposition dont le texte de préface précise que « *tout créateur, est, jusqu'à nouvel ordre, un insoumis* ». Matta y expose deux tableaux, dont un intitulé *La Question*. Lebel et Jouffroy écrivent une pièce dans laquelle un couple de jeunes gens est condamné à mort pour avoir fait l'amour sur le tombeau du Soldat inconnu. L'ensemble est évidemment une charge contre la guerre d'Algérie. Ce que ne comprennent pas les surréalistes, qui, se sentant visés, ripostent par un tract titré *Tir de barrage*.

Cinq ans plus tard, André Breton, s'étant réconcilié avec Alain Jouffroy, lui écrivit pour s'expliquer : « *Ce qui m'a mis hors de moi au temps de l'« Anti-procès » est qu'"à tort ou à raison", c'est le cas de le dire, j'éprouvais l'impression que vous cherchiez à me faire passer pour un suppôt de la morale courante, sachant pourtant fort bien qu'en des temps lointains je l'avais flétrie comme "la cause de tous nos maux" et que lorsque je m'étais avisé de citer deux "moralistes" au sens où je l'entends, mon choix s'était porté sur Vauvenargues et sur Sade.* » La réputation sulfureuse, mais pas totalement usurpée, qui faisait d'Alain Jouffroy un coureur de jupons peu touché par la « morale courante » n'était peut être pas pour rien dans l'impression ressentie par André Breton.

Mais le souci de Jouffroy était ailleurs, dans cet engagement politique qui allait lui faire formuler en 1965 la théorie de l'« individualisme révolutionnaire » – « *théorie et pratique du rôle révolutionnaire de* chaque *individu dans la vie de* tous *les individus* » – l'amener à rédiger le pamphlet *L'Abolition de l'art*, qui accompagnait des instruments de torture dessinés par Pommereulle, et à définir, à travers un texte étonnant sur « La Mort d'Isidore Ducasse... », le rôle politique de la poésie. Et aussi, bien plus tard, le conduire à organiser et à présenter au Centre Georges-Pompidou un hommage au peintre Topino-Lebrun, élève de David, qui fut guillotiné le 31 juillet 1801 après avoir été accusé, sans preuves, d'un complot contre le premier consul. C'est le même souci qui allait le rapprocher de Cuba, de Castro et surtout de Guevara, ou le faire intervenir pour soutenir la libération de Régis Debray emprisonné en Bolivie...

Certes, Alain Jouffroy, comme Breton mais sans doute mieux, aima beaucoup les femmes, qui le lui rendirent bien et firent beaucoup pour lui. Hormis l'amitié de Dora Maar, qui l'encouragea, bien d'autres passèrent dans sa vie : sa tante, qui fut la maîtresse du fils de Trotski.

Lire la suite p 21.



FRANCESCO GATTONI POUR « LE MONDE »

★ Sélection dans la bibliographie récente :
Arthur Rimbaud ou la liberté libre, Editions du Rocher, « Les Infréquentables », 1991.
Avec Henri Michaux, Editions du Rocher, Alphée, 1992.
Manifeste de la poésie vécue, Gallimard, « L'Infini », 1994.
L'Ouverture de l'être (poèmes 1947-1962), Editions de La Différence, 1995.
Victor Brauner : le Tropisme totémique (illustré de dessins de V. Brauner), Editions Dumerchez, 1996.
Victor Brauner, Editions Fall, 1996.
Martial Raysse, Editions Fall, 1996.
Marcel Duchamp : conversation (illustré de dessins de M. Duchamp), Editions du Centre Georges-Pompidou, 1997.
Dernière recherche de l'âme, demain, Editions du Rocher, 1997.
De l'individualisme révolutionnaire, suivi de *Le Gué* et de *Correspondance avec Philippe Sollers*, Gallimard, Tel, 1997
Aragon et ses ombres (en collaboration avec Bernard Noël), Editions du Rocher, 1998.
Le Monde est un tableau, textes sur l'art moderne et l'avant-garde, Editions Jacqueline Chambon, 1998.
Une petite cuiller dans le bol, Editions Paroles d'aube, 1998.

Juan Marsé, d'aventure en aventure...

L'éducation sentimentale d'un jeune garçon dans Barcelone de l'après-guerre civile

LES NUITS DE SHANGHAÏ
(El Embrujo de Shanghai)
de Juan Marsé.
Traduit de l'espagnol
par Jean-Marie Saint-Lu,
10/18, 264 p., 44 F.
Première édition :
Christian Bourgois, 1995.

Il y a presque toujours chez Juan Marsé un personnage qui lui ressemble, qui ressemble plutôt au garçon qu'il a été, dans l'après-guerre civile à Barcelone, un apprenti des quartiers pauvres, qui rêve d'« *aventis* », d'aventures, et qui a souvent tendance à chercher chez les héros fatigués et déçus l'image d'un père qui n'est jamais revenu. De ceux-là, Daniel, le narrateur des *Nuits de Shanghaï* est sans doute l'un des plus tendres, des plus rêveurs, des moins endurcis.

Il a quitté l'école. Sa mère, qui n'a pas les moyens de lui payer des études et qui est persuadée qu'il a des talents artistiques parce qu'il aime lire et dessiner, lui a trouvé un travail de coursier dans une bijouterie. Mais pas avant dix mois, alors Daniel a du temps devant lui et il traîne avec ses copains, les Chacón, bien plus pauvres que lui et qui survivent en vendant des illustrés et des livres usagés sur les trottoirs, trompant les bonnes âmes quand ils ont trop faim en simulant des crises d'épilepsie.

Il est bientôt chargé d'une mission de confiance, veiller sur le capitaine Blay, un vieux cinglé qui a « *perdu trente kilos, une guerre et deux enfants, le respect de sa femme et, selon toute apparence une bonne partie du peu de cervelle qu'il avait jamais eu* ». Cela fait trois ans qu'il n'est pas sorti de chez lui, et il a tellement peur qu'il s'emmitoufle dans de la gaze et des bandages, un déguisement qu'il qualifie lui-même de « *piéton renversé par un tramway* » et qui lui vaudra le surnom d'« *homme invisible* ». Daniel va l'accompagner dans ses pérégrinations, car le capitaine s'est découvert une mission : une abominable odeur de gaz ayant envahi le quartier, ils vont de porte en porte faire signer des pétitions à la population du voisinage. Le capitaine va demander à Daniel d'aller faire le portrait d'une jeune fille, Susana, atteinte de tuberculose, qu'il joindra aux signatures qu'ils ont tant de mal à recueillir ; un dessin qui devra être « *tendancieusement émouvant* » pour sauver la petite phtisique et tout le quartier.

Livres de poche

Susana, vive, moqueuse et aguicheuse, passe son temps allongée, serrant contre elle un chat en peluche, respirant les vapeurs des baies d'eucalyptus que l'on fait bouillir près de son lit et que les Chacón vont cueillir pour elle au parc Güell. Elle est la fille de Mme Anita, la jolie caissière du cinéma Mundial, et de Kim, personnage légendaire dont on attend le retour, que certains croient avoir été « *un honnête anarchiste* » qui a payé ses études en travaillant comme garçon de café mais que d'autres considèrent comme « *un délinquant, un braqueur de banques* » qui a probablement trahi ses camarades. Un des anciens compagnons de Kim, Forcat, va venir s'installer chez Mme Anita et nourrir les rêves de Susana et le goût de Daniel pour les histoires en leur racontant pourquoi Kim a dû quitter Barcelone, puis Toulouse où il s'était réfugié, pour Shanghaï et « *une alcôve ardente d'opium et de trahison* ». Forcat a le don de faire voir à ses deux jeunes auditeurs en mal de père ce qu'il raconte, et son histoire s'adresse « *plus à leur cœur* » qu'à leur esprit.

Le roman s'ouvre en deux, glissant de la vie quotidienne des gens du quartier, des commérages, des visites du médecin au chevet de Susana, du dessin qui n'avance pas, des émois de Daniel perturbé par les coquetteries de la petite malade, des déambulations du capitaine, aux aventures fabuleuses de Kim qui viendra un jour chercher sa fille quand elle sera guérie. Deux mondes, l'un trop réel, l'autre trop imaginaire. L'homme qui raconte cette histoire en connaît la fin, ses souvenirs sont teintés de tendresse et de mélancolie et de cette rage sourde et sans illusions qui nourrit l'écriture de Juan Marsé et qui dans ce roman, sans doute le plus romanesque, n'apparaît que dans les dernières pages, faisant basculer le livre et ses personnages de la comédie au drame, de l'insouciance au sordide, de l'espoir à la nostalgique.

Martine Silber

Livraisons

● COMMENT PEUT-ON ÊTRE FRANÇAIS ? 90 ouvriers turcs racontent, de Roger Establet. Entretiens traduits par Christine et Enver Ozcan. Préface de Robert Mantran

Cette enquête originale, menée en collaboration avec deux sociologues turcs, S. Genis et E. Adas, restitue la vision qu'ont de la France des travailleurs immigrés turcs revenus dans leur pays. Ils parlent de la dureté des conditions de travail, de la rareté des amitiés avec les Français, du temps gris, du mal du pays, mais aussi de l'importance de la protection sociale, de la qualité du système de santé, ou encore de l'école, dont l'efficacité reconnue est jugée menaçante pour l'identité de leurs enfants. Leur point de vue ne relève pas des analyses habituelles de l'immigration en termes d'intégration ou de repli communautaire. Il ne peut se comprendre qu'en référence au retour en Turquie, où certains souhaiteraient voir se développer les aspects les plus positifs de l'exemple français (Fayard, 240 p., 120 F). N. L.

● LE SOUVENIR DES MORTS. Essai sur le lien de filiation, de Jean-Hugues Déchaux

« Entre les vivants et les morts, l'échange symbolique n'a pas disparu, même si ses formes évoluent », tel est le constat central de cet ouvrage, solidement argumenté. Il dément l'idée selon laquelle l'individualisme contemporain aurait restreint l'amplitude verticale de la parenté aux relations des générations en présence. Structure anthropologique essentielle, confortant l'identité et conjurant l'angoisse de la mort, le lien de filiation se maintient et connaît même un regain, tandis que d'autres types d'appartenances collectives se fragilisent. Toutefois, le souvenir des aïeux relève plus, désormais, de la conscience personnelle que d'un rituel institué ou d'un ethos familial partagé (PUF, « Le Lien social », 335 p., 149 F). N. L.

● VIENNE, de Jean-Paul Bled

Après Berlin, Istanbul, Le Caire, Madrid, Mexico, Saint-Pétersbourg et Buenos Aires, la collection « Histoire des grandes villes du monde » propose un portrait de Vienne. La chronologie est bien évidemment l'épine dorsale de ce livre clair et bien documenté, sans oublier quelques illustrations en noir et blanc. *« Symbole d'une* Mitteleuropa *spirituelle »*, selon le mot de Erhard Busek, Vienne est aussi la ville de la Contre-Réforme, celle des congrès qui réorganisent l'Europe au lendemain des guerres napoléoniennes, la capitale de la double monarchie et le glacis de la guerre froide. Si ce livre n'apporte pas de nouveautés, il est, en revanche, une somme très maniable et agréable à lire (Fayard, 526 p., 160 F). P. Des.

● « LE GENRE HUMAIN », interdisciplinarités

Grâce à la circulation des concepts entre différentes disciplines, les problématiques des sciences humaines et des sciences exactes se questionnent et s'interpellent mutuellement. Qu'apporte l'approche interdisciplinaire à l'étude des sciences ? Quelles sont les limites de l'analogie ? C'est à ces questions épistémologiques qu'est consacré le dernier numéro de la revue *Le Genre humain*. Faisant le pari que seul le dépassement des cloisonnements entre disciplines permettra de comprendre, sur le terrain, les rapports effectifs entre les savoirs, ce volume « expérimental » propose une série d'études de cas, signés par des chercheurs qu'on s'attend peu à voir rassemblés : scientifiques, mathématiciens, économistes, juristes et sociologues, tous s'attachant à définir, à travers l'analyse des tentatives interdisciplinaires les plus diverses, les effets et les limites du métissage des sciences (Seuil, 208 p., 95 F). F. L.

● VOCABULAIRE DE SCIENCES COGNITIVES, par Olivier Houdé, Daniel Kayser, Olivier Koenig, Joëlle Proust, François Rastier

Un dictionnaire de plus ? Oui, mais le premier dans son genre. Le premier, en France, à offrir une élucidation claire et succincte des quelque cent vingt termes qui comptent dans cette discipline encore jeune (elle a moins de cinquante ans) qu'on appelle, d'un nom résolument pluriel, « sciences cognitives ». Car les sciences en question se situent à un carrefour : celui où se rencontrent neurologie, psychologie, « intelligence artificielle », linguistique et philosophie de l'esprit. Cinq approches différentes, donc, pour aborder un même objet (la « cognition », autrement dit le fonctionnement de l'esprit dans l'acte de la connaissance) – cinq approches illustrées, ici, par cinq spécialistes appartenant chacun à l'un des champs en question. Résultat : un ouvrage de référence, qui ne sera pas dépassé avant longtemps (PUF, 420 p., 198 F). Ch. D.

● L'ARBRE À PALABRES, de Francine Pouzargue

Sous-titré « Anthropologie du pouvoir à l'université», ce travail propose une approche ethnologique des relations entre enseignants, étudiants, agents administratifs, etc., à l'intérieur d'une grande université française – en l'occurrence, celle de Bordeaux II. Original et, par moments, savoureux (il faut lire la description du colloque, ou celle de la soutenance de thèse, considérés tous deux comme des cérémonies « exotiques»), le projet est servi par une méthodologie d'une grande richesse, puisqu'elle se réclame à la fois de la phénoménologie sartrienne, de la sociologie interactionniste (Goffman) et de la pragmatique du langage. Un seul regret : il s'agit là de l'unique texte achevé d'une jeune ethnologue bordelaise, Francine Pouzargue (1952-1997), trop tôt disparue (éd. William Blake & Co, 148 p., 138 F). Ch. D.

● ÉCRIVAINS DÉCOUVREURS DE MONTAGNE. Ramuz, Giono, Pourrat

Alors que, les 29 et 30 août, se tiendront les cinquièmes rencontres à Aubrac, consacrées à la littérature de sanatorium – au programme Hamsun, Mann, Kafka, Bernhard, mais aussi Crevel, Daumal, Gadenne, jusqu'à Barthes et Alphonse Boudard (rens. et inscr. : 05-65-68-57-29 ou 05-65-70-73-63), paraît le premier Cahier de ces rendez-vous atypiques sur la « montagne rustique » que Giono choisit pour tourner *Un roi sans divertissement*. Echos des trois premières sessions (Giono 94, Ramuz 95, Pourrat 96), les textes ici repris interrogent les œuvres comme leurs adaptations, pour le grand et le petit écran, et intègrent même les spectacles créés en conclusion de ces rencontres. Un prochain numéro sera consacré à Vialatte (association A la rencontre d'écrivains... et éd. du Rouergue, 220 p., 120 F). Ph.-J. C.

● LA FRANCE DÉMOCRATIQUE, combats, mentalités, symboles, ouvrage collectif

En mars 1997, Maurice Agulhon prononçait sa leçon terminale au Collège de France, près de onze ans après sa prise de chaire d'histoire contemporaine. Paraissent aujourd'hui ces mélanges que lui ont offerts une petite cinquantaine d'historiens, fidèles et amis, qui s'inscrivent dans le sillage de sa recherche sur l'imaginaire républicain et les rituels politiques, ou les sociabilités au siècle dernier lues en ethnographe. Réunis par Christophe Charle, Jacqueline Lalouette, Michel Pigenet et Anne-Marie Sohn, ces exercices de genre sont particulièrement bien venus pour célébrer 1848 (Chantal Georgel, Jean-Luc Mayaud), la représentation civique (Christian Amalvi, Jean-François Chanet, Rosemonde Sanson, Antoine Prost), voire la quête difficile d'une figure emblématique de la Résistance (Laurent Douzou). Aussi passionnant qu'actuel (éd. Publications de la Sorbonne, 492 p., 230 F). Ph.-J. C.

Un service civil sous Vichy

En juin 1940, les jeunes des contingents sont récupérés au sein des chantiers de jeunesse. Histoire d'une institution tiraillée entre fidélité à la Révolution nationale et résistance à l'occupant

LES CHANTIERS DE JEUNESSE 1940-1944
Une expérience de service civil
d'Antoine Huan, Frank Chantepie et Jean-René Oheix.
Ed. Opéra (1, allée des Vinaigriers, 44000 Nantes), 212 p., 115 F.

Chaque fois qu'il est question d'un service civil obligatoire, le cas des chantiers de jeunesse est cité en exemple. Sans que, dans nombre de cas, on sache exactement ce que fut cette expérience tentée par Vichy. L'étude réalisée dans le cadre du Centre de recherche en histoire contemporaine de l'université de Nantes, venant après de rares ouvrages généralement élogieux, décrit avec précision cette tentative de service civil obligatoire. Même si elle le fait parfois avec une certaine indulgence.

Pas question, après l'armistice signé le 22 juin 1940 par le gouvernement du maréchal Pétain, de conserver sous les drapeaux les quelque cent mille recrues des contingents appelées en pleine débâcle les 8 et 9. Une grande partie a suivi l'armée en déroute et l'exode des civils au sud de la Loire. Beaucoup sont séparés de leur famille par la ligne de démarcation. Il ne suffit pas de les démobiliser, il faut, dans la zone libre, la plus pauvre d'un pays ruiné et désorganisé, les loger, les nourrir et leur donner un minimum d'encadrement. La tâche est confiée à l'ancien commandant du 6e corps, le général de la Porte du Theil, passionné de scoutisme et fidèle parmi les fidèles de Philippe Pétain.

Le général utilise une partie des cadres d'active ou de réserve, démobilisés eux aussi lorsqu'ils n'appartiennent pas à la petite armée d'armistice ; il répartit à travers la zone non occupée des « groupements » de la dimension d'un régiment. L'état-major s'installe à Châtel-Guyon, les groupements, dans des conditions matérielles extrêmement dures, dans des régions peu peuplées, essentiellement dans les Pyrénées et le Massif central. Privés de carburants liquides qui ne leur arrivent que selon le bon vouloir d'une Allemagne qui en consomme, pour ses armées, d'énormes quantités, les transports automobiles utilisent les gazogènes. Les chantiers fabriquent pour eux du charbon de bois. On taille aussi du bois de mine, on fait du forestage, on perce, sans autres outils que la pelle, la pioche et la brouette, des routes de montagne à l'utilité aléatoire.

La main-d'œuvre en uniforme vert forestier est très hiérarchisée, peu compétente, mais peu onéreuse. Et elle se renouvelle : improvisés au départ, les chantiers deviennent, selon la loi du 18 janvier 1941, une institution. En « zone libre », tous les jeunes Français doivent sous peine de prison y passer huit mois : quatre classes d'âge, soit au total 360 000 jeunes gens, seront mobilisées.

FORMER « L'HOMME NOUVEAU »

Le Vichy de 1940-1941 assigne aux chantiers une mission : former « l'homme nouveau » tel que le conçoit la Révolution nationale : obéissance aux « chefs », à commencer par le Maréchal qui ne se trompe jamais, cohésion, refus de « la politique », apprentissage des vertus viriles, familiales et paysannes ou supposées telles (*« La terre, elle, ne ment pas »*, a dit Philippe Pétain). La pédagogie est empruntée en principe au scoutisme, mais au moins autant, par les cadres médiocres, aux pires méthodes militaires. Et pour cause : non seulement l'encadrement provient de l'armée, mais le deuxième objectif, à peine dissimulé, est de constituer une réserve d'hommes disciplinés, encadrés, qu'il suffirait, le moment venu, de former à l'usage des armes et au combat. Le modèle de la Prusse reconstituant clandestinement une puissante armée après la défaite d'Iéna inspire l'esprit de revanche du Vichy civil et militaire anti-allemand.

Les Allemands ne sont pas dupes de ce « service civil » placé sous la coupe du secrétariat général à la jeunesse. Mais pauvre en moyens, d'allure candide, l'organisation ne paraît guère redoutable. Les Français eux-mêmes ne la prennent pas très au sérieux, sauf pour se plaindre lorsque, dans les villages, les filles perdent leur vertu et les poulaillers leurs volailles.

Sa mission secrète, pourtant, sera partiellement remplie. Le chef des chantiers en Algérie, le colonel Van Hecke, est parmi les conjurés qui préparèrent le débarquement allié en Afrique du Nord le 8 novembre 1942 et ses hommes sont alors incorporés dans l'armée Giraud. Le général de la Porte du Theil, qui se trouvait à Alger, réussit à regagner une France occupée tout entière désormais par la Wehrmacht. Il condamne officiellement ses anciens subordonnés. Les chantiers survivent dans des conditions chaotiques sous l'occupation allemande. Le commissaire général se bat en vain pour éviter qu'ils servent de réservoir de main d'œuvre au service du travail obligatoire (STO). Pour conserver un encadrement aux jeunes requis – 35 000 membres des chantiers seront envoyés avant la Libération au-delà du Rhin –, il fait partir en Allemagne des formations constituées. Un groupement implanté près d'Auschwitz a pour chef le responsable d'un réseau de Résistance. La Porte du Theil prêche cependant toujours l'obéissance totale à Pétain ; en même temps, face aux exigences croissantes de Berlin, il menace de dissoudre les chantiers. Démis par Laval le 4 janvier 1944, il est arrêté par les Allemands dès le 5 en même temps que René Bousquet et déporté dans une prison de Munich. Les chantiers fournissent aux réfractaires, de gré ou de force, vivres et matériel ; les désertions au profit du maquis vident les uns tandis que d'autres y passent massivement, avec leurs cadres. L'ancien chef du chantier n° 27, à Bénac (Ariège), le commandant de Milleret, commande, sous le pseudonyme de Carnot, les FFI qui assiégeront jusqu'à la fin de la guerre les Allemands de la pointe de Graves. Des groupements forment des régiments qui s'intégrèrent à la 1re armée française du général de Lattre de Tassigny après le débarquement de Provence.

L'expérience reflète toute l'ambiguïté du Vichy pétainiste et d'une politique devenue sans issue après l'occupation de la zone non occupée fin 1942. De la Porte du Theil qui, dans son loyalisme quasi religieux envers un chef de l'Etat, appelait un jour les Français à servir dans la LVF, condamnait plus tard une Milice à laquelle il avait donné sa bénédiction, taxait de trahison toute coopération avec les Alliés, a écarté de la Résistance jusqu'au début de 1944 une partie des jeunes et de leurs cadres. L'idéologie était celle d'une droite à la fois conservatrice et non dénuée de bonnes intentions. Malgré l'incompétence en matière d'animation d'un encadrement improvisé, l'expérience pédagogique n'était ni sans intérêt ni sans valeur. En deux ans, jusqu'à l'invasion de la zone sud, elle n'a cependant guère eu le temps de s'affiner. Après quoi, la pression allemande et la prise en main totale de Vichy par les partisans de la collaboration ont pratiquement bloqué tout progrès. Mais, outre que le culte du chef y régnait jusqu'au ridicule, comment pouvait-on former une génération en lui tenant un double langage et lui proposer comme seul article de foi les arrière-pensées présumées d'un vieillard [illegible]

Jean Planchais

L'intermonde de Manganelli

D'Esope à Stevenson, l'essayiste italien réfléchit sur les pouvoirs et les limites de la fiction

ANGOISSES DE STYLE
de Giorgio Manganelli.
Traduit de l'italien par Philippe Di Meo,
José Corti, 225 p., 120 F.

Peu d'écrivains auront autant mérité de figurer dans la collection qu'inaugura Julien Gracq chez Corti, « En lisant, en écrivant ». Manganelli, qui disparut il y a huit ans, à l'âge de soixante-huit ans, n'avait pas d'œuvre proprement romanesque. Ses livres, réflexion sur l'écriture et la force négative de l'imaginaire, étaient toujours accompagnés de lectures classiques que, à la manière d'Italo Calvino, il détournait tout en les approfondissant. La particularité du présent recueil, qui fait suite à une série de traductions de cet ordre commencée par *La Littérature comme mensonge* (1), continuée par *Le Bruit subtil de la prose* (2), est de s'intéresser au fonctionnement même de la narration, dans la littérature d'inspiration fantastique, de l'Apocalypse à Stevenson, en passant par Esope ou les contes de la Renaissance.

Ce qui passionne Manganelli, c'est la zone intermédiaire de l'imaginaire : intermonde entre l'être et le non-être. Aussi sera-t-il attentif à tous les instants où, dans la littérature classique, l'auteur fait intervenir des allégories de sa propre imagination, faisant douter de la fiction parce qu'il réfléchit sur elle, ses limites, son pouvoir d'envoûtement et ses artifices. Il est frappant de constater que Manganelli décrit, par exemple, un roman de Dickens comme s'il s'agissait d'un de ses propres livres, à lui, Manganelli. La traversée de la ville industrielle, dans *Le Magasin d'antiquités*, devient celle d'*« un désert peuplé de fantômes follets auxquels sont dédiés des gestes, des paroles chuchotées, des interrogations, des propritiations tenant de la folie »*.

De même, quand il présente *L'Ile au trésor*, Manganelli insiste-t-il, d'emblée, sur le statut du réalisme dans le récit d'aventures : *« Les aventures ne sont pas seulement des événements qui constituent ensemble une histoire ; elles sont, dans le même temps, possibles et irréelles, et c'est cette alliance de possibilité et d'irréalité qui leur confère cette qualité spécifique faisant obstacle à leur incarnation en "roman" ou "fable". Donc le "classique" est un irréel possible qui, de par sa nature, n'entend pas confronter le lecteur avec l'attente de sa conclusion, le fameux "comment cela va-t-il finir ?", mais qui entend l'attirer dans le cadre de l'événement ambigu, passionnant et rêvé. »*. Thomas de Quincey lui-même devient un personnage de Manganelli : *« Un chercheur des enfers... l'explorateur d'un lieu rhétorique indépassable, la Grande Hyperbole dans laquelle toutes les figures du discours se consument. »*

Car Manganelli vivait au milieu des mots. Les sentiments, les angoisses, les figures de rhétorique, définissaient, pour lui, dans ses lectures et dans son œuvre, un espace littéraire en quelque sorte autonome où les ombres, les dieux, les formes stylistiques avaient la même puissance, déréalisant le monde, rappelant (à propos de Poe) l'*« ambiguïté vitale de l'œuvre littéraire »*.

Mais, inversement, la fiction elle-même revient dans le monde et impose sa réalité nouvelle, selon un autre ordre de valeurs : le roman fantastique a, pour Manganelli, un statut privilégié dans la mesure où il devient (il le dit à propos de *Melmoth*) *« une machine puissamment et, pour partie, volontairement inadéquate, un organisme grandiose et inefficace, un animal incapable de survivre »*.

R. de C.

(1) Gallimard-L'Arpenteur, 1991.
(2) Gallimard-Le Promeneur, 1997.

Revaloriser le politique

Un philosophe américain, Dick Howard, veut « repolitiser le jeu démocratique»

POUR UNE CRITIQUE DU JUGEMENT POLITIQUE
de Dick Howard.
Cerf, « Passages », 320 p., 190 F.

Dick Howard, professeur à l'université de Stony Brook dans l'Etat de New York, est un philosophe américain atypique. Bon connaisseur de l'Allemagne et, surtout, de la France, il s'intéresse plus aux péripéties de l'histoire européenne, et à la politique en général, qu'aux problèmes logico-linguistiques chers à la tradition anglophone. Lié à toutes les aventures intellectuelles de la gauche américaine depuis le mouvement pour les droits civiques des Noirs, dans les années 60, il est aussi un philosophe « engagé » – l'un de ces intellectuels « tout terrain » que les médias se doivent d'interroger, chaque fois qu'il est urgent d'expliquer l'Amérique aux Français, ou bien la France aux Américains.

C'est dire que l'intérêt de son dernier ouvrage, recueil d'articles dont certains ont été rédigés directement dans notre langue, dépasse de loin le niveau de l'anecdote. Car ces essais, qui s'échelonnent sur vingt ans, ne sont pas seulement le reflet d'un itinéraire personnel. Il convient de les lire, avant tout, comme les jalons d'un parcours théorique dont l'objectif ultime est, aujourd'hui, parfaitement clair : il s'agit bel et bien pour Dick Howard de trouver les moyens de construire l'« autonomie » de l'instance politique – autonomie sans laquelle la démocratie n'a, selon lui, aucune chance de survivre.

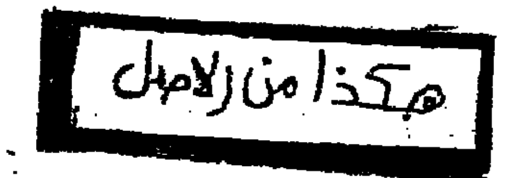
Vaste programme, dans la mesure où l'autonomie en question se trouve actuellement contestée aussi bien par les marxistes que par les idéologues du capitalisme « mondial », partisans, les uns et les autres, de la suprématie de l'instance économique. Quant au citoyen de base des nations modernes, il a de plus en plus tendance à se désintéresser d'une politique « politicienne » dont les jeux byzantins ont fini par lasser sa bonne volonté. Persuadé que, fonctionnaires ou élus, nos « hommes d'Etat » ne sont que des menteurs, il a déjà renoncé à toute forme de militantisme. Et, la plupart du temps, ne se donne même plus la peine d'aller déposer son bulletin dans l'urne.

Contre cette dangereuse dérive, Dick Howard rappelle que « la » politique ne se réduit pas à la gestion de l'économie, et qu'au-delà d'elle existe « le » politique – espace de discussion à l'intérieur duquel n'importe quelle société peut tenter de s'arracher aux contraintes du présent pour réinventer son futur. Se fondant sur une analyse des deux grandes révolutions qui ont ouvert l'ère moderne, il montre également ce que les traditions démocratiques américaine et française, toutes deux fondées sur la défense des « droits » de l'individu, seraient susceptibles de s'apporter l'une à l'autre si elles voulaient bien s'écouter mutuellement.

Sommes-nous encore capables de porter des jugements « politiques », au sens plein du terme (un sens qui procède directement de la théorie du jugement « réfléchissant » exposée par Kant dans sa troisième Critique), au lieu de réduire nos problèmes de société à de vagues questions « éthiques », et de nous contenter d'interventions « humanitaires » dans les drames qui affectent le reste du monde ? Tel est l'enjeu de ce livre provocant, où Kant et Marx (relus à la lumière de Habermas et de Castoriadis plutôt qu'à celle de Rawls) se trouvent une nouvelle fois (1) convoqués, afin d'aider la pensée politique à sortir de l'ornière dans laquelle semble l'avoir précipitée l'échec, il y a trente ans, du dernier mouvement révolutionnaire qui ait agité l'Occident.

Christian Delacampagne

(1) Dick Howard a déjà publié, entre autres, un livre intitulé *De Marx à Kant* (1993, traduit en français aux PUF, 1995).



Fin de règne à Pomo

Les visions drolatiques et funestes de l'Autrichien Fritz von Herzmanovski-Orlando

RAOUT A BORD DU HOLLANDAIS VOLANT (Rout am Fliegenden Holländer)
de Fritz von Herzmanovski-Orlando.
Traduit de l'allemand par Christian Richard,
éd. Salvy, 384 p., 140 F.

Deuxième tome d'une « trilogie autrichienne » dont l'auteur est l'écrivain viennois Herzmanovski-Orlando (1877-1954), encore inconnu en France, *Raout à bord du Hollandais volant* s'apparente par son atmosphère à la fois féerique et drolatique aux fantasmagories du théâtre de Carlo Gozzi.

Cadre de l'action : une île mystérieuse de l'Adriatique, Pomo, longtemps disparue des cartes, puis retrouvée grâce à l'intervention miraculeuse d'un ange et enfin devenue, sous la direction d'un certain baron Zois, la plus belle station thermale d'Europe. Dans ce lieu paradisiaque où les autruches, les singes et les perroquets s'ébattent dans des forêts de cyprès et de lauriers, débarque, à l'issue d'une traversée homérique, un jeune diplomate : Borromée Bousiak, aussi bête que laid, en compagnie de son *famulus*, mi-chevalier d'industrie, mi-créature satanique, du nom de Choukas, qui s'est engagé, moyennant finances, à lui trouver comme épouse une princesse de sang royal.

La société de Pomo se compose d'aristocrates aux noms aussi ronflants que ridicules, de sommités de la science et de barons de la finance. Parmi d'autres figures marquantes : un certain professeur Tremblotin de Trembleval, chargé de soigner les bègues de la cour, accompagné de ses sept filles toutes également bègues, quatre industriels de Moravie, passant un été exquis à jouer les saint Jean de Patmos, et même la comtesse de Ségur, vieille dame moustachue et à demi gâteuse armée d'un cornet acoustique.

Tantôt fantastiques, tantôt scabreuses, les aventures se succèdent : suite à un coup de vent malheureux, le professeur Lièvregui, qui a entrepris de retraduire *L'Iliade* et *L'Odyssée* dans une langue de son invention, voit s'envoler brusquement le produit de vingt années de travail acharné. Le professeur Urinal, de Berlin, fait la découverte d'une crotte de faune, destinée à devenir le clou de sa collection nationale de matières fécales.

Le jeune Bousiak ne réussira pas à conquérir la créature de ses rêves, qui s'est révélée entre-temps vulgaire roturière, fille du roi de la fève élu par la ville de Rotterdam, Mynheer Arie van Schelfout. Funeste présage, un vaisseau fantôme vient sombrer sous les yeux épouvantés des curistes. La catastrophe ainsi annoncée se réalisera et l'île de Pomo disparaîtra corps et biens, bombardée par erreur au cours d'une guerre entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, symbole parodique de la fin apocalyptique de l'Autriche, *« ce pays dont la gigantesque et dynamique puissance était faite pour conquérir le monde et dont il n'est resté, en fait, que* La Symphonie inachevée *de Schubert ».*

Le principal reproche que l'on peut faire au roman est sa longueur décidément un peu trop démesurée, même si l'auteur réussit presque toujours, par une multitude de prouesses, à réveiller l'attention du lecteur, jouant avec virtuosité d'une écriture qui mêle le lyrisme le plus échevelé et le sordide.

Jean-Louis de Rambures

Illuminations

Un lumineux triptyque dans lequel Jon Fosse explore les zones troubles et dangereuses de la création

MELANCHOLIA 1
de Jon Fosse.
Traduit du norvégien par Terje Sinding,
POL, 284 p., 130 F.

L'illumination comme brûlure, consumation, anéantissement. *Melancholia 1* retrace deux journées de la vie de Lars Hertervig, artiste norvégien du siècle dernier – un voyant : *« Je sais peindre, car je sais voir, je vois tout et je vois ce que les autres ne voient pas. »* Au premier jour (automne 1853), il est élève de l'école des beaux-arts de Düsseldorf, et s'embrase en un instant dans la lumière d'une adolescente. Expérience trop violente pour ne pas l'aveugler à jamais devant les ombres portées conjointes de son père, de son bienfaiteur, de son maître et de l'oncle de la jeune fille. Désormais, la société, dont il perçoit *« les yeux grands comme des visages »*, ne s'accommode plus de lui. L'éclair l'a projeté dans l'air cotonneux de la mélancolie, où il s'avance au ralenti, avant que le réel ne lui impose sa contention. Celle du second jour (trois ans plus tard), dans l'asile où il est reclus à vie, interdit de peinture.

Ce diptyque du peintre à la mélancolie est éclairé par un troisième panneau, intense, contemporain (automne 1991). Une autre illumination, captée, contrôlée, exploitée cette fois, et saluée par des torrents de larmes, de pluie. Vidme, l'homme qui pleure – d'espoir, de reconnaissance – est un écrivain à peine plus âgé que l'auteur. Trop ressemblant sans doute, pour que le romancier n'ait été tenté d'user de la troisième personne avec lui, alors qu'il exposait le peintre à la première. Vidme pose d'emblée comme *« sa plus belle expérience au monde »*, le véritable saisissement qui fut le sien devant une toile de Lars Hertervig. Il reviendra l'ausculter, pour *« percer à travers l'écriture quelques-uns des secrets humains qui se dissimulent dans les nuages peints »*.

Devant de tels secrets, l'écrivain serait prêt à invoquer le divin, *« s'il n'avait eu une aversion particulière pour ce mot »*. Il n'en emprunte pas moins un de ses chemins balisés sur terre, qui le conduit chez une pasteur de l'Eglise luthérienne de Norvège aux seins ronds, prête à extraire d'un placard une bouteille de vin pour mieux approcher Dieu à deux. Devant le danger, l'écrivain garde ses distances : *« Etre croyant, ce n'est pas être sûr de soi, c'est n'être sûr de rien, c'est être dans un état d'étonnement où l'on distingue une lumière, c'est voir quelque chose que l'on ne comprend pas. »* Et la lumière chez Jon Fosse n'est rien de moins que l'enjeu de l'écriture. Croire, c'est espérer en l'écriture. A moins qu'il n'y ait un circuit court – celui de Vidme suppliant *« que Dieu lui accorde la grâce et qu'il puisse écrire »*.

Né en 1959, Jon Fosse a déjà écrit une trentaine de livres, dont sept romans (*Melancholia 1* a été suivi depuis par un *Melancholia 2*, où apparaît la soeur de Lars Hertervig), des essais, des pièces de théâtre (jouées dans plusieurs pays d'Europe), des recueils de poésie, et des livres pour enfants. Il n'est pas du genre à s'accommoder de la grâce dans l'écriture. Elle serait une négation de la grâce, et plus encore de l'écriture. Son roman se donne comme une exploration des zones troubles, dangereuses, essentielles où le métier et l'inspiration se cherchent et se repoussent jusque dans les replis de la folie. Si la moindre tentation de salut devait l'effleurer, son écriture la renverrait à l'envoyeur. Elle est la patience et l'inquiétude contenues qui contournent, assiègent, dessinent ce noyau irradiant qui justifie d'écrire – ou de peindre.

Jean-Louis Perrier

Alain Jouffroy, l'engagé poétique

Suite de la page 19

Sa seconde épouse, qui le fit gendre du duc d'Elchingen, descendant du maréchal Ney, neveu et ayant-droit de Raymond Roussel, dont il ignorait tout – Jouffroy persuada le duc d'autoriser une réédition des oeuvres complètes dont les royalties permirent à celui-ci de conserver son rang... Jouffroy attribue aux femmes l'accélération de sa carrière d'homme de lettres : Jean Paulhan, redoutable directeur de la *NRF*, cessa de l'intimider le jour où sa compagne lui offrit des mimosas. Et Fusako Hasae-Jouffroy, son épouse d'aujourd'hui, rencontrée au Japon où il fut conseiller culturel de 1982 à 1985, n'est pas pour rien dans la manière sereine dont il aborde le monde, aux antipodes de cette brutalité florentine qui agite les germanopratins, et conduisait son ami le poète Stanislas Rodanski à comparer Paris à la *Nef des fous* peinte par Jérôme Bosch. Rodanski ajoutait que c'est grâce à la folie de ses passagers que le vaisseau Paris ne sombrait pas.

C'est peut-être cette hystérie parisienne qui a inspiré à Alain Jouffroy la notion d'« Externet », qu'il appelait, dans sa jeunesse, « L'Ouverture de l'être » – *du titre d'un de ses tout* premiers poèmes –, définie comme *« des sociétés secrètes, informelles et transgressives, visant à un meilleur échange entre les hommes »*. Il pratique ces liaisons, dangereuses, mais qui sont le corollaire indispensable de l'individualisme révolutionnaire. Depuis longtemps, depuis qu'il a croisé à New York, en 1961, les poètes de la beat generation, Burroughs, Corso, Ferlinghetti ou Ginsberg, dont il a publié une anthologie avec Jean-Jacques Lebel. Elles l'ont fait voyager, de La Havane à Tokyo, du Yémen à Stockholm, de Séoul à Mexico, et presque partout en Europe. Il y a rencontré ceux qu'il nomme les « Artmakers », *« qui ne se bornent jamais à une seule façon d'être-au-monde... »*, et dont il reconnaît le prototype dans la personne du Suédois Oyvind Fahlström, peintre, écrivain, poète, journaliste, critique, cinéaste. Depuis 1991, Alain Jouffroy lui-même a ajouté une nouvelle corde à son arc en réalisant ce qu'il nomme des « posages », assemblages d'objets qui furent exposés en décembre 1997 à Paris, à la galerie Claude Samuel, et dont il dit que *« tout les objets font signe et, bien regardés, autrement associés que par l'habitude et l'utilité, ils deviennent les cartes d'un autre jeu. Chaque "posage" condense une expérience intérieure sans mots. »*

Dans sa maison du Cotentin, en ce matin d'un dimanche d'avril, Alain Jouffroy corrige les épreuves de son dernier ouvrage, un livre d'entretiens publié par les éditions Paroles d'aube. Il a un drôle de titre : *Une petite cuiller dans le bol.*

« C'est la première chose que j'ai perçue à mon réveil, après une opération qui aurait pu m'être fatale : le bruit que faisait une infirmière en remuant une cuillère dans un bol. » S'il a accepté l'idée de mourir, l'homme aime la vie, et les gens qui la rendent foisonnante. Comme son voisin Jean Moré, journaliste à *Ouest-France*, passionné d'archéologie aérienne et inventeur de l'attrape-mûres. Ou Alain Lecocq, qui possède à Saint-Sauveur-le-Vicomte un bistrot baptisé Le Rideau cramoisi. Nous nous y rendons dans sa petite voiture cabossée. Derrière, un automobiliste klaxonne, d'autant plus indigné que nous sommes arrêtés en plein carrefour. Jouffroy n'en a cure, s'il s'en est même rendu compte : il parle de Barbey d'Aurevilly, dont le buste sculpté par Rodin domine la rue, et ses pensées.

Un poète au volant. Un poète qui, attablé au Rideau cramoisi, fixe avec attention et respect le regard bleu du patron, qui lui dit sans ambages ce qu'il pense d'un de ses bouquins. Jouffroy est sidéré : le livre est épuisé, introuvable. Son oeil brille de joie. Henri Michaux, qui eut dans ses années de jeunesse au moins autant d'importance pour lui qu'André Breton, le lui avait écrit autrefois : *« Fraternelle m'est votre phrase "L'homme, et ce sera toujours la raison d'être de la poésie, n'est pas encore totalement découvert. " Ça a été aussi mon combat. Merci. »*

Harry Bellet

Le roman-photo de l'Amérique

Arturo Patten s'est installé dans une petite ville du Maine pour y capter des regards, une beauté déniée par une vie ordinaire. Une vision sociologique qu'accompagne un très beau texte de Russell Banks

PATTEN PATTEN
de Russell Banks et Arturo Patten.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christine Le Bœuf,
Actes Sud, 80 p., 110 F.

Depuis plusieurs années, Arturo Patten, photographe américain, installé à Rome, poursuit un travail singulier qui ne se réduit pas à celui de portraitiste, bien que sa facilité à saisir d'un visage la lumière, l'intensité, la capacité de séduire (jusque chez les moins professionnels de cet art) soit assez unique. Plutôt intéressé par les écrivains européens – de Julien Gracq à Emmanuel Levinas, en passant par Edmond Jabès, Gustaw Herling et Natalia Ginzburg –, il a cherché à capter dans leurs regards les profondes nostalgies qui inspirent leurs œuvres.

En les faisant poser, il reconstitue l'artifice esthétique des tableaux de la Renaissance, convaincu que la photographie peut s'inscrire logiquement dans l'histoire de la représentation picturale du regard. Dans un précédent album, également paru chez Actes Sud, et préfacé par Hubert Nyssen (*Portraits-Ritratti*, 1992), Arturo Patten avait fait alterner des visages d'écrivains, une série qu'on pourrait presque dire sociologique d'artisans de son quartier de Rome (près de la piazza Navona), saisis avec les instruments de leurs fonctions (ciseaux, tenailles, colle, pinceaux, couteaux, peignes) et des couples mère-fils qui étaient un nouvel hommage à la figure maternelle de Mamma Roma.

La sociologie du regard est devenue une deuxième nature du photographe. Il a ainsi entrepris de représenter les visages de tout un village. Il a commencé par la région du Chianti, près de Sienne, où le bourg de Castelnuovo Berardenga, sur l'instigation de la romancière Ginevra Bompiani, s'était prêté à ce jeu dangereux de s'offrir à l'objectif inquisiteur de ce maniériste du XXe siècle (*Le Giornate di Castelnuovo*, Nuova Immagine Editrice). Chez des « sujets » italiens, on retrouve encore plus naturellement la parenté que revendique Patten avec les maîtres du Cinquecento. Noblesse restituée du port, sensualité suspendue, attente, menace, défi.



ARTURO PATTEN

Mais si l'Italie est la terre d'élection du photographe, il avait certains comptes à régler avec le puritanisme américain, fui il y a quelques années. Parmi les dieux littéraires du panthéon de Patten, outre Marguerite Yourcenar, Emily Dickinson et Narayan, se trouvait Russell Banks, qui, de son pays, a une opinion guère meilleure que celle de Patten. Comme il l'avait fait à Castelnuovo, le photographe s'est installé dans une ville qui est son homonyme : Patten, dans le Maine. Et il a regardé la population : bûcherons, banquier, pasteur, institutrice, pompiers, enfants. Qu'ont-ils à révéler de leurs vies aux inconnus que nous sommes ? Que vont-ils dire à un observateur de passage ou, pour reprendre l'expression de Russell Banks, à l'*« invisible étranger »*.

Comme le souligne très justement l'auteur de *De beaux lendemains*, l'attitude figée et soupçonneuse des modèles paraît à la fois troublée par la présence d'un intrus dans leur univers ordinaire et indifférente à ce regard qui les effleure et leur dérobe une beauté que tout, dans leur existence matérielle, a déniée. Cette grâce un peu dure que le photographe reconstruit dans les visages est celle du refus, d'une existence constituée d'étroitesse, de repères répétés et assurés, de cibles timorées.

Le projet, à l'origine, devait confronter cette vision ethnosociologique de l'Amérique rurale de la Côte est et une série plus brutale de prostitués et travestis newyorkais. Le contraste était, on peut l'imaginer, spectaculaire. Mais Patten a préféré finalement s'en tenir, avec son complice en esprit caustique, à *« ces véritables héritiers du puritanisme de la Nouvelle-Angleterre au XVIIe siècle »*, *« un peuple austère qu'accable un sentiment de culpabilité, un peuple aux principes élevés mais de peu d'espérance »*.

Avec une remarquable justesse, Russell Banks analyse le dialogue avec la mort que ces images semblent nous faire « écouter ». Un dialogue avec ce qui reste d'humain dans des visages qui ne veulent pas voir l'étranger. *« Ils ne sourient ni ne rient ; ils laissent cela pour quelque occasion plus futile ou bien ils en ont fait le modèle de la grimace qu'arborera leur futur cadavre. »* Le texte du romancier est un passionnant accompagnement du travail photographique : il considère ces portraits dans une strate intermédiaire entre le réel et la fiction, dans cet espace inquiétant où la vérité se loge.

René de Ceccatty



MAN RAY TRUST ADP

Robert Desnos par Man Ray et ci-dessous Yvonne George par Van Dongen

Robert Desnos et la place de l'étoile

Des écrivains fascinés par le music-hall : chansons, danses, caf'conc'... Souvenirs... Parfum de nostalgie d'une France d'avant la fracture de 1940-1945. Troisième de ces quatre folles histoires et vraies passions : Robert Desnos et Yvonne George, ou un amour impossible

Ça faisait un bout de temps qu'on ne vous voyait plus, monsieur Desnos, s'exclama le barman, *qu'est-ce qu'on vous sert ?* » Mais Robert Desnos n'avait pas soif. Il demanda, d'une voix presque inaudible, où il pouvait mettre la main sur monsieur Steph. Ce nom avait suffi au barman. Le jeu de piste commençait pour le poète. Il alla de zinc en chambre d'hôtel borgne, de coin de rue en atelier de photographe pour clichés spéciaux et finit par enfouir un sachet hors de prix au fond de sa poche, le joignant au pneumatique que sa main avait, depuis une heure, fébrilement froissé. Le pneumatique d'Yvonne, envoyé au journal. Et ce bout de papier où elle avait tracé trois lignes louvoyantes avait suffi à l'arracher à la salle de rédaction du *Merle* et à le précipiter vers Pigalle.

Il héla un taxi sur la place, lui demanda de foncer vers Neuilly mais, à la porte de Champerret, le fit stopper devant un fleuriste. Il ne voulait pas paraître à la porte d'Yvonne George comme un vulgaire pourvoyeur, mais aussi comme un admirateur toujours éperdu, un amoureux. Et bien qu'il fût déjà un peu épris de la femme de son ami Foujita, la belle Youki, il était encore plein d'un désir inassouvi pour la chanteuse, de bien plus qu'un désir : l'espoir toujours déçu que cette femme et lui formeraient l'une de ces gémellités amoureuses rayonnant à jamais dans le ciel des passions légendaires. Il acheta tous les petits bouquets d'anémones et les fit assembler en une énorme offrande. C'était la fleur d'Yvonne, il en avait décidé, tout comme l'étoile était son emblème. Et le bateau. Tout ce qui appelait l'immensité, le voyage vers l'infini, les profondeurs insondables, entre le bleu de la turquoise et le noir du *dross*, les couleurs de ses robes de scène.

Une petite femme, laide et effacée, lui ouvrit. Il ne lui dit pas même bonjour, certain de sa haine comme il l'était de la sienne. Il connaissait le chemin. Dans une semi-obscurité et dans l'entêtant arôme de l'opium mêlé à celui du « Jicky » de Guerlain, il alla jusqu'à la chambre où elle faisait semblant

Pierre Philippe

de lire, ébouriffée, une robe de chambre de soie passée sur un vilain peignoir de bain, une mule battant à son pied tendu. Elle eut juste un mot pour les anémones, sa main déjà dans la main de Desnos fouillant sa poche. Elle vit qu'il était foudroyé par son visage bouffi, ses yeux trop maquillés, la fébrilité de tous ses gestes. Elle évita les zones de lumière mais, en gage de reconnaissance, laissa s'ouvrir un peu plus son décolleté, fit en sorte qu'une de ses jambes se révélât, bien au-dessus du genou, puis disparut dans la salle de bains en lui criant un joyeux : *« Sers-toi, Robert ! »*

Il se versa un verre de fine et, sans autre sentiment que celui du devoir accompli, il l'attendit, son regard balayant la galerie d'Yvonne. Son affiche par Van *Dongen, ses portraits par Man Ray* ou par Henri Manuel et l'aquarelle qu'il avait faite d'elle, bien avant de la connaître : c'était bien le moins, pour lui qui était passé maître dans tous les secteurs de la magie, les arts de la divination, les sommeils hypnotiques qui épataient jusqu'à Benjamin Péret et dans lesquels il *« parlait surréaliste »*, avec ces si délicieuses contrepèteries mises au point par cette chère Rrose Sélavy, autrement dit Marcel Duchamp. Les années d'or, où il pouvait se considérer comme l'enfant chéri du groupe, le saint Jean d'un Jésus nommé André Breton. Les années Yvonne surtout. Mais les intégristes de la révolte ne pouvaient que lui pardonner une si flagrante infidélité en vertu du dogme de l'amour fou.

Amour fou, en effet. Quand cela avait-il éclaté exactement ? Etait-ce un de ces jours de 1924 où elle s'essayait, avant sa prestation triomphale de l'Olympia, en novembre, à gagner un public réticent Chez Fisher ou au Bœuf ? Car, bien entendu – et Robert Desnos ne pouvait qu'en souffrir, déjà –, Jean Cocteau avait le premier repéré cette étrange jeune Belge que Paul Franck, le directeur de l'Olympia, avait découverte à Bruxelles et qu'il avait, sur un coup de cœur, fait débuter dans son établissement en 1920. Des huées avaient accueilli son passage : qu'est-ce que c'était que ce drôle d'oiseau au visage de pierrot triste disant plus que chantant, dans une débauche d'effets théâtraux, un répertoire sinistre comme un cabaret au bord de l'Escaut ? Quelques-uns l'avaient pourtant adoptée comme l'espoir d'une nouvelle grande figure de la comédie ou du mime, si ce n'était de la chanson. Elle avait paru, en nourrice, dans le *Roméo et Juliette*, de Cocteau et Jean Hugo, aux « Soirées de Paris » du comte Etienne de Beaumont, à la Cigale et dans un film de Loïe Fuller, *Les Incertitudes de Coppélius*.

Quoi qu'il en soit, la première fois que Robert Desnos l'avait vue et entendue, un bouleversement s'était produit en lui, une remise en question de tout son univers. Cette silhouette sombre aux gestes étudiés, plus longue encore d'être surmontée d'une tête grosse comme un poing, tous ses cheveux courts plaqués en arrière, ces yeux immenses masqués d'un fard agressif, cette bouche violette qui lançait comme des appels de détresse des complaintes antiques, des chansons de marins ou des airs surannés du début de siècle qu'elle muait en estampes au vitriol, tout *cela le bousculait comme il ne* l'avait jamais été, le déshabillait de toutes ses certitudes. Dans un éclair, il vit une terrible vérité : tout ce qu'il révérait en matière de poésie ne valait pas la plus humble des chansons de cette femme. Et cette femme était comme le moteur radioactif de cette révélation, la révélation même.

Il serait le grand prêtre de cette religion-là qui ne manquait déjà pas de disciples : Jean Cocteau, évidemment, mais aussi René Crevel et son frère jumeau d'Allemagne Klaus Mann, Marcel Herrand et les jeunes gens chics de Moysès ; plus bon nombre de boulevardiers amoureux de la grande tradition héritée d'Yvette Guilbert, Henri Jeanson, Michel Georges-Michel, Louis Léon-Martin, Pierre Lazareff ou Maurice Verne, tous se répandant dans leur journal respectif en superlatifs. Mais Desnos servirait toutes les églises, et sur le maître-autel. Il serait celui qui écrirait l'article anthologique du *Journal littéraire* : *« Il a suffi qu'elle*

VAN DONGEN/ADAGP

Infinitif

Y mourir ô belle flammèche y mourir
Voir les nuages fondre comme la neige et l'écho
Origines du soleil et du blanc pauvres comme Job
Ne pas mourir encore et voir durer l'ombre
Naître avec le feu et ne pas mourir
Etreindre et embrasser amour fugace le ciel mat
Gagner les hauteurs abandonner le bord
Et qui sait découvrir ce que j'aime
Omettre de transmettre mon nom aux années
Rire aux heures orageuses dormir au pied d'un pin
Grâce aux étoiles semblables à un numéro
Et mourir ce que j'aime au bord des flammes

chante pour que nous prenions conscience de notre lâcheté amoureuse, de l'absence intolérable du pathétique dans notre vie. Elle nous enseigne le départ avec son cortège de bilans sentimentaux, d'orgueil et de rancunes étouffées, la suprématie de l'amour sur les lois morales, la solidité des liens qui accouplent la sensibilité et la sensualité, l'irrémédiable déchirement des vies sans folie. C'est l'âme de l'homme enfin révélée qu'elle exprime. » C'est lui aussi qui lui ouvrirait toutes les portes de son œuvre en devenir, lui dédiant en secret *La Liberté ou l'Amour !* et l'implorant de nourrir chaque vers des *Ténèbres*, elle que la passion envahissante de Desnos flatte mais perturbe parce que l'amour masculin lui est devenu rebutant depuis le temps où, durant l'occupation de la Belgique, elle devait chanter et aller au-delà, sans doute, pour la soldatesque commandée par Alfred Flechtheim, le grand amateur d'art francophile.

Quand elle le retrouvera, cinq ans plus tard, à une table du Bœuf sur le toit, ce sera devant Maurice Sachs qui se hâtera de cancaner les raisons quasiment patriotiques du retournement des préférences sexuelles d'Yvonne. Et le poète qui, dans *La Voix de Robert Desnos*, énumère pourtant les soumissions du monde au pouvoir de son désir ne peut que conclure le poème sur ces trois vers désenchantés :

« Celle que j'aime ne m'écoute pas
Celle que j'aime ne m'entend pas
Celle que j'aime ne me répond pas ».

Il n'en désespère pas pour autant, multipliant les actes poétiques et journalistiques, quand ce ne sont pas des recours à la chiromancie : son colocataire Georges Malkine le surprend en train d'enfouir des messages à Yvonne dans de petites figurines de plâtre qu'il garde pour lui seul. Elle, préfère pour sa part la proposition qu'il lui lance d'être pour lui ce que fut Jenny Colon à Nerval. Voilà qui les plaçait dans une perspective hautement culturelle tout en évitant le contact des épidermes. Alors, Desnos fuma-t-il l'opium et prisa-t-il l'héroïne pour établir avec elle, au moins ce bref et illusoire contact dont il parle dans *Le vin est tiré...* : *« Ils savaient bien que ce baiser ne consacrait qu'une même douleur, que la même souffrance provoquée par le vide de leur cœur, l'infirmité de leurs nerfs et de leurs muscles intoxiqués... »*

Elle, elle s'y abandonnait totalement, sauvagement, l'aggravant de cuites monumentales et répétées. Les souvenirs de ses contemporains abondent de ses excès et de ses esclandres. Georges Van Parys, qui l'accompagna Chez Fisher, relate ses coupes de champagne jetées aux visages des richissimes clients de la boîte de la rue d'Antin. Jean Wiener, qui l'accompagna aussi et la fit engager pour sa comédie musicale *Le Village blanc* au Théâtre des Champs-Elysées, laisse entendre qu'on dut la remplacer in extremis pour cause d'éthylisme et d'aphonie. Jean Tranchant parle dans ses mémoires de *« cette ombre de velours vert qui s'accrochait au rideau pour ne pas tomber »*. Au réveillon de 1924, tout Paris l'attend pour le gala organisé par Rolf de Maré – directeur des Ballets suédois –, Francis Picabia et René Clair, mais elle reste introuvable.

Et Jacques-Charles, qui l'engagea pour *la dernière fois*, au Moulin-Rouge, en 1929, la voit arriver à la répétition, *« à quatre heures du matin, titubante, l'œil vague et la parole encore plus »*. Et pourtant, à cause peut-être de ce lent suicide public, l'art d'Yvonne George – par ailleurs entièrement maîtrisé par un travail méticuleux, une dissection de chaque intention du texte – atteint à une fulgurance qui oblige les critiques à d'extraordinaires déploiements lyriques. Ceux qui la sifflèrent naguère pour son « intellectualisme » s'extasient désormais sur ses confondantes trouvailles visuelles, ses « sorties » restées fameuses, cette façon d'en faire juste assez pour en suggérer plus.

Elle est cette femme, toujours abandonnée, lançant, à bout de souffle, un *« Pars/Sans te retourner »* qui va marquer la mémoire de la chanson, ou bien encore celle qui dit, d'une petite voix plaintive, *« C'est pas fini/Dis ? »*, celle qui, de toute évidence, se tient tout entière consumée, implorante et royale en sa détresse, derrière l'héroïne de *La Voix humaine*. Cocteau, toujours, qui reportera sur Marianne Oswald et Edith Piaf les feulements qu'elle n'eut pas le temps de prendre à son compte.

C'est le nom de ce rival abhorré qu'Yvonne George lança au visage de Desnos, quand elle revint, quelques minutes plus tard, de la salle de bains, changée, le regard vif, la chevelure soigneusement peignée avec cette petite vague blonde sur l'œil gauche. *« Oui, Jean... Il organise pour moi une grande soirée au Grand Ecart !... C'est bien, de sa part, non ?... Comme ça, je pourrai aller me reposer un peu à Arcachon... Tu viendras, bien sûr ? »* Il n'en était pas si sûr que ça, cette clique mondaine l'exaspérait, même si elle se liguait pour essayer de sauver Yvonne. Et cela se doublait de l'humiliation de ne pouvoir rien faire, pour sa part, que d'aller négocier un sachet de blanche à Montmartre. Mais ça ne faisait rien : elle était là, devant lui, vivante, et cela suffisait à lui faire monter les larmes aux yeux.

Elle mourut, moins d'un an après, usée, dans une chambre d'hôtel de Gênes. Un oiseau de malheur avait annoncé sa fin avant l'heure. Elle envoya des rectificatifs : elle allait mieux, elle préparait sa rentrée... Mais elle ne revint à Paris que pour être incinérée, le 26 avril 1930, au crématorium du Père-Lachaise.

Robert Desnos, spirite, guetta désormais ses apparitions nocturnes, au pied de son lit. Elle y vint souvent. Puis il commença à superposer l'Y d'Yvonne avec celui de Youki, à mélanger l'étoile et la sirène. Après le sublime enfer de la chanteuse, l'espoir d'un peu de vie, enfin. Pourtant, jusqu'au bout, elle sera là, bien que totalement oubliée, quand il cherchera un exemple éclatant à proposer aux lecteurs de ses chroniques discographiques, la veille de son arrestation par la Gestapo, en 1944. Et elle est là, toujours, dans son *Infinitif* à l'acrostiche double, à jamais solidaire et séparée de lui par le poème, par l'amour, par la vie.

● L'auteur de ce texte remercie Marie-Claire Dumas et Hélène Hazéra.

● On trouvera l'essentiel des œuvres de Desnos chez Gallimard, notamment dans la collection de poche « Poésie ». Sur Desnos et le monde du spectacle, citons : *Robert Desnos ou l'exploration des limites*, de Marie-Claire Dumas (Klincksieck, 1980), le Cahier de l'Herne Desnos (1987), et *Les Voix intérieures*, qui comporte tous les textes de chansons de Desnos (éd. Le Petit Véhicule, Nantes, 1987). Enfin l'enregistrement des chansons d'Yvonne George (1925-1928), chez Chansophone.

La semaine prochaine : Rachilde et Nel Haroun

هكذا من الاهل

JEUDI 13 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

16.00 Ces dames au chapeau vert ■ ■ Maurice Cloche (France, 1937, N., 105 min). Ciné Cinéfil
18.50 L'Ange pourpre ■ ■ Nunnally Johnson (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
20.55 Ma chérie ■ ■ Charlotte Dubreuil (France, 1979, 95 min). Téva
22.05 Transit ■ ■ René Allio (France, 1990, 125 min). Ciné Cinémas
22.30 Quelle joie de vivre ! ■ ■ René Clément (France - Italie, 1961, N., 115 min). Paris Première
22.45 La Ruée vers l'Ouest ■ ■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1960, 135 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Le Magazine de l'Histoire. Les spectateurs engagés. Invités : Emmanuel Leroy-Ladurie, Mona Ozouf, Alexandre Farnoux, Gérard Unger. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Le porno peut-il redevenir culte ? Faut-il revisiter l'Histoire ? Les Etats-Unis vivent-ils une deuxième révolution sexuelle ? Paris Première
20.00 20h Paris Première. Mathilda May. Paris Première
21.00 Les Nouveaux Mondes. Les mondes disparus, Balamku, Mexique. Les momies du peuple des nuages, Pérou. Des pierres qui parlent, Polynésie. Il y a 2000 ans, un coup de mistral, Massilia. Les fresques invisibles, Egypte. France 2
21.00 Courts particuliers. Le cinéma anglais. Invité : Simon Perry. Paris Première
22.10 Boléro. Invité : David Charvet. TMC
22.40 L'Eté de la 25e heure. Avant que tu t'en ailles. France 2
0.15 Capital spécial été. Le prix d'une maison. Invité : Pierre Arditi. M 6

DOCUMENTAIRES

18.35 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [4/5]. Face à la concurrence. Canal +
19.30 Les Chasseurs magiciens. Odyssée
19.40 ▶ Le Temple souterrain du communisme. Planète
20.00 *Architectures.* Le familistère de Guise. Une cité radieuse au XIXe siècle. Arte
20.00 Voyage au cœur du règne animal. Sinaï, entre montagne et Mer Rouge. Odyssée
20.20 Catastrophes aériennes, pourquoi ? 13ème Rue
20.30 Evelyn Glennie. Mezzo
20.35 Une lueur d'espoir ? Planète
20.40 Soirée thématique. Prague 68, l'autre Printemps. Arte
20.45 Les Cités prestigieuses d'Italie. [7/12]. Naples. Odyssée
21.15 La Planète aux mille visages. [5/6]. *Veluwezoom, un parc national aux Pays-Bas.* Odyssée
21.40 Papouasie Nouvelle-Guinée. Entre tradition et modernité. Planète
21.45 Le Mystère des pyramides. Odyssée
22.30 Ortiz, général sans Dieu ni maître. [2/2]. *C'est toi le chef.* Planète
22.30 Mahler vu par Marthaler. Mezzo
22.30 Gianni Versace, le magnifique. Odyssée
22.55 S.O.S. Hindenburg. 13ème Rue
23.05 L'Histoire de la Harley-Davidson. Odyssée
23.30 Avoir vingt ans... à Tokyo. TV 5
23.30 La Saga du vélo. [5/5]. Planète
23.45 Poupées de chair. Téva
23.55 Le Siècle des hommes. Le pouvoir des images. France 2
23.55 Sancta Themis. Planète
0.00 Les Grands Explorateurs. [8/10]. James Cook. Histoire
0.05 Le Sauvetage du Sphinx. Odyssée
0.45 Boîtes noires. 13ème Rue
0.50 Sous le regard de Dieu. *[3/4]. Ferveur et adoration.* France 2

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Coupe des coupes. Partizan Belgrade-Batumi. Eurosport
21.30 Tennis. Tournoi messieurs de Cincinnati. Eurosport

MUSIQUE

19.25 Symphonie nº 8, de Dvorak. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. André Prévin. Muzzik
21.00 Requiem opus 89, de Dvorak. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de Prague, dir. Petr Altrichter. Avec : Lucia Popp, soprano ; Eva Randova, contralto ; Josef Protschka, ténor ; Peter Mikulas, basse. Muzzik
21.25 Evelyne Glennie en concert. Mezzo
22.30 Francofolies de Montréal. TV 5
22.55 Symphonie nº 8, de Dvorak. *Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Petr Altrichter.* Muzzik
23.40 Dvorák Festival Concert. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Jiri Belohlavek. *Danses slaves* opus 72 ; *Romance pour violon seul* opus 11 ; *Symphonie nº 7 en ré mineur* opus 70. Muzzik
0.25 Symphonie nº 6 de Bruckner. *Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache.* Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Le Serment. Roger Kahane. Festival
22.25 Made in America. Les Jumelles. O Tom Berry. TF 1
22.35 L'Ange foudroyé. Bernard Férié. Festival
23.50 Le Congrès gastronomique. Fernando Matos Silva. Festival
0.50 L'Echappée. Roger Guillot. Arte

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de renommée. M 6
19.00 Highlander. Le jour du jugement. Série Club
19.55 Mike Land détective. Episode pilote [1/2]. RTL 9
20.35 Julie Lescaut. Rapt. RTBF 1
20.45 Timide et sans complexe. This One's Gonna Kill Ya. Série Club
20.50 Commandant Nerval. Frères ennemis. TF 1
21.00 Le Retour de Sherlock Holmes. Flamme d'argent. Disney channel
21.05 Urgences. Foi en la vie. Tribus. Pile ou face. TSR
21.35 L'Ile. [1/7]. Série Club
22.25 Les Incorruptibles. Le coup de filet. Série Club
22.30 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. O Que les démons reposent en paix ! Le lien. M 6
22.30 La Loi de Los Angeles. Le quartette en folie. Téva
23.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Le S 95. TF 1

NOTRE CHOIX

● 20.00 Arte
Architectures

Socialisme utopiste ou paternalisme, l'habitat collectif aussi a ses références. A Guise, dans l'Aisne, dès 1859, Jean-Baptiste-André Godin, patron progressiste d'une fabrique de poêles en fonte qui portent son nom, fait construire pour ses ouvriers le Familistère, un ensemble de logements vastes et bien éclairés conçu comme un « palais social », avec crèches et services communs. *Le Familistère de Guise, une cité radieuse au XIXe siècle,* de Catherine Adda, montre comment la vie continue dans ce « *Versailles pour le peuple* » imaginé sous le Second Empire par un disciple de Fourier. Et comment cette cité que la ville voisine appelait « *le tas de brique* » est un modèle de la diversité décorative qu'autorise ce matériau bon marché. – *M. Ch.*

● 21.35 Série Club
L'Ile [1/7]

Cette télésuite est l'adaptation du roman de Robert Merle inspiré de l'aventure des révoltés du Bounty. A la fin du XVIIIe siècle, une mutinerie éclate à bord d'un vaisseau anglais et les marins tuent leur capitaine. Afin d'échapper à la justice britannique, ils s'installent avec des Tahitiens sur une île déserte d'Océanie, un véritable paradis. Mais la cohabitation s'avère difficile. Interprétée par Bruno Cremer et Martin Lamotte et réalisée par François Leterrier, cette coproduction franco-canadienne (7 × 52 min) a fait l'objet d'une version condensée (120 min) diffusée sur Canal Plus en juin 1987. Le trois-mâts du premier volet est celui utilisé pour le film *Le Bounty* (1984) avec Mel Gibson. – *J.-J. S.*

★ Chaque épisode est rediffusé le samedi à 9 heures et le dimanche à 14 h 50.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.10 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Commandant Nerval. Frères ennemis.
22.25 Made in America. Les Jumelles. Téléfilm. O Tom Berry.
23.55 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.50 Embarquement porte nº 1. Naples.
1.15 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.05 Kung Fu.
18.45 *Jeux de comédie.*
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
19.57 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Point route.
21.00 Les Nouveaux Mondes.
22.40 L'Eté de la 25e heure. Avant que tu t'en ailles.
23.40 Journal, Météo.
23.55 Le Siècle des hommes.
0.50 Sous le regard de Dieu. [3/4].

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Schpountz ■ Film. Marcel Pagnol.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 On aura tout vu ! ■ Film. Georges Lautner.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [4/5]. Face à la concurrence.
19.00 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.50 et 22.00 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpsons.
20.30 Les Nouveaux Mecs. Film. Sönke Wortmann.
22.03 VTT Tour 98.
22.05 L'Europride.
22.20 Gay Caraïbes.
22.55 Les Mille Merveilles de l'univers ■ Film. Jean-Michel Roux.

ARTE

19.00 Beany & Cecil.
19.30 Pour l'amour de Dieu.
20.00 Architectures. Le familistère de Guise : Une cité radieuse au XIXe siècle.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Prague 68 - L'autre printemps. 20.45 Le Printemps de Prague. La fin d'une illusion. 21.40 Alexandre Dubcek. Album souvenirs. 22.05 Le Printemps oublié. 22.35 Un été capricieux ■ Film. Jiri Menzel (v.o.). 23.50 Les Ecrans du rêve. Le cinéma du printemps de Prague.
0.50 L'Echappée. *Téléfilm. Roger Guillot.*

M 6

18.00 Mission casse-cou.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 *E=M6 junior.*
20.50 Le Débutant ■ Film. Daniel Janneau.
22.30 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. O.
0.15 Capital spécial été.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Rois de France. Louis XV.
21.00 La Radio à l'œuvre. Témoignages.
22.40 Nocturnes. Le voyage des Dieux.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Ravel, Mozart, Elgar.
23.00 Soleil de nuit. En direct de La Roque-d'Anthéron.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. L'univers *de Rachmaninov. Œuvres de* Rachmaninov, Chopin, Liszt, Ravel.
22.40 Les Soirées... (suite). Mélodies diverses, de Rachmaninov, Tchaïkovski, Scriabine.

VENDREDI 14 AOÛT

FILMS DU JOUR

13.20 La Féline ■ ■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
13.30 New York 1997 ■ ■ John Carpenter (Etats-Unis, 1981, 95 min). Canal +
14.10 Les Equilibristes ■ ■ *Nico Papatakis (France, 1991,* 120 min). Ciné Cinéma II
14.10 La Loi du Nord ■ ■ Jacques Feyder (France, 1939, N., 105 min). Cinétoile
16.30 Les Frères Gravet ■ ■ René Féret (France, 1995, 95 min). Ciné Cinémas
18.45 Ces dames au chapeau vert ■ ■ Maurice Cloche (France, 1937, N., 105 min). Ciné Cinéfil
21.00 Big Man ■ ■ David Leland (Grande-Bretagne, 1991, 115 min). Ciné Cinémas
21.05 Et vogue le navire ■ ■ ■ Federico Fellini (Italie, 1983, v.o., 130 min). Cinétoile
2.00 ▶ Monsieur Coccinelle ■ ■ Bernard Deschamps (France, 1938, N., 90 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.00 Le Canal du savoir. Aux origines de Jérusalem. Paris Première
15.00 De l'actualité à l'Histoire. La fin de la IVe République. Invités : Francis de Baecque, Olivier Guichard, Lucien Neuwirth, Marc Sadoun. Histoire
15.25 Dunia. Paroles d'enfants. *Paroles d'Indiens.* RTBF 1
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Les spectateurs engagés. Invités : Emmanuel Leroy-Ladurie, Mona Ozouf, Alexandre Farnoux, Gérard Unger. Histoire
18.00 Stars en stock. Barbra Streisand. Errol Flynn. Paris Première
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'honneur perdu de la Suisse. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Faut-il un pot à Beaubourg ? Huster est-il un bon Cyrano ? Paris Première
20.00 20h Paris Première. Georges de Caunes. Paris Première
20.05 Dossiers justice. L'affaire Broderick : tuerie à l'aube. TSR
20.55 Thalassa. Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre à Doëlan, en Bretagne Sud. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Les identités d'Israël. Invités : Alain Dieckhoff, Marcus Barel, Shmuel Bunim, Yael Dagan. Histoire
21.50 Paris modes. Les Japonais à Paris. Paris Première
22.00 Faut pas rêver. Afrique du Sud : La danse des mineurs. France : Les santons du village. Egypte : Le monastère Sainte-Catherine. France 3
23.10 Les Dossiers de l'Histoire. La guerre du Vietnam [3/3] : Le secret des hommes. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 et 22.00 On the Road with *Duke Ellington.* Muzzik
18.05 Il était une fois à Hollywood. L'année du son. Ciné Cinémas
18.05 La Passion de la prairie. Odyssée
18.20 Les Grands Parcs nationaux américains. [2/4]. L'histoire de Yosemite. Planète
18.30 La Baie de Fundy. La Cinquième
18.35 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [5/5]. La course aux records. Canal +
19.00 Terrorisme. [2/4]. Œil pour œil. Odyssée
19.30 Arnaques immobilières. Arte
19.30 et 23.30 Archie Shepp, je suis jazz... c'est ma vie. Muzzik
19.40 Galapagos. [4/4]. Et l'homme arriva au paradis. Planète
19.45 Le Musée du Prado. L'âge d'or, Bosch et Le Titien. Odyssée
20.00 Les Grands Explorateurs. [8/10]. James Cook. Histoire
20.35 Opium. [2/3]. Hongkong, plaque tournante. Planète
20.35 Phéniciens, conquérants des mers. Odyssée
21.05 Les Chasseurs magiciens. Odyssée
21.30 Aulis Sallinen. La musique, *l'homme, la nature.* Planète
21.35 Voyage au cœur du règne animal. Sinaï, entre montagne et Mer Rouge. Odyssée
22.10 Le Siècle des hommes. Le rideau se lève. RTBF 1
22.15 Grand format. Têtes de papier : Il était une fois la Tchécoslovaquie communiste. Arte
22.20 *Les Cités prestigieuses d'Italie.* [7/12]. Naples. Odyssée
22.25 Indiens Hopi, une culture en danger. Planète
22.30 Pablo Casals. *Le chant des oiseaux.* Mezzo
22.45 La Planète aux mille visages. [5/6]. Veluwezoom, un parc national aux Pays-Bas. Odyssée
23.15 Le Mystère des pyramides. Odyssée
23.20 Méditerranée, rive sud. [2/13]. Tunisie, quatorze siècles d'islam. Planète
23.35 Mstislav Rostropovitch. Mezzo
23.45 ▶ Le Temple souterrain du communisme. Planète
23.45 Mékong, source de vie et d'espoir. Téva
0.05 Chroniques de France. Mozart en Gascogne [2/2]. France 3
0.05 Gianni Versace, le magnifique. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

16.30 Saut à skis. Grand Prix FIS 1998. Eurosport
16.30 Cyclisme. Tour de Galice. AB Sport
19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Cincinnati. Eurosport
20.30 Football. Championnat de D1. Lens - Lorient. Canal +

MUSIQUE

19.00 et 23.00 Duke Ellington Orchestra. Concert enregistré en studio. *Take the A Train, Satin Doll, Blow By Blow, Kinda Dukish, Things Ain't What They Used to Be, VIP's Boogie, Jam with Sam...* Muzzik
19.25 Evelyne Glennie en concert. Philip Smith, piano. Mezzo
21.00 et 0.30 Le Royal Ellington. Concert donné au Royal Festival Hall, à *Londres 1989, par le Big Band de seize* instruments de Bob Wilber. *The Queen's Suite, Black and Tan Fantasy, Take the A Train, Stompy Jones, The Mooch, Mood Indigo* et *Diminuendo and Crescendo in Blue.* Muzzik
22.55 Le Prince Igor. Opéra de Borodine. Mise en scène d'Andrei Serban. Dir. Bernard Haitink. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Prince Lazure. Daniel J. Suissa. Festival
20.30 Le Roi du Texas. Peter Levin. TMC
20.40 Le Feu du secret. Dan Lerner. RTL 9
20.45 L'Innocence du crime. Horst Sczerba. Arte
20.50 Le Choix de la nuit. Thierry Binisti. M 6

SÉRIES

17.45 Les Repentis. L'art funeste. Canal +
18.05 Kung Fu. Le prisme. France 2
18.10 Hawaï police d'Etat. Une balle perdue. Série Club
19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde clairvoyant. M 6
19.00 Highlander. Minuit moins une. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Pardonnez-nous nos offenses. 13ème Rue
19.55 Mike Land détective. Episode pilote. RTL 9
20.13 Buck Rogers. Un amour de princesse. 13ème Rue
20.55 Central Park West. Le retour. L'attaque. Téva
21.00 Wycliffe. Coupable par amour. Charades. France 2
21.00 Des agents très spéciaux. La voix d'Armaggedon. Canal Jimmy
21.00 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie tu as neuf vies. Disney Channel
21.00 Halifax. Le Tueur fou. TSR
21.00 Galactica. Les tombes de Kobol [2/2]. 13ème Rue
21.50 Expériences interdites. The People's Choice (v.o.). 13ème Rue
22.00 La Fin du marquisat d'Aurel. [2/4]. Histoire
22.30 Dream On. Le choix de l'abonné nº 3 (v.o.). Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. Le roi de cœur. Téva
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. O Les déprogrammeurs. M 6
23.00 Seinfeld. La doublure (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Buffy contre les vampires. Moloch. M 6
23.45 New York Undercover. Situation explosive. La vengeance. 13ème Rue
0.15 Friends. Celui qui va se marier (v.o.). Canal Jimmy
0.25 Burning Zone, menace imminente. O Le dernier été. M 6
0.40 Star Trek, la nouvelle génération. Enigme (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 8.35, 11.35, 15.00, 19.30, 23.30 Muzzik
Je suis jazz... c'est ma vie

Archie Shepp, l'éternel révolté

VOILÀ un film que tous les fondus de jazz ont envie de voir et de revoir. Qu'ils se précipitent donc en cette veille de 15 août sur *le téléviseur câblé le plus proche !* Théâtre musical de Paris, décembre 1983. Franck Cassenti, musicien, cinéaste, fou de jazz, cherche Sun Râ. Il tombe sur Archie Shepp, qui a l'air « *sorti d'un film de Cassavetes* ». Le regard, l'allure, la démarche du jazzman poussent le réalisateur. Il demande : « *Monsieur Shepp, ça vous dirait que je fasse un film sur le jazz où vous auriez le rôle principal ?* ». Et il s'entend répondre : « *Je n'aime pas beaucoup ce mot de jazz, mais j'aime le cinéma.* ».

Qu'il n'aime pas le mot jazz, Archie Shepp le redira plusieurs fois dans le film qui va effectivement se faire. « *Cette musique que VOUS appelez jazz, c'est ma musique classique.* » Trois siècles d'esclavage passés par le blues, le ragtime, le be-bop, le swing. Et puis il lâche cette phrase : « *Après tout, c'est moi, je suis jazz... c'est ma vie.* ». On le suit, fasciné, comme le cinéaste : Archie Shepp est un acteur pour qui le jazz est un acte. A l'hôtel Lutetia, à Barbes, au New Morning, dans un taxi, dans un train, qu'il joue, qu'il chante, qu'il écoute, qu'il parle (un mélange de français et d'anglais), il garde cette pesanteur, ce calme qui reflètent la violence compacte d'un éternel révolté, pour qui la musique peut évoquer des images politiques, les années 60 et Malcolm X en particulier.

Archie Shepp insiste : « *Vous écoutez la musique, mais nous sommes invisibles.* » Il lit à haute voix *Une saison en enfer* de Rimbaud, répétant : « *Je suis nègre.* » Il dit : « *C'est vraiment... c'est vraiment* », et c'est la première fois qu'il rit. Ce musicien du free jazz revient toujours au blues. « *On dit que le jazz a commencé à La Nouvelle-Orléans, il a commencé partout. Partout où on trouve des Noirs, on trouve le blues.* » Archie Shepp pose son regard lent sur les choses et les gens, les musiciens, les spectateurs, la caméra, avec une ironie contenue, lucide, moqueuse. L'air de dire « *so what ?* ». Et alors ?

Martine Silber

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.35 Arabesque.
15.25 Médecin à Honolulu.
16.20 Vidéo gag.
16.30 Sunset Beach.
17.20 Beverly Hills.
18.10 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.48 Trafic infos.
20.50 Intervilles 1998. Mont-de-Marsan rencontre Cahors.
22.55 Une famille formidable. Feuilleton. [7/9].
0.35 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Rex. [2/2].
14.45 Dans la chaleur de la nuit.
15.30 et 17.10 Flash, La 8e Nuit des étoiles.
15.35 Chicago Hope, la vie à tout prix.
16.20 Viper.
17.05 et 22.50 Un livre, des livres.
17.15 Au cœur de l'enquête.
18.05 Kung Fu.
18.45 Jeux de comédie.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Point route.
21.00 Wycliffe. Coupable par amour. Charades.
22.55 ▶ La 8e Nuit des étoiles.

FRANCE 3

13.35 Aventures des mers du Sud.
14.20 L'Enfant aux pouvoirs merveilleux. Téléfilm. Stephen Herek.
15.55 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.45 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Thalassa. Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre à Doëlan, en Bretagne Sud.
22.00 Faut pas rêver.
22.50 Météo, Soir 3.
23.10 Les Dossiers de l'Histoire. La guerre du Vietnam [3/3].
0.05 Chroniques de France. [2/2].

CANAL +

13.30 New York 1997 ■ ■ Film. John Carpenter.
15.05 L'Histoire secrète de Youri Gagarine.
16.00 Surprises.
16.20 Mauvais genre. Film. Laurent Bénégui.
17.45 Les Repentis.
18.30 Les Baisers.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [5/5]. La course aux records.
19.05 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.55 et 22.30 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.10 Football. Lens - Lorient.
22.33 VTT Tour 98.
22.35 Poursuite. Film. Andrew Davis.
0.20 Golf.
1.50 La vie comme elle est...
2.00 ▶ Monsieur Coccinelle ■ ■ Film. Bernard Deschamps.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Europe. 14.30 Le Mystère Stonehenge. 15.25 Entretien avec Jean Markale, écrivain.
15.55 La Force basque.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters.
17.10 Alf.
17.35 100% question.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 Arnaques immobilières.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Innocence du crime. Téléfilm. Horst Sczerba.
22.15 Grand *format.* Têtes de papier : Il était une fois la Tchécoslovaquie communiste.
23.50 Les Confessions du chevalier d'industrie Felix Krull ■ Film. Kurt Hoffmann (v.o.).
1.30 Le Dessous des cartes. Mer Caspienne - Le grand jeu.
1.45 En attendant la vague.

M 6

13.35 Trois femmes et un divorce. Téléfilm. David Campling.
15.10 Les Routes du paradis.
16.10 et 1.15 Boulevard des clips.
16.40 Hit machine.
18.00 Mission casse-cou.
18.55 Open Miles.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Fan de.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Les Voyages d'Olivia. Afrique du Sud : la nuit la plus belle.
20.50 Le Choix de la nuit. Téléfilm. Thierry Binisti.
22.40 Au-delà du réel, l'aventure *continue.* O. *Les déprogrammeurs.*
23.35 Buffy contre les vampires.
0.25 Burning Zone. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 Les Rois de France. Louis XVI.
21.00 La Radio à l'œuvre.
22.40 Nocturnes.
0.05 Du jour au lendemain. Une saison, de Schefer à Schefer. Françoise Proust (*De la Résistance*).

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Le Paradis et la Péri, de R. Schumann. Styriarte 98. Concert donné par le Chœur Arnold Schoenberg et l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Nikolaus Harnoncourt.
23.00 Soleil de nuit. En direct de La Roque-d'Anthéron. Œuvres *de Mendelssohn, Chausson, Chopin,* Fallas, Beredine.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Le violoniste Gidon Kremer. Œuvres de Brahms, Beethoven, Schubert, Enesco, Milhaud, Piazzolla.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Ravel, Saint-Saëns, Roussel, Debussy.

Le Monde

VENDREDI 14 AOÛT 1998

Un accord a été conclu entre les banques suisses et les survivants de la Shoah

Une somme de 1,25 milliard de dollars sera versée aux organisations juives

WASHINGTON
de notre correspondant

Rarement le terme « historique » aura été employé à si bon escient : le compromis auquel sont parvenus, mercredi 12 août, à New York, les représentants des banques suisses et ceux des organisations juives a été salué comme tel par tous les participants. Cet accord est en effet censé clore le chapitre le plus douloureux de l'histoire de la seconde guerre mondiale, ou du moins éteindre la polémique soulevée par la question de l'indemnisation des victimes de l'Holocauste par les banques helvétiques qui abritèrent l'« or nazi ».

Ce compromis est intervenu après trois ans de lutte entre les défenseurs de rescapés de l'Holocauste ou d'ayants droit, le Congrès juif mondial (CJM) et les deux principales banques commerciales suisses accusées de spoliation, l'Union de banques suisses (UBS) et le Crédit suisse. Aux termes de ce règlement, qui engage non seulement les deux principales banques privées, l'UBS et le Crédit suisse, mais aussi et surtout la Banque nationale suisse (BNS), une somme de 1,25 milliard de dollars (environ 7,75 milliards de francs) sera versée aux organisations juives.

Il s'agit d'un montant inférieur à ce que réclamaient les représentants des survivants de la Shoah (1,5 milliard de dollars) à titre de compensation pour la perte des avoirs et biens juifs pillés par les nazis et déposés dans les banques suisses, mais nettement supérieur à la proposition faite par ces dernières au cours de précédentes négociations. Les banques avaient proposé, fin juin, un maximum de 600 millions de dollars pour un règlement global du dossier. Le 1er juillet, la conférence de New York avait abouti à une impasse, à tel point que le moratoire appliqué aux sanctions contre les banques suisses avait été levé, peu après que le président du Congrès juif mondial, Edgar Bronfman, avait donné son aval à cette mesure de rétorsion, laquelle devait entrer en vigueur le 1er septembre.

Le responsable financier de la ville de New York, Alan Hevesi, s'était prononcé en faveur de la levée du moratoire, au nom des quelque huit cents représentants d'Etats et de gouvernements locaux américains, dont une bonne partie étaient décidés à passer aux actes. Certains avaient déjà pris des décisions en ce sens, en particulier les Etats de New York, du New Jersey et de Californie.

Le gouvernement de Berne avait alors vivement protesté, estimant que celui de Washington devait s'interposer pour empêcher ces sanctions, sauf à *« mettre en péril les bonnes relations entre la Suisse et les Etats-Unis »*. L'administration Clinton, tout en étant favorable au maintien du moratoire, avait répondu qu'elle ne pouvait – ni ne voulait – s'engager à bloquer un boycott décrété par tel ou tel Etat.

Le risque de voir cette polémique dégénérer en crise diplomatique a manifestement fait réfléchir (comme l'espéraient les responsables américains) la banque centrale helvétique, qui restait le principal obstacle à un règlement du conflit.

L'accord intervenu mercredi – qui ne concerne toutefois pas les compagnies d'assurance suisses – met fin aux actions engagées par les gouvernements et municipalités locales, mais aussi, en principe, aux plaintes collectives déposées par des milliers de survivants de l'Holocauste. Les institutions financières helvétiques verseront 250 millions de dollars (près de 1,5 milliard de francs) dans les trois mois aux organisations juives, le reste étant échelonné sur une période de trois ans. A cette somme s'ajoutera l'argent du Fonds spécial pour les victimes de l'Holocauste créé par les banques et l'industrie suisses, pour une somme d'environ 250 millions de dollars.

Aux termes de l'accord, mercredi, Christoph Meili, un ancien gardien de nuit suisse licencié pour avoir sauvé du pilon, en janvier 1997, des documents de l'UBS relatifs à la période nazie, a retiré sa plainte contre l'établissement bancaire.

Laurent Zecchini

Washington salue l'accord

Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires économiques, Stuart Eizenstat, a salué, mercredi 11 août, la conclusion d'un accord entre les organisations juives et les banques commerciales suisses sur les avoirs spoliés par les nazis, exprimant l'espoir qu'il *« écartera définitivement les menaces de sanctions »* contre la Suisse. Dans un communiqué, M. Eizenstat, qui était chargé de suivre ce dossier au sein du gouvernement américain, qualifie l'accord de *« développement historique et très positif »*, en estimant qu'il s'agit d'*« une étape majeure dans nos efforts pour rendre justice rapidement aux survivants âgés de l'Holocauste et renforcer nos importantes relations avec la Suisse »*. *« Nous espérons que cet accord va écarter définitivement toute menace, présente ou future, de sanctions contre la Suisse, les banques suisses et les institutions suisses »*, a conclu M. Eizenstat en rendant hommage au juge new-yorkais Edward Korman, qui a dirigé les négociations entre les deux parties. – *(AFP.)*

D'autres entreprises participeront au financement

Dans un communiqué, rendu public jeudi 13 août, le Crédit suisse et l'Union de banques suisse (UBS) ont souligné que l'accord intervenu mercredi *« règle définitivement l'ensemble des revendications à l'encontre de toutes les banques suisses relatives aux avoirs en déshérence et à leurs activités durant la seconde guerre mondiale »*. Les parties adverses s'engagent *« à renoncer à toute exigence à l'égard de l'Etat suisse, y compris la banque centrale, et à l'égard d'autres entreprises suisses »*, et *« les banques partent de l'idée que d'autres entreprises et institutions suisses participeront au financement de ce montant »*, ajoute le communiqué.

Enfin, les banques *« espèrent avant tout que l'argent pourra être remis rapidement à disposition des victimes de l'Holocauste »*. Elles s'engagent à continuer à soutenir les efforts de la commission Volcker et de la commission d'historiens indépendants nommés pour faire la lumière sur le rôle de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale. – *(AFP.)*

Trois ans de discussions

● **Septembre 1996 :** les autorités helvétiques décident de lever le secret bancaire sur les dépôts d'« or nazi » en Suisse.
● **Février 1997 :** trois banques, le Crédit suisse, la Société de banque suisse et l'Union de banques suisses créent un fonds spécial d'un premier montant de 100 millions de francs suisses (390 millions de francs français) pour les victimes de la Shoah.
● **Mai 1997 :** le rapport Eizenstat, commandé par l'administration américaine, sur le sort de l'or et des biens volés par les nazis est rendu public. Il est accablant pour la Suisse.
● **Juillet 1997 :** l'association des banquiers suisses publie une liste de 1 872 noms de titulaires de comptes juifs en déshérence qui représentent une valeur totale de 240 millions de francs français.
● **Décembre 1997 :** à l'initiative de la Grande-Bretagne, les délégations de quarante et un pays se réunissent à Londres pour tenter d'élucider les mystères qui demeurent sur l'or pillé par l'Allemagne nazie dans les pays occupés.

Actions en série contre des gens du voyage

LES MESURES spectaculaires contre les gens du voyage se multiplient. En Lorraine, deux maires ont pris des arrêtés afin d'interdire l'accès de leur ville aux Tsiganes qui commencent à converger vers le grand rassemblement prévu à Lure (Haute-Saône), le 26 août. *« Pour préserver l'ordre public »*, le maire de Longuyon (Meurthe-et-Moselle), Jean Mersch, a ainsi fermé, mardi 11 août, un complexe sportif après que les nomades eurent arrêté leurs caravanes autour du bâtiment.

La veille, à Tonnoy (Meurthe-et-Moselle), le maire avait fait creuser une tranchée d'un mètre de profondeur pour isoler du camping municipal les deux cent quarante Tsiganes installés sur un terrain voisin. Claude Balland a successivement justifié sa décision par les *« problèmes de sécurité »* et le fait que *« la nappe phréatique est au plus bas »*. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a dénoncé ce *« retour au Moyen Age »*. Enfin à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), onze familles tsiganes occupent un centre d'hébergement de la ville après leur expulsion, le 30 juillet, d'un immeuble de la SNCF qu'ils squattaient depuis un an. Ces quarante-cinq Roumains, tous demandeurs d'asile, ont reçu le soutien de l'association Droit au logement (DAL) et la visite de Mgr Jacques Gaillot.

Tirage du *Monde* daté jeudi 13 août : 458 112 exemplaires - 3

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION :** le taux des heures supplémentaires imposées aux enseignants sera réduit à compter de la rentrée 1998. Un décret publié le 7 août au *Journal officiel*, diminue de 16,9 % la rémunération des quelque 811 000 *« heures supplémentaires »* réalisées, permettant une économie de 700 millions de francs. La Fédération syndicale unitaire (FSU) a dénoncé, mercredi 12 août, cette décision, rappelant qu'elle réclame, en vain, la transformation des heures supplémentaires en véritables postes d'enseignants.

■ **POLLUTION :** le niveau 2 de la procédure d'alerte à la pollution, qui correspond à une concentration de 180 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air, a été dépassé mercredi 12 août à Lyon, Grenoble, Chambéry, Forbach, Nancy, Châlon-sur-Saône, ainsi qu'en Alsace et dans les Bouches-du-Rhône. Pour la première fois depuis samedi 9 août, Paris n'a pas atteint ce niveau et a été exempt de toute pollution, grâce à la baisse des températures et à l'apparition de vent et de nuages.

■ **HOOLIGANS :** le maréchal des logis-chef Daniel Nivel, grièvement blessé par des hooligans allemands le 21 juin à Lens, a quitté, mercredi 12 août, l'hôpital de Lille où il était soigné, pour entamer sa rééducation à l'hôpital militaire Percy, de Clamart (Hauts-de-Seine).

■ **HÔTELLERIE ET LUXE :** le financier new-yorkais Asher Edelman, entré à hauteur de 11 % dans le capital de la Société du Louvre (Hôtel Crillon, cristallerie Baccarat, etc.) a déclaré, mercredi 12 août, son intention d'acquérir le contrôle du groupe. Il s'oppose à l'actionnaire majoritaire, le groupe de champagne Taittinger.

■ **LOTO :** les tirages n° 64 du loto effectués mercredi 12 août ont donné les résultats suivants :
Premier tirage : 4, 16, 29, 42, 43, 45, numéro complémentaire le 36. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros plus le complémentaire : 707 075 F ; pour 5 numéros : 10 190F ; pour 4 numéros et le complémentaire : 360 F ; pour 4 numéros 180 F ; pour 3 numéros et le complémentaire : 34 F ; pour 3 numéros : 17 F.
Second tirage : 10, 21, 25, 26, 30, 47, numéro complémentaire le 13. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 160 480 F ; pour 5 numéros : 8 960 F ; pour 4 numéros et le complémentaire : 320 F ; pour 4 numéros : 160 F ; pour 3 numéros et le complémentaire : 30 F ; pour 3 numéros : 15 F.

